



HAL
open science

Analyse descriptive de l'évolution de la téléconsultation en Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19 et évaluation de l'information destinée aux médecins généralistes concernant cette pratique médicale, accessible via le site internet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Metz et environs

Elsa Nghiem, Aurélien Piscitelli

► **To cite this version:**

Elsa Nghiem, Aurélien Piscitelli. Analyse descriptive de l'évolution de la téléconsultation en Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19 et évaluation de l'information destinée aux médecins généralistes concernant cette pratique médicale, accessible via le site internet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Metz et environs. Médecine humaine et pathologie. 2023. hal-04517071

HAL Id: hal-04517071

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04517071>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES**

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : ddoc-thesesexercice-contact@univ-lorraine.fr
(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE LORRAINE

FACULTE DE MEDECINE DE NANCY

2023

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN MEDECINE

Présentée et soutenue publiquement

dans le cadre du troisième cycle de Médecine Générale

Par

Elsa NGHIEM et Aurélien PISCITELLI

Le 28 juin 2023

Analyse descriptive de l'évolution de la téléconsultation en Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19 et évaluation de l'information destinée aux médecins généralistes concernant cette pratique médicale, accessible via le site internet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Metz et environs

Membres du jury :

Mme. le Professeur Gisèle KANNY

Président

M. le Professeur Stéphane ZUILY

Juge

M. le Docteur Jean-Charles VAUTHIER

Juge

M. le Docteur Jean-Daniel GRADELER

Juge et Directeur



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



**FACULTÉ DE
MÉDECINE / MAÏEUTIQUE /
MÉTIERES DE LA SANTÉ à NANCY**

Présidente de l'Université de Lorraine :

Madame Hélène BOULANGER

**Doyen de la Faculté de Médecine
Professeur Marc BRAUN**

Vice-doyenne
Pr Louise TYVAERT

Asseseurs :

- *Premier cycle* : Pr Thomas SCHWITZER et Dr Nicolas GAMBIER
- *Deuxième cycle* : Pr Antoine KIMMOUN
- *Troisième cycle hors MG* : Pr Marie-Reine LOSSER
- *Troisième cycle MG* : Pr Paolo DI PATRIZIO
- *Finances* : Prs Eliane ALBUISSON et Louise TYVAERT
- *Vie hospitalo-universitaire* : Pr Stéphane ZUILY
- *Relations avec la Grande Région* : Pr Thomas FUCHS-BUDER
- *Relations Internationales* : Pr Jacques HUBERT
- *Valorisation* : Pr Pascal ESCHWEGE
- *Interface avec les métiers de la santé* : Pr Céline HUSELSTEIN
- *Docimologie* : Pr Jacques JONAS
- *ECOS* : Pr Patrice GALLET, Dr Eva FEIGERLOVA
- *Service sanitaire* : Pr Nelly AGRINIER
- *Lecture critique d'articles* : Drs Jonathan EPSTEIN et Aurélie BANNAY
- *Interface HVL & Réseau Nasce* : Prs Nicla SETTEMBRE, Fabienne ROUYER-LIGIER et Pablo MAUREIRA
- *Etudiant* : Mehdi BELKHITER

Chargé de mission

- *PASS Médecine* : Dr Nicolas GAMBIER

Présidente du Conseil Pédagogique : Pr Louise TYVAERT
Président du Conseil Scientifique : Pr Abderrahim OUSSALAH

=====

DOYENS HONORAIRES

Professeur Jacques ROLAND - Professeur Patrick NETTER - Professeur Henry COUDANE

=====

PROFESSEURS HONORAIRES

Etienne ALIOT - Jean-Marie ANDRE - Alain AUBREGE - Gérard BARROCHE - Alain BERTRAND - Pierre BEY - Marc-André BIGARD Patrick BOISSEL – Pierre BORDIGONI - Jacques BORRELLY - Michel BOULANGE - Jean-Louis BOUTROY - Serge BRACARD
Laurent BRESLER - Serge BRIANÇON - Jean-Claude BURDIN - Claude BURLET - Daniel BURNEL - François CHERRIER
Henry COUDANE - Jean-Pierre CRANCE - Gilles DAUTEL - Jean-Pierre DESCHAMPS - Gilbert FAURE - Gérard FIEVE
Bernard FOLIGUET - Jean FLOQUET - Robert FRISCH - Pierre GAUCHER - Jean-Luc GEORGE - Alain GERARD - Hubert GERARD Jean-Marie GILGENKRANTZ - Simone GILGENKRANTZ - Gilles GROSIDIER - Philippe HARTEMANN - Dominique HESTIN
Bruno HOEN - Gérard HUBERT - Claude HURIET – Jean-Pierre KAHN - Gilles KARCHER - Michèle KESSLER - François KOHLER Pierre LANDES - Pierre LASCOMBES - Marie-Claire LAXENAIRE - Michel LAXENAIRE - Alain LE FAOU - Jacques LECLERE
Pierre LEDERLIN - Bernard LEGRAS - Bruno LEHEUP - Jean-Pierre MALLIÉ - Philippe MANGIN - François MARCHAL
Jean-Claude MARCHAL - Yves MARTINET - Pierre MATHIEU - Thierry MAY - Michel MERLE - Daniel MOLÉ -

Pierre MONIN

Pierre NABET - Patrick NETTER - Jean-Pierre NICOLAS - Francis PENIN - Claude PERRIN - François PLENAT - Jacques POUREL Francis RAPHAEL - Antoine RASPILLER - Denis REGENT - Jacques ROLAND - Daniel SCHMITT - Michel SCHMITT

Jean-Luc SCHMUTZ - Michel SCHWEITZER - Daniel SIBERTIN-BLANC - Claude SIMON - Jean-François STOLTZ
Michel STRICKER - Gilbert THIBAUT - Paul VERT - Hervé VESPIGNANI - Colette VIDAILHET - Michel VIDAILHET
Jean-Pierre VILLEMOT - Denis ZMIROU - Faïez ZANNAD

=====

PROFESSEURS ÉMÉRITES

Serge BRACARD - Laurent BRESLER - Serge BRIANÇON - Henry COUDANE - Jean-Pierre CRANCE - Gilbert FAURE -

Bruno HOEN - Jean-Pierre KAHN - Gilles KARCHER - Michèle KESSLER - Alain LE FAOU - Bruno LEHEUP - Thierry MAY - Patrick NETTER - Jean-Pierre NICOLAS - Michel SCHMITT - Jean-Luc SCHMUTZ - Faïez ZANNAD

=====

PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS

(Disciplines du Conseil National des Universités)

42° Section : MORPHOLOGIE ET MORPHOGENÈSE

1^{re} sous-section : Anatomie

Professeur Marc BRAUN - Professeure Manuela PEREZ

2^e sous-section : Histologie, embryologie et cytogénétique

Professeur Christo CHRISTOV

3^e sous-section : Anatomie et cytologie pathologiques

Professeur Guillaume GAUCHOTTE – Professeur Hervé SARTELET

43e Section : BIOPHYSIQUE ET IMAGERIE MÉDICALE

1^{re} sous-section : Biophysique et médecine nucléaire

Professeur Pierre-Yves MARIE – Professeur Pierre OLIVIER - Professeur Antoine VERGER

2^e sous-section : Radiologie et imagerie médicale

Professeur René ANXIONNAT - Professeur Alain BLUM - Professeure Valérie CROISÉ - Professeur Jacques FELBLINGER - Professeur Benjamin GORY - Professeur Damien MANDRY - Professeur Pedro GONDIM TEIXEIRA

44° Section : BIOCHIMIE, BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE, PHYSIOLOGIE ET NUTRITION

1^{re} sous-section : Biochimie et biologie moléculaire

Professeur Jean-Louis GUEANT - Professeur David MEYRE - Professeur Bernard NAMOUR - Professeur Jean-Luc OLIVIER - Professeur Abderrahim OUSSALAH

2^e sous-section : Physiologie

Professeur Christian BEYAERT - Professeur Bruno CHENUUEL - Professeur Mathias POUSSEL - Professeur Jacques JONAS

3^e sous-section : Biologie cellulaire

Professeure Véronique DECOT-MAILLERET

4^e sous-section : Nutrition

Professeur Didier QUILLIOT - Professeure Rosa-Maria RODRIGUEZ-GUEANT - Professeur Olivier ZIEGLER

45° Section : MICROBIOLOGIE, MALADIES TRANSMISSIBLES ET HYGIÈNE

1^{re} sous-section : Bactériologie – virologie ; hygiène hospitalière

Professeur Alain LOZNIEWSKI – Professeure Evelyne SCHVOERER

2^e sous-section : Parasitologie et Mycologie

Professeure Marie MACHOUART

3^e sous-section : Maladies infectieuses ; maladies tropicales

Professeure Céline PULCINI - Professeur Christian RABAUD

46° Section : SANTÉ PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

1^{re} sous-section : Épidémiologie, économie de la santé et prévention

Professeure Nelly AGRINIER - Professeur Francis GUILLEMIN - Professeur Cédric BAUMANN

4^e sous-section : Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication

Professeure Eliane ALBUSSON - Professeur Nicolas JAY

47° Section : CANCÉROLOGIE, GÉNÉTIQUE, HÉMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE

1^{re} sous-section : Hématologie ; transfusion

Professeur Pierre FEUGIER – Professeur Thomas LECOMPTE - Professeur Julien BROSEUS

2^e sous-section : *Cancérologie ; radiothérapie*

Professeur Thierry CONROY - Professeur Frédéric MARCHAL - Professeur Didier PEIFFERT

3^e sous-section : *Immunologie*

Professeur Marcelo DE CARVALHO-BITTENCOURT - Professeure Marie-Thérèse RUBIO

4^e sous-section : *Génétique*

Professeur Philippe JONVEAUX

48^e Section : ANESTHÉSIOLOGIE, RÉANIMATION, MÉDECINE D'URGENCE, PHARMACOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE

1^{re} sous-section : *Anesthésiologie-réanimation et médecine péri-opératoire*

Professeur Gérard AUDIBERT - Professeur Hervé BOUAZIZ - Professeur Thomas FUCHS-BUDER
Professeure Marie-Reine LOSSER - Professeur Claude MEISTELMAN - Professeur Philippe GUERCI

2^e sous-section : *Médecine intensive-réanimation*

Professeur Sébastien GIBOT - Professeur Bruno LÉVY - Professeur Antoine KIMMOUN

3^e sous-section : *Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique ; addictologie*

Professeur Pierre GILLET - Professeur Jean-Yves JOUZEAU

4^e sous-section : *Thérapeutique-médecine de la douleur ; addictologie*

Professeur Nicolas GIRERD

5^e sous-section : *Médecine d'urgence*

Professeur Tahar CHOUIHED

49^e Section : PATHOLOGIE NERVEUSE ET MUSCULAIRE, PATHOLOGIE MENTALE, HANDICAP ET RÉÉDUCATION

1^{re} sous-section : *Neurologie*

Professeur Marc DEBOUVERIE - Professeur Louis MAILLARD - Professeur Sébastien RICHARD - Professeur Luc TAILLANDIER
Professeure Louise TYVAERT

2^e sous-section : *Neurochirurgie*

Professeur Thierry CIVIT - Professeure Sophie COLNAT-COULBOIS - Professeur Olivier KLEIN

3^e sous-section : *(Psychiatrie d'adultes ; addictologie)*

Professeur Vincent LAPREVOTE - Professeur Raymund SCHWAN - Professeur Thomas SCHWITZER -
Professeure Fabienne ROUYER-LIGIER

4^e sous-section : *Pédopsychiatrie ; addictologie*

Professeur Bernard KABUTH

5^e sous-section : *Médecine physique et de réadaptation*

Professeur Jean PAYSANT

50^e Section : PATHOLOGIE OSTÉO-ARTICULAIRE, DERMATOLOGIE ET CHIRURGIE PLASTIQUE

1^{re} sous-section : *Rhumatologie*

Professeure Isabelle CHARY-VALCKENAERE - Professeur Damien LOEUILLE

2^e sous-section : *Chirurgie orthopédique et traumatologique*

Professeur Laurent GALOIS - Professeur Didier MAINARD - Professeur François SIRVEAUX

3^e sous-section : *Dermato-vénéréologie*

Professeure Anne-Claire BURSZTEJN

4^e sous-section : *Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ; brûlologie*

Professeur François DAP - Professeur Etienne SIMON

51^e Section : PATHOLOGIE CARDIO-RESPIRATOIRE ET VASCULAIRE

1^{re} sous-section : *Pneumologie ; addictologie*

Professeur Jean-François CHABOT - Professeur Ari CHAOUAT

2^e sous-section : *Cardiologie*

Professeur Edoardo CAMENZIND - Professeur Christian de CHILLOU DE CHURET – Professeur Olivier HUTTIN
Professeur Batric POPOVIC - Professeur Nicolas SADOUL

3^e sous-section : *Chirurgie thoracique et cardiovasculaire*

Professeur Juan-Pablo MAUREIRA - Professeur Stéphane RENAUD

4^e sous-section : *Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire*

Professeur Sergueï MALIKOV - Professeur Denis WAHL – Professeur Stéphane ZUILY - Professeure Nicla SETTEMBRE

52^e Section : MALADIES DES APPAREILS DIGESTIF ET URINAIRE

1^{re} sous-section : *Gastroentérologie ; hépatologie ; addictologie*

Professeur Jean-Pierre BRONOWICKI - Professeur Laurent PEYRIN-BIROULET

2° sous-section : Chirurgie viscérale et digestive

Professeur Ahmet AYAV - Professeur Laurent BRUNAUD – Professeure Adeline GERMAIN

3° sous-section : Néphrologie

Professeur Luc FRIMAT

4° sous-section : Urologie

Professeur Pascal ESCHWEGE - Professeur Jacques HUBERT

53° Section : MÉDECINE INTERNE, GÉRIATRIE ET MÉDECINE GÉNÉRALE

1° sous-section : Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie

Professeur Athanase BENETOS - Professeur Jean-Dominique DE KORWIN - Professeure Gisèle KANNY
Professeure Christine PERRET-GUILLAUME – Professeur Roland JAUSSAUD – Professeure Laure JOLY

3° sous-section : Médecine générale

Professeur Jean-Marc BOIVIN - Professeur Paolo DI PATRIZIO

54° Section : DÉVELOPPEMENT ET PATHOLOGIE DE L'ENFANT, GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE, ENDOCRINOLOGIE ET REPRODUCTION

1° sous-section : Pédiatrie

Professeur Pascal CHASTAGNER - Professeur François FEILLET - Professeur Jean-Michel HASCOET -
Professeur Cyril SCHWEITZER

2° sous-section : Chirurgie infantile

Professeur Pierre JOURNEAU - Professeur Jean-Louis LEMELLE

3° sous-section : Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale

Professeur Philippe JUDLIN - Professeur Olivier MOREL

4° sous-section : Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale

Professeur Bruno GUERCI - Professeur Marc KLEIN - Professeur Georges WERYHA

55° Section : PATHOLOGIE DE LA TÊTE ET DU COU

1° sous-section : Oto-rhino-laryngologie

Professeur Roger JANKOWSKI - Professeure Cécile PARIETTI-WINKLER - Professeure Cécile RUMEAU -
Professeur Patrice GALLET

2° sous-section : Ophtalmologie

Professeure Karine ANGIOI - Professeur Jean-Paul BERROD – Professeur Jean-Baptiste CONART

3° sous-section : Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie

Professeure Muriel BRIX

=====

PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS

61° Section : GÉNIE INFORMATIQUE, AUTOMATIQUE ET TRAITEMENT DU SIGNAL

Professeur Walter BLONDEL

64° Section : BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

Professeure Sandrine BOSCHI-MULLER - Professeur Pascal REBOUL

65° Section : BIOLOGIE CELLULAIRE

Professeure Céline HUSELSTEIN

66° Section : PHYSIOLOGIE

Professeur Nguyen TRAN

=====

PROFESSEUR ASSOCIÉ DE MÉDECINE GÉNÉRALE

53° Section, 3° sous-section : Médecine générale

Professeure associée Sophie SIEGRIST - Professeur associé Olivier BOUCHY

=====

MAÎTRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS

42° Section : MORPHOLOGIE ET MORPHOGENÈSE

1° sous-section : Anatomie

Docteur Bruno GRIGNON

44° Section : BIOCHIMIE, BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE, PHYSIOLOGIE ET NUTRITION

1° sous-section : Biochimie et biologie moléculaire

Docteure Shyue-Fang BATTAGLIA - Docteure Sophie FREMONT - Docteure Isabelle GASTIN –
Docteure Catherine MALAPLATE - Docteur Marc MERTEN

2° sous-section : Physiologie

Docteure Iulia-Cristina IOAN

45° Section : MICROBIOLOGIE, MALADIES TRANSMISSIBLES ET HYGIÈNE

1^{re} sous-section : Bactériologie – Virologie ; hygiène hospitalière

Docteure Corentine ALAUZET - Docteure Hélène JEULIN - Docteure Véronique VENARD

2^e sous-section : Parasitologie et mycologie

Docteure Anne DEBOURGOGNE

46° Section : SANTÉ PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

1^{re} sous-section : Epidémiologie, économie de la santé et prévention

Docteure Frédérique CLAUDOT - Docteur Arnaud FLORENTIN - Docteur Jonathan EPSTEIN – Docteur Abdou OMOROU

2^e sous-section Médecine et Santé au Travail

Docteure Isabelle THAON

4^e sous-section : Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication

Docteure Aurélie BANNAY (stagiaire)

47° Section : CANCÉROLOGIE, GÉNÉTIQUE, HÉMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE

1^{re} sous-section : Hématologie ; transfusion

Docteure Maud D'AVENI

2^e sous-section : Cancérologie ; radiothérapie

Docteure Lina BOLOTINE

3^e sous-section : Immunologie

Docteure Alice AARNINK

4^e sous-section : Génétique

Docteure Céline BONNET - Docteure Mathilde RENAUD

48° Section : ANESTHÉSIOLOGIE, RÉANIMATION, MÉDECINE D'URGENCE, PHARMACOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE

3^e sous-section : Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique ; addictologie

Docteur Nicolas GAMBIER - Docteur Julien SCALA-BERTOLA -

Docteure Élise PAPE (stagiaire)

49° Section : PATHOLOGIE NERVEUSE ET MUSCULAIRE, PATHOLOGIE MENTALE, HANDICAP ET RÉÉDUCATION

2^e sous-section : Neurochirurgie

Docteur Fabien RECH

50° Section : PATHOLOGIE OSTÉO-ARTICULAIRE, DERMATOLOGIE ET CHIRURGIE PLASTIQUE

4^e sous-section : Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ; brûlologie

Docteure Laetitia GOFFINET-PLEUTRET

51° Section : PATHOLOGIE CARDIO-RESPIRATOIRE ET VASCULAIRE

3^e sous-section : Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire

Docteur Fabrice VANHUYSE

54° Section : DEVELOPPEMENT ET PATHOLOGIE DE L'ENFANT, GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, ENDOCRINOLOGIE ET REPRODUCTION

1^{re} sous-section : Pédiatrie

Docteure Cécile POCHON – Docteur Amandine DIVARET-CHAUVEAU

3^e sous-section : Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale

Docteur Charline BERTHOLD

4^e sous-section : Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; Gynécologie médicale

Docteure Eva FEIGERLOVA

5^e sous-section : Biologie et médecine du développement et de la reproduction ; gynécologie médicale

Docteur Mikaël AGOPIANTZ

=====

MAÎTRES DE CONFÉRENCES

5° Section : SCIENCES ÉCONOMIQUES

Monsieur Vincent LHUILLIER

63° Section : GÉNIE ÉLECTRIQUE, ÉLECTRONIQUE, PHOTONIQUE ET SYSTÈMES

Madame Pauline SOULET LEFEBVRE

64° Section : BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

Madame Marie-Claire LANHERS - Monsieur Nick RAMALANJAONA

65° Section : BIOLOGIE CELLULAIRE

Madame Nathalie AUCHET – Madame Rûmeyza BASCETIN - Madame Natalia DE ISLA-MARTINEZ –
Monsieur Christophe NEMOS – Monsieur Simon TOUPANCE

69° Section : NEUROSCIENCES

Madame Sylvie MULTON

90° Section : MAÏEUTIQUE

Madame Gaëlle AMBROISE (stagiaire)

=====

MAÎTRES DE CONFÉRENCES ASSOCIÉS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

53° Section, 3° sous-section : (*Médecine générale*)

Docteur Antoine CANTON - Docteur Jean-Charles VAUTHIER

=====

DOCTEURS HONORIS CAUSA

Professeur Pierre-Marie GALETTI (1982)
Brown University, Providence (U.S.A)

Professeure Mildred T. STAHLMAN (1982)
Vanderbilt University, Nashville (U.S.A)

Professeur Théodore H. SCHIEBLER (1989)
Institut d'Anatomie de Würzburg (R.F.A)

Professeur Mashaki KASHIWARA (1996)
*Research Institute for Mathematical Sciences
de Kyoto (JAPON)*

Professeur Ralph GRÄSBECK (1996)
Université d'Helsinki (FINLANDE)

Professeur Duong Quang TRUNG (1997)
Université d'Hô Chi Minh-Ville (VIËTNAM)

Professeur Daniel G. BICHET (2001)
Université de Montréal (Canada)

Professeur Marc LEVENSTON (2005)
Institute of Technology, Atlanta (USA)

Professeur Brian BURCHELL
(2007)

*Université de Dundee (Royaume-
Uni)*

Professeur Yunfeng ZHOU (2009)
Université de Wuhan (CHINE)

Professeur David ALPERS (2011)
Université de Washington (U.S.A)

Professeur Martin EXNER (2012)
*Université de Bonn
(ALLEMAGNE)*

Remerciements

A notre Maître et Président de jury,

Madame le Professeur Gisèle KANNY,

**Professeur des Universités - Praticien Hospitalier de Médecine interne,
Immunologie clinique et Allergologie.**

Nous sommes honorés que vous ayez accepté la présidence de notre jury.

Nous vous remercions pour votre disponibilité, vos conseils avisés et votre bienveillance.

Nous espérons que ce travail pourra témoigner de la reconnaissance et de l'estime que nous vous portons.

Veillez trouver ici l'expression de notre profond respect.

A notre Maître et Jury,

Monsieur le Professeur Stéphane ZUILY,

Professeur des Universités - Praticien Hospitalier de Médecine Vasculaire.

Nous sommes particulièrement reconnaissants de l'honneur que vous nous faites en acceptant de siéger au sein de ce jury.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à notre thèse.

Veillez trouver ici l'expression de notre profond respect.

À notre Maître et Jury,

Monsieur le Docteur Jean Charles VAUTHIER,

**Maître de conférence associé de Médecine Générale, Médecin généraliste et
médecin du sport.**

Nous vous remercions de nous avoir fait l'honneur de participer à notre jury de thèse.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à notre travail.

Veillez trouver ici l'expression de notre profonde et respectueuse reconnaissance.

À notre Maître et Directeur de Thèse,

Monsieur le Docteur Jean-Daniel GRADELER,

Maître de stage des universités, Médecin généraliste.

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de diriger cette thèse.

Nous vous remercions pour votre disponibilité et vos conseils qui nous ont aidés lors de la réalisation de ce travail.

Nous espérons que ce travail sera à la hauteur de vos attentes.

Veillez trouver ici le témoignage de nos sincères remerciements et de notre profonde gratitude.

Remerciements d'Elsa NGHIEM

A mon conjoint et co-thésard, Aurélien

Je te remercie infiniment pour l'amour que tu me portes depuis seize années. Merci de m'avoir supportée tout au long de ce travail et dans la vie de tous les jours. Je te remercie pour ta patience, ta sincérité et ton soutien indéfectible. Merci d'être mon pilier lorsque je vacille. Je t'aime.

A mes parents, Thang et Lan

Je ne vous remercierai jamais assez pour tous les sacrifices que vous avez pu faire pour mon bonheur et mon éducation. Merci pour les valeurs que vous m'avez inculquées, qui font de moi ce que je suis aujourd'hui. Je vous en serai à jamais reconnaissante. J'espère vous rendre fier. Je vous aime.

A mon grand-frère, Jean-Paul

Je te remercie pour les moments qu'on a pu passer à se chamailler dans l'enfance. Merci d'avoir été ce grand frère qui veillait sur moi. Tu restes toujours une source d'inspiration pour moi.

A mes « trois bonnes fées », Estelle, Justine et Tiffany

Merci pour votre aide et votre implication dans ce travail. Vos talents nous ont aidés à parfaire cette thèse. Merci d'avoir été là dans les moments difficiles. Il est rare de rencontrer des personnes aussi dévouées et dignes de confiance. Vous faites partie de ma famille.

A ma belle-famille et à mes futurs beaux-parents, Chantal et Michel

Merci de m'avoir accueillie comme vous l'avez fait dans la famille. Je vous remercie pour votre gentillesse et l'attention que vous avez à mon égard.

A tous mes amis, Nicolas, Pierre, Dorian, Thiébault (et sa bande), Charlotte, Diane, Marianne, Johann (et tous ceux que je côtoie de loin ou de près...)

Je vous remercie pour votre soutien et votre compagnonnage. Votre amitié est un cadeau spécial, généreusement offert, joyeusement accepté et profondément apprécié.

A tous mes anciens Maitres de stage

Merci pour votre accueil et votre bienveillance. Je vous remercie de m'avoir transmis votre passion.

Remerciements d'Aurélien PISCITELLI

A ma conjointe et co-thésarde Elsa

Merci de m'avoir épaulé dans ce projet commun de thèse, merci pour ton amour et ta générosité. Déjà seize années que nous partageons notre histoire et je serai toujours là à tes côtés. Je t'aime.

A mes parents Chantal et Michel

Merci maman et papa de m'avoir soutenu pendant ces longues années d'études. Ce résultat est le fruit de votre éducation, de vos conseils et de votre présence. Je vous aime.

A ma sœur Sandrine

Pour tous les moments passés ensemble, merci d'être cette grande sœur.

A mes nièces Tiffany, Laetitia et Emma

C'est un bonheur de vous voir grandir.

A mon beau-frère Jérémi

Merci pour ta présence depuis mon plus jeune âge.

A mes grands-parents Graziella, Angelo, Isabelle et Bernard

Partis bien trop tôt.

A mes futurs beaux-parents Lan et Thang

Merci pour votre bienveillance, votre gentillesse et votre aide durant toutes ces années.

A mon futur beau-frère Jean-Paul

Le frère que je n'ai pas eu, merci pour ces moments passés ensemble.

A ma future belle-sœur Justine

Merci pour ton aide, je te souhaite tout le meilleur pour ton avenir avec Jean-Paul.

A mes amis Estelle, Dorian, Nicolas, Pierre, Charlotte, Vincent, Jean-Pierre (et tous ceux que j'oublie...)

Merci pour tous ces moments de joie partagés.

A tous mes anciens Maîtres de stage

Merci pour votre accueil et les connaissances acquises à vos côtés.

Serment

« **A**u moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et

je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me sont confiés. Reçu à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs. Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque ».

Table des matières

Remerciements	8
Serment	14
Liste des abréviations	23
Table des figures	25
Table des tableaux	28
Introduction	30
I. Généralités	31
I. 1. Les définitions de la télémédecine	31
I. 2. Les différents actes de télémédecine	31
II. L'évolution de la téléconsultation en France	32
II. 1. Un début timide et un déploiement progressif	32
II. 1. 1. Lié à un cadre réglementaire lacunaire.....	32
II. 1. 2. Lié aux réticences des médecins	33
II. 1. 2. 1. Freins « matériels »	33
II. 1. 2. 2. Freins « psychologiques »	33
II. 2. Une pratique médicale mieux encadrée et réglementée	34
II. 2. 1. Le cadre déontologique et le déroulement d'une	
téléconsultation	34
II. 2. 1. 1. Avant le début de la téléconsultation.....	34
II. 2. 1. 2. Pendant la téléconsultation	35
II. 2. 1. 3. En clôture de la téléconsultation.....	35
II. 2. 2. L'évolution du cadre juridique de la téléconsultation.....	35
II. 2. 2. 1. Les mesures dérogatoires pendant la crise sanitaire	
.....	36
II. 2. 2. 2. Les conditions de prise en charge des actes de	
téléconsultation à ce jour.....	37
II. 2. 3. Le cadre économique : tarifications des actes de	
télémédecine.....	37
II. 2. 3. 1. Concernant la téléconsultation	37
II. 2. 3. 2. Concernant la téléexpertise.....	38
II. 2. 3. 3. Concernant la télésurveillance	38
III. La téléconsultation possède une place indiscutable dans le parcours	
de soins des patients	38
III. 1. La téléconsultation : une solution face à la crise sanitaire de la	
COVID-19.....	38

III. 2. La téléconsultation : une réponse aux enjeux de santé publique....	39
III. 2. 1. L'inégalité d'accès aux soins.....	40
III. 2. 2. Une augmentation de la demande de soins.....	40
III. 2. 3. Les avantages de la téléconsultation	41
III. 3. La téléconsultation : quel avenir ?	41
III. 3. 1. La téléconsultation : un mode d'exercice ancré dans la pratique quotidienne des médecins ?	41
III. 3. 2. Les perspectives de la santé numérique en France	41
IV. La téléconsultation : les diverses sources d'information	42
IV. 1. Les instances gouvernementales et régionales	42
IV. 2. Les instances médicales	43
IV. 3. Les plateformes de téléconsultation.....	43
IV. 4. La formation médicale continue	43
V. Le cas de la Moselle	44
V. 1. Les caractéristiques démographiques du département	44
V. 1. 1. Une population vieillissante	44
V. 1. 2. Une baisse d'effectif de médecins généralistes.....	45
V. 2. Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du département	45
V. 2. 1. Définition.....	45
V. 2. 2. La cartographie des CPTS en Moselle	46
V. 3. La CPTS de Metz et environs	46
V. 3. 1. Présentation.....	46
V. 3. 2. L'information sur la téléconsultation accessible via le site internet de la CPTS de Metz et environs	47
V. 3. 2. 1. « Téléconsultation en cabinet ou en EHPAD »	48
V. 3. 2. 2. « Téléconsultation assistée à la Maison Médicale de Garde de Metz »	49
VI. Rationnel et justification de la thèse	50
Analyse descriptive de l'évolution de la téléconsultation en Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19 (1^{ère} partie présentée par Elsa NGHIEM)	51
I. Matériel et méthodes	51
I. 1. Objectifs et type d'étude	51
I. 2. Population ciblée	51
I. 3. Recueil des données statistiques	51
I. 3. 1. Année 2020.....	52
I. 3. 2. Années 2021 à 2023.....	52

I. 4. Analyse des données	53
I. 4. 1. Type de données	53
I. 4. 1. 1. Quantité d'actes de téléconsultation.....	53
I. 4. 1. 2. Médecins en activité et pratiquant la téléconsultation	53
I. 4. 2. Logiciel	54
II. Résultats	55
II. 1. Analyse du profil socio-démographique des médecins généralistes en Moselle	55
II. 1. 1. Analyse des médecins généralistes mosellans en activité ..	55
II. 1. 1. 1. Évolution du nombre de médecins généralistes mosellans en activité en fonction du temps.....	55
II. 1. 1. 2. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité selon le sexe	55
II. 1. 1. 3. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité par tranche d'âge	56
II. 1. 1. 4. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité par sexe et par tranche d'âge.....	57
II. 1. 1. 5. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité selon le territoire (par CPTS).....	57
II. 1. 2. Analyse des médecins généralistes mosellans téléconsultants	58
II. 1. 2. 1. Évolution des médecins généralistes mosellans téléconsultants en fonction du temps	58
II. 1. 2. 2. Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants selon le sexe.....	59
II. 1. 2. 3. Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants par tranche d'âge.....	60
II. 1. 2. 4. Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants selon le territoire (par CPTS).....	61
II. 2. Analyse du nombre d'actes de téléconsultation par les médecins généralistes mosellans	62
II. 2. 1. Évolution du nombre d'actes de téléconsultation en Moselle en fonction du temps.....	62
II. 2. 1. 1. En 2020	62
II. 2. 1. 2. En 2021	63
II. 2. 1. 3. De 2022 à mars 2023	64
II. 2. 2. Répartition du nombre d'actes de téléconsultation selon le sexe.....	64
II. 2. 2. 1. En 2020	64
II. 2. 2. 2. En 2021 et 2022	65

II. 2. 3. Répartition du nombre d'actes de téléconsultation par tranche d'âge	65
II. 2. 3. 1. En 2020	65
II. 2. 3. 2. En 2021 et 2022	66
II. 2. 4. Répartition du nombre d'actes de téléconsultation selon le territoire (par CPTS).....	67
II. 2. 4. 1. En 2021	67
II. 2. 4. 2. En 2022	67
II. 2. 4. 3. De janvier à mars 2023	68
II. 3. Analyse du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle	69
II. 3. 1. Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle en fonction du temps	69
II. 3. 1. 1. De mars 2020 à mars 2023	69
II. 3. 1. 2. A quatre périodes différentes (avril 2020, avril 2021, avril 2022, février 2023).....	70
II. 3. 2. Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle selon le territoire (par CPTS)	71
II. 3. 2. 1. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité supérieur à 150	71
II. 3. 2. 2. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité entre 100 et 150	71
II. 3. 2. 3. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité entre 50 et 100	72
II. 3. 2. 4. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité inférieur à 50	72
II. 4. Analyse ciblée sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle	73
II. 4. 1. Analyse des médecins généralistes en activité.....	73
II. 4. 1. 1. Évolution du nombre de médecins généralistes en activité en fonction du temps	73
II. 4. 1. 2. Répartition des médecins généralistes en activité selon le sexe.....	73
II. 4. 1. 3. Répartition des médecins généralistes en activité par tranche d'âge.....	74
II. 4. 1. 4. Répartition des médecins généralistes en activité par sexe et par tranche d'âge	74
II. 4. 2. Analyse des médecins généralistes téléconsultants.....	75
II. 4. 2. 1. Évolution du taux de médecins généralistes téléconsultants en fonction du temps	75

II. 4. 2. 2. Évolution du taux de médecins généralistes téléconsultants selon le sexe.....	75
II. 4. 2. 3. Répartition des médecins téléconsultants par tranche d'âge.....	76
II. 4. 3. Analyse du nombre d'actes de téléconsultation.....	76
II. 4. 3. 1. Évolution du nombre d'actes de téléconsultation en fonction du temps	76
II. 4. 3. 2. A quatre périodes différentes (avril 2020, avril 2021, avril 2022, février 2023).....	78
II. 4. 4. Analyse du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant selon le temps.....	79
III. Discussion	80
III. 1. Forces et limites de l'étude.....	80
III. 1. 1. Les forces.....	80
III. 1. 2. Les biais et obstacles.....	80
III. 2. Résultats principaux de l'étude.....	81
III. 2. 1. L'utilisation de la téléconsultation depuis l'épidémie de la COVID-19 en Moselle	81
III. 2. 1. 1. Une pratique médicale qui suit le rythme des vagues épidémiques de la COVID-19.....	81
III. 2. 1. 2. Une pratique médicale en baisse mais pérenne	84
III. 2. 2. Le profil socio-démographique des médecins téléconsultants en Moselle.....	84
III. 2. 2. 1. Une pratique médicale plus adoptée par les jeunes médecins ?	84
III. 2. 2. 2. Une pratique médicale qui semblait être plus féminine ?	85
III. 2. 3. Des disparités territoriales existent en Moselle.....	86
III. 2. 3. 1. La téléconsultation semble occuper une place plus importante sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle	86
III. 2. 3. 2. Une pratique médicale qui semble plus citadine ? .	87
III. 3. Perspectives	89

**Évaluation de l'information destinée aux médecins généralistes
concernant la téléconsultation, accessible via le site internet de la
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Metz et
environs (2^{ème} partie présentée par Aurélien PISCITELLI)**

I. Matériel et méthodes	90
I. 1. Objectifs et type d'étude	90
I. 2. Population ciblée	90

I. 3. Questionnaire	91
I. 4. Déroulement de l'enquête	92
I. 5. Recueil des données	92
I. 6. Analyse des données	92
I. 6. 1. Analyse quantitative	92
I. 6. 1. 1. Analyse descriptive	92
I. 6. 1. 2. Analyse descriptive par tableaux croisés selon les données socio-démographiques	93
I. 6. 2. Analyse qualitative	93
II. Résultats	94
II. 1. Analyse descriptive des caractéristiques de la population	94
II. 1. 1. Données socio-démographiques	94
II. 1. 1. 1. Sexe	94
II. 1. 1. 2. Age	94
II. 1. 2. Conditions d'exercice	95
II. 1. 2. 1. Mode d'exercice	95
II. 1. 2. 2. Lieu d'exercice	95
II. 1. 2. 3. Activité médicale mensuelle	96
II. 1. 3. Pratique de la téléconsultation	96
II. 1. 3. 1. Lors du premier confinement lié à l'épidémie de la COVID-19 (mars-mai 2020)	96
II. 1. 3. 2. Durant l'année 2022	97
II. 1. 3. 3. Nombre d'actes de téléconsultation réalisés au cours du dernier mois en 2022	97
II. 1. 3. 4. Raisons de l'arrêt de la pratique de la téléconsultation	98
II. 2. Analyse descriptive de l'information sur la téléconsultation	99
II. 2. 1. Information concernant la pratique de la téléconsultation et sa modalité de réception	99
II. 2. 1. 1. Information concernant la téléconsultation accessible depuis le site internet de la CPTS de Metz et environs	100
II. 2. 1. 2. Autres sources d'information sur la téléconsultation	104
II. 2. 2. Besoin de formation supplémentaire sur la téléconsultation	106
II. 3. Analyse descriptive par tableaux croisés	106
II. 3. 1. Analyse concernant la pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020)	106
II. 3. 1. 1. En fonction du sexe	106
II. 3. 1. 2. En fonction de la tranche d'âge	107

II. 3. 1. 3. En fonction du mode d'exercice	107
II. 3. 1. 4. En fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice	108
II. 3. 2. Analyse concernant la pratique de la téléconsultation en 2022	109
II. 3. 2. 1. En fonction du sexe	109
II. 3. 2. 2. En fonction de la tranche d'âge	109
II. 3. 2. 3. En fonction du mode d'exercice	110
II. 3. 2. 4. En fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice	111
II. 3. 1. Analyse concernant le nombre d'actes de téléconsultation réalisés au cours du dernier mois en 2022	112
II. 3. 1. 1. En fonction du sexe	112
II. 3. 1. 2. En fonction de la tranche d'âge	112
II. 3. 1. 3. En fonction du mode d'exercice	113
II. 3. 1. 4. En fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice	114
II. 4. Analyse qualitative.....	114
II. 4. 1. Besoin de formation supplémentaire sur la téléconsultation (Question 24)	114
II. 4. 2. Commentaires libres (Question 25)	115
II. 4. 2. 1. Cadre réglementaire	115
II. 4. 2. 2. Problèmes techniques	115
II. 4. 2. 3. Problèmes d'organisation	115
II. 4. 2. 4. Non adhésion des médecins	116
III. Discussion	117
III. 1. Limites et forces de l'étude	117
III. 1. 1. Limites.....	117
III. 1. 1. 1. Les biais	117
III. 1. 1. 2. La puissance de l'étude	118
III. 1. 2. Forces	118
III. 2. Retour sur les résultats de l'étude	119
III. 2. 1. L'échantillon et sa représentativité.....	119
III. 2. 2. Les médecins et l'information sur la téléconsultation.....	120
III. 2. 2. 1. Le ressenti sur l'information accessible depuis le site internet de la CPTS de Metz et environs.....	120
III. 2. 2. 2. Les médecins se sentent-ils assez informés sur la téléconsultation ?.....	121
III. 2. 3. Les médecins et la pratique de la téléconsultation	121

III. 2. 3. 1. La pratique de la téléconsultation sur le territoire de la CPTS de Metz et environs	121
III. 2. 3. 2. Le profil du médecin téléconsultant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs	122
III. 3. Perspectives	123
Conclusion	124
Bibliographie	125
Annexes	133
Annexe 1 : « Vous avez dit télésanté ? », Direction générale de l'offre de soins (DGOS), Ministère des solidarités et de la santé, publié le 15 décembre 2020	133
Annexe 2 : « Activité Télémédecine CPTS Metz / Moselle », Dupoirieux-Alotto N. (URPSML Grand-Est), août 2020	134
Annexe 3 : « Cartographie TLM Moselle », Dupoirieux-Alotto N. (URPSML Grand-Est), juillet 2020	137
Annexe 4 : Lettre explicative accompagnant le questionnaire	139
Annexe 5 : Questionnaire	140
Annexe 6 : Compléments de résultats de la partie « Analyse descriptive de l'évolution de la téléconsultation en Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19 »	144
Annexe 7 : « Trois pics d'activité sur les téléconsultations ont été observées pendant la crise sanitaire », selon une étude de Doctolib (2022)	153
Annexe 8 : « L'évolution de la population municipale entre 2007 et 2017 » en Moselle (source INSEE)	154

Liste des abréviations

ACI : Accord conventionnel interprofessionnel

ALD : Affection de longue durée

AMO : Assurance maladie obligatoire

AMRF : Association des maires ruraux de France

ANS : Agence du numérique en santé

ARS : Agence régionale de santé

CNOM : Conseil national de l'ordre des médecins

COVID-19 : Corona virus disease 2019

CNAM : Caisse nationale d'assurance maladie

CNS : Conseil du numérique en santé

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

DIU : Diplôme inter-universitaire

DMP : Dossier médical partagé

DNS : Délégation ministérielle du numérique en santé

DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ENS : Espace numérique de santé

ESP : Équipe de soins primaires

ETAPES : Expérimentations de télémédecine pour l'amélioration des parcours en santé

G_NIUS : Guichet national de l'innovation du numérique en santé

HAD : Hospitalisation à domicile

HAS : Haute autorité de santé

HOP'EN : Hôpital numérique ouvert sur son environnement

HPST : Hôpital, patients, santé, territoires

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LFSS : Loi de financement de la sécurité sociale

LI : Lettre d'intention

MG : Médecin généraliste

MMG : Maison médicale de garde

MSP : Maison de santé pluriprofessionnelle

NGAP : Nomenclature générale des actes professionnels

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

OMS : Organisation mondiale de la santé

PDF : Portable document format

SAMU : Service d'aide médicale urgente

SARS-CoV2 : Severe acute respiratory syndrome coronavirus 2

SAS : Service d'accès aux soins

SFMG : Société française de médecine générale

SFSD : Société française de santé digitale

TC : Téléconsultation

TLC : Téléconsultant

UNCAM : Union nationale des caisses d'assurance maladie

URPS-ML : Union régionale des professionnels de santé – médecins libéraux

ZIP : Zone d'intervention prioritaire

Table des figures

Figure 1 : Activité des médecins généralistes libéraux par mois entre 2019 et 2021 (source : DREES « Études et Résultats », décembre 2022).....	39
Figure 2 : Population par tranches d'âge en Moselle (source : INSEE, exploitations principales, géographie au 01/01/2022)	44
Figure 3 : Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge en Moselle (source : INSEE, exploitations principales, géographie au 01/01/2022)	44
Figure 4 : Carte des CPTS dans le Grand Est (source : ARS Grand Est, juin 2022).....	46
Figure 5 : Le territoire de la CPTS de Metz et environs (source : site internet CPTS-metz.fr)	47
Figure 6 : Évolution du nombre de médecins généralistes mosellans en activité par mois (mars 2021 à mars 2023).....	55
Figure 7 : Répartition des médecins généralistes en activité selon le sexe en Moselle (2020)	56
Figure 8 : Proportion (%) des médecins généralistes mosellans par tranche d'âge (2020)	56
Figure 9 : Répartition des médecins généralistes mosellans en activité par sexe et par tranche d'âge (2020)	57
Figure 10 : Proportion (%) des médecins généralistes mosellans en activité par CPTS de Moselle (2023).....	57
Figure 11 : Évolution du nombre et du taux (%) de médecins généralistes mosellans ayant fait au moins une téléconsultation par mois (mars à juillet 2020).....	58
Figure 12 : Évolution du nombre et du taux (%) de médecins généralistes mosellans ayant fait au moins une téléconsultation par mois en Moselle (mars 2021 à mars 2023)	59
Figure 13 : Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants par mois et taux (%) selon le sexe (mars à juillet 2020).....	59
Figure 14 : Proportion (%) des médecins généralistes mosellans ayant fait au moins une téléconsultation par mois selon la tranche d'âge (janvier 2022 à avril 2023)	60
Figure 15 : Répartition des médecins généralistes mosellans ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois et taux (%) par territoire (2023).....	61
Figure 16 : Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois en Moselle (mars 2020 à mars 2023)	62
Figure 17 : Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes mosellans (mars à juillet 2020)	62
Figure 18 : Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes mosellans (janvier à décembre 2021).....	63

Figure 19 : Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes mosellans (janvier 2022 à mars 2023).....	64
Figure 20 : Répartition du nombre d'actes de téléconsultation par mois selon le sexe des médecins généralistes mosellans (janvier 2021 à novembre 2022).....	65
Figure 21 : Proportion (%) des actes de téléconsultation par mois selon la tranche d'âge des médecins généralistes mosellans (janvier 2021 à novembre 2022).....	66
Figure 22 : Proportion (%) des actes de téléconsultation en médecine générale par CPTS de Moselle (2021)	67
Figure 23 : Proportion (%) des actes de téléconsultation en médecine générale par CPTS de Moselle (2022)	67
Figure 24 : Proportion (%) des actes de téléconsultation par CPTS de Moselle (2023)	68
Figure 25 : Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois par médecin généraliste téléconsultant en Moselle (mars 2020 à mars 2023)	69
Figure 26 : Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle (avril 2020 – avril 2021 – avril 2022 – février 2023)	70
Figure 27 : Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle selon le territoire (avril 2021 – avril 2022 – février 2023)	71
Figure 28 : Évolution du nombre de médecins généralistes en activité sur la CPTS de Metz et environs par mois (mars 2021 à mars 2023)	73
Figure 29 : Proportion (%) des médecins généralistes en activité sur la CPTS de Metz et environs selon la tranche d'âge (2020)	74
Figure 30 : Évolution du taux (%) de médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs, ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois (mars 2020 à mars 2023)	75
Figure 31 : Nombre et proportion (%) des actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (mars à juillet 2020).....	76
Figure 32 : Nombre et proportion (%) des actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (janvier à décembre 2021)	77
Figure 33 : Nombre et proportion (%) des actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (janvier 2022 à mars 2023)	77
Figure 34 : Proportion (%) des actes de téléconsultation réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (avril 2020 - avril 2021 - avril 2022 - février 2023).....	78

Figure 35 : Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant du territoire de la CPTS de Metz et environs et du reste de la Moselle (mars 2020 à mars 2023)	79
Figure 36 : Sexe des médecins généralistes.....	94
Figure 37 : Âge des médecins généralistes	95
Figure 38 : Mode d'exercice des médecins généralistes.....	95
Figure 39 : Lieu d'exercice des médecins généralistes	96
Figure 40 : Activité médicale mensuelle des médecins généralistes	96
Figure 41 : Pratique de la TC par les médecins généralistes lors du premier confinement (mars-mai 2020).....	97
Figure 42 : Pratique de la TC par les médecins généralistes en 2022.....	97
Figure 43 : Nombre d'actes de TC réalisés lors du dernier mois par les médecins pratiquant la TC en 2022	98
Figure 44 : Raisons de l'arrêt de la pratique de la TC par les médecins.....	98
Figure 45 : Réception d'une information par les médecins concernant la pratique de la TC	99
Figure 46 : Modalité de réception d'une information par les médecins sur la TC.....	99
Figure 47 : Notion de la mise à disposition de diverses informations aux médecins sur la TC par la CPTS de Metz et environs	100
Figure 48 : Moyens de réception de l'information dispensée aux médecins par la CPTS	101
Figure 49 : Taux de lecture par les MG ayant connaissance de l'information dispensée par la CPTS	101
Figure 50 : Thèmes de l'information consultés par les MG	102
Figure 51 : Approbation par les MG de la présentation de l'information	102
Figure 52 : Approbation par les MG des supports pédagogiques fournies	103
Figure 53 : Échelle de satisfaction des MG sur le contenu de l'information.....	103
Figure 54 : Aide apportée par l'information à la pratique de la TC	104
Figure 55 : Difficultés rencontrées par les MG pour l'accès à l'information.....	104
Figure 56 : Réception par les MG d'une information sur la TC par d'autres sources	105
Figure 57 : Différents sources d'information sur la TC reçues par les MG.....	105
Figure 58 : Besoin par les MG de formation supplémentaire sur la TC.....	106

Table des tableaux

Tableau 1 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020) en fonction du sexe des MG de la CPTS de Metz et environs.....	106
Tableau 2 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement en fonction de la tranche d'âge des MG de la CPTS de Metz et environs.....	107
Tableau 3 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement en fonction du mode d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs	108
Tableau 4 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement en fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs	108
Tableau 5 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction du sexe des MG de la CPTS de Metz et environs.....	109
Tableau 6 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction de la tranche d'âge des MG de la CPTS de Metz et environs	110
Tableau 7 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction du mode d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs	110
Tableau 8 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs.....	111
Tableau 9 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction du sexe des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC	112
Tableau 10 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction de la tranche d'âge des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC	112
Tableau 11 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction du mode d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC	113
Tableau 12 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC.....	114
Tableau 13 : Nombre de médecins généralistes en activité par tranche d'âge et par sexe en Moselle et sur le territoire de la CPTS de Metz et environs (2020)	144
Tableau 14 : Nombre et taux (%) de médecins généralistes téléconsultants par mois et par sexe en Moselle (mars à juillet 2020).....	144
Tableau 15 : Nombre et taux (%) de médecins généralistes téléconsultants en Moselle (CPTS Metz et environs / Hors CPTS Metz et environs) (2020)	145
Tableau 16 : Nombre et part (%) des actes de téléconsultation réalisés par les médecins généralistes en Moselle (CPTS Metz et environs / Hors CPTS Metz et environs) (mars à juillet 2020)	145

Tableau 17 : Nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle (mars à juillet 2020)	146
Tableau 18 : Nombre de médecins généralistes en activité par mois en Moselle de mars 2021 à mars 2023, (document Excel, CPAM Moselle, mars 2023).....	146
Tableau 19 : Nombre et part (%) des médecins généralistes en activité, taux (%) de médecins généralistes téléconsultants et non téléconsultants, par territoire en 2023, (document Excel, CPAM Moselle, mars 2023).....	147
Tableau 20 : Nombre et part (%) des actes de téléconsultation par mois selon le sexe des médecins généralistes en Moselle de janvier 2021 au 13 décembre 2022 (document Excel, CPAM de Moselle, janvier 2023)	147
Tableau 21 : Nombre d'actes de téléconsultation par mois en Moselle et part (%) selon la tranche d'âge des médecins généralistes de janvier 2021 au 13 décembre 2022, calculée à partir du document Excel de la CPAM de Moselle, janvier 2023	148
Tableau 22 : Nombre d'actes de téléconsultation en Moselle et part (%) CPTS Metz et environs et hors CPTS Metz et environs (mars-juillet 2020 et janvier 2021 à mars 2023)	149
Tableau 23 : Nombre et part (%) des actes de téléconsultation par année de chaque CPTS en Moselle (janvier 2021 à mars 2023), calculée à partir des documents Excel de la CPAM de Moselle, janvier et mars 2023	150
Tableau 24 : Taux (%) de médecins généralistes téléconsultants et nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois par médecin téléconsultant en fonction du territoire : Moselle, CPTS Metz et environs et hors CPTS Metz et environs (mars 2020 et mars 2023)	151
Tableau 25 : Nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois par médecin téléconsultant par CPTS en Moselle (avril 2021, avril 2022, février 2023).....	152
Tableau 26 : Nombre de médecins généralistes mosellans ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois et part (%) selon la tranche d'âge (janvier 2022 à avril 2023), calculée à partir du document Excel de la CPAM de Moselle, mai 2023	152

Introduction

La santé digitale est un enjeu majeur de notre système de soins, de notre économie et de notre société.

La télésanté offre des avantages indéniables dans le secteur de la santé. La télémedecine est un outil complémentaire à la médecine traditionnelle qui a pour vocation de rendre le patient acteur de sa santé, d'améliorer l'accès aux soins et de faciliter la communication avec les professionnels médicaux.

Ces dernières années ont été marquées par une digitalisation rapide des soins aux patients. La crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19 a en effet accéléré le virage du numérique et a permis de lever certains freins psychologiques et réglementaires au développement de la télémedecine.

Pourtant, il existait de nombreuses difficultés freinant le déploiement de la téléconsultation : cadre réglementaire lacunaire, manque d'informations sur cette pratique, interopérabilité limitée des logiciels de santé, ou encore peur de l'erreur médicale.

La téléconsultation, vue comme une solution de substitution aux consultations physiques, a été largement plébiscitée par les patients et les médecins pour assurer la continuité des soins tout en limitant la propagation du virus.

Le recours à cette pratique a aussi été fortement encouragé, faisant tomber certaines barrières administratives. Le cadre réglementaire a été temporairement assoupli : remboursement intégral des actes de téléconsultation, ou encore prise en charge de la téléconsultation par simple appel téléphonique.

De plus, les acteurs du marché de l'e-santé ont également accordé des offres tarifaires allant jusqu'à la gratuité temporaire des plateformes de téléconsultation (Qare, Doctolib, etc.).

Depuis cette situation exceptionnelle, la téléconsultation a commencé à se démocratiser et à s'ancrer dans les habitudes des médecins.

Le manque d'information était aussi l'un des principaux obstacles au déploiement de cette pratique. Or, la crise sanitaire a obligé les médecins à se renseigner sur ce mode d'exercice, en se documentant dans l'urgence. Aujourd'hui, le cadre réglementaire de la téléconsultation connaît encore des changements en 2022.

Par conséquent, nous pouvons nous demander si la télémedecine fait l'objet d'un engouement passager, amorcé par les circonstances sanitaires, ou si elle va perdurer à la levée des mesures dérogatoires. Plus encore, les médecins généralistes ressentent-ils toujours le besoin de s'informer ou de se former sur cette pratique, bien que l'urgence sanitaire soit passée ?

I. Généralités

La télésanté regroupe l'ensemble des pratiques médicales qui permettent aux patients d'être pris en charge à distance grâce aux NTIC santé (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Elle englobe deux domaines d'activité :

- Le **télésoin** : pour les activités réalisées à distance par un professionnel du paramédical (audioprothésistes, diététiciens, épithésistes, ergothérapeutes, infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie, masseurs-kinésithérapeutes, ocularistes, opticiens-lunetiers, orthopédistes-orthésistes, orthoprothésistes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens, podoprothésistes, psychomotriciens, techniciens de laboratoire médical).
- La **télé médecine** : pour les activités réalisées à distance par un professionnel médical (médecin, sage-femme, chirurgien-dentiste) (1).

I. 1. Les définitions de la télé médecine

Étymologiquement, le terme « télé médecine » dérive du substantif « médecine », lui-même issu du latin « medicus », qui signifie « relatif au médecin ». À cette base nominale s'ajoute le préfixe « télé », lui-même issu du grec « télos », qui signifie « à distance » (2).

En 1997, la télé médecine a été définie par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) comme « la partie de la médecine qui utilise la transmission par télécommunication d'informations médicales (images, comptes rendus, enregistrements...), en vue d'obtenir à distance un diagnostic, un avis spécialisé, une surveillance continue d'un malade, une décision thérapeutique de prescrire des produits, de réaliser des prestations ou des actes, ou encore d'effectuer une surveillance de l'état des patients » (3).

Selon l'article L6316-1 du code de la Santé publique, la télé médecine met « en rapport un professionnel médical avec un ou plusieurs professionnels de santé, entre eux ou avec le patient et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient » (4).

I. 2. Les différents actes de télé médecine

Le décret du 19 octobre 2010, pris en application de la loi HPST, définit cinq actes médicaux réalisables en télé médecine (**Annexe 1**) :

- La **téléconsultation** : il s'agit d'une consultation à distance, entre un professionnel médical (médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme) et un patient seul ou assisté d'un professionnel de santé (infirmier, pharmacien), depuis son domicile ou depuis un EPHAD. Elle peut être assistée par un auxiliaire médical via des dispositifs connectés ou non.
- La **téléexpertise** : elle permet à un professionnel médical de demander un avis à distance à d'autres professionnels médicaux, en fonction de leurs

compétences et sur la base du dossier médical du patient. Elle facilite ainsi les échanges entre confrères.

- La **télé surveillance médicale** : elle permet le recueil à distance de données (cliniques ou biologiques) relatives au suivi du patient par lui-même ou un professionnel de santé et leur interprétation à distance.
- La **télé assistance médicale** : elle permet à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé au cours de la réalisation d'un acte médical.
- La **réponse médicale** : il s'agit de la régulation médicale des appels par les centres 15 (SAMU) (5).

II. L'évolution de la téléconsultation en France

II. 1. Un début timide et un déploiement progressif

II. 1. 1. Lié à un cadre réglementaire lacunaire

La loi HPST (« Hôpital, patients, santé et territoires ») du 21 juillet 2009 définit et réglemente pour la première fois la télémédecine en France (6). Cette définition réglementaire rend possible le déploiement successif d'expérimentations régionales (d'abord sur un périmètre restreint de régions pilotes) qui seront ensuite élargies à l'ensemble du territoire.

D'abord, le gouvernement lance en 2012 le Pacte territoire santé 2012-2015 afin de faire reculer les déserts médicaux. Le développement de la télémédecine figure en effet parmi les douze engagements (7).

Ensuite, l'article 36 de la loi n° 2013-1203 du 23 décembre 2013 de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2014 instaure, à compter du 1^{er} janvier 2014, l'expérimentation de la télémédecine pour une durée de quatre ans dans des régions pilote (8).

Pour la période 2015-2017, un second plan prévoit de favoriser l'accès à la télémédecine pour les patients porteurs de maladies chroniques et les soins urgents (9).

Enfin, le programme ETAPES (Expérimentations de télémédecine pour l'amélioration des parcours en santé) encourage et soutient financièrement le déploiement de projets de télé surveillance. Ces expérimentations, menées au départ dans neuf régions, s'étendent en 2017 à tout le territoire (10). L'article 54 de la LFSS reconduit en 2018 ce dispositif pour une durée de quatre ans. Il porte sur la télé surveillance de certaines affections de longue durée (ALD) (11).

En raison d'un manque d'encadrement réglementaire à cette période, cette pratique est restée ainsi très marginale lors de ses débuts.

II. 1. 2. Lié aux réticences des médecins

Au cours des dernières années, de nombreuses études et plusieurs sujets de thèse se sont intéressés à l'opinion des médecins généralistes sur la téléconsultation (12, 13, 14, 15, 16, 17, 18).

Les freins alors identifiés peuvent être regroupés en deux catégories : les freins « matériels » (temps, coût d'installation des logiciels, difficulté d'organisation, etc.) et les freins « psychologiques » (perte d'information clinique, risque d'erreur de diagnostic, peur du non-respect du secret médical, sentiment de déshumanisation, réticence au changement, ou encore manque d'informations sur cette pratique) (19).

II. 1. 2. 1. Freins « matériels »

Le manque de temps est un frein majoritairement rapporté par les médecins généralistes qui jugent la téléconsultation plus chronophage qu'une consultation en présentiel. C'est le cas lorsque la téléconsultation est inadaptée à la situation clinique et qu'il est nécessaire de revoir le patient au cabinet ou à son domicile, ce qui entraîne une charge de travail supplémentaire (12, 13).

Le coût des plateformes privées de téléconsultation est aussi un frein cité par certains médecins (14).

En outre, une réorganisation des cabinets médicaux est nécessaire afin de mettre en place des plages de rendez-vous réservées à la téléconsultation (15).

II. 1. 2. 2. Freins « psychologiques »

Le principal frein psychologique rapporté par les praticiens est l'absence d'examen clinique. Ce fait suscite une crainte chez les médecins : celui de poser le mauvais diagnostic par manque d'information ou par information erronée (15, 18).

Plusieurs médecins désapprouvent le non-respect du parcours de soins lors de certaines téléconsultations. Ce manquement entraîne une rupture de suivi et une dégradation de la qualité de la prise en charge par méconnaissance du dossier du patient (16).

La fréquente modification des textes de loi éveille parfois une réticence au changement chez certains praticiens, ce par peur de se mettre en porte-à-faux avec la loi (17).

Le sentiment de déshumanisation a été exprimé à de nombreuses reprises. La téléconsultation limiterait la relation médecin-malade en raison d'une interaction virtuelle à distance (17, 18).

Un frein mixte existe, celui de la difficulté de communication qui peut être causée par des problèmes techniques (matériel inadapté, mauvais débit internet, manque de maîtrise de l'informatique par certains patients et/ou médecins), mais aussi par la complexité de certains échanges, notamment avec des personnes âgées (14).

Enfin, de nombreux médecins ne se sont pas estimés « assez informés » ou « ont manifesté leurs désirs de se former » à la téléconsultation (13).

C'est sur ce dernier frein que portera notre thèse.

II. 2. Une pratique médicale mieux encadrée et réglementée

Le code de la santé publique définit les conditions de la mise en œuvre de la télémédecine par le décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 : « La télémédecine s'exerce dans le respect des lois et règlements applicables aux conditions d'exercice (consentement du patient, authentification des professionnels de santé, compte-rendu de l'acte de télémédecine inscrit dans le dossier du patient ...), des règles de la déontologie et des standards de pratique clinique (recommandations, etc.). (20) »

II. 2. 1. Le cadre déontologique et le déroulement d'une téléconsultation

Des règles de bonne pratique ont été éditées par la HAS pour les médecins et les patients ayant recours à la téléconsultation (21). Le CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins) a également publié des règles déontologiques spécifiques (22).

Le médecin doit notamment être formé en amont à mener une téléconsultation et à utiliser les équipements informatiques associés.

De plus, il s'assure du respect des règles de protection des données personnelles de santé du patient (messagerie sécurisée, ou encore hébergeur de données agréé).

Des plages de rendez-vous sont également dédiées à la téléconsultation. En effet, un temps de consultation suffisant est nécessaire pour résoudre d'éventuels problèmes techniques et favoriser l'échange avec le patient. Une solution de repli doit donc être prévue en cas de problème technique.

II. 2. 1. 1. Avant le début de la téléconsultation

Le médecin envoie un lien Internet à son patient avant le début de la consultation afin qu'il se connecte à l'heure du rendez-vous à un site Internet ou à une application sécurisée depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone équipé d'une webcam et relié à Internet ou depuis un lieu dédié équipé (CPTS, MSP, etc.).

Du matériel assurant une bonne vidéo-transmission du son et de l'image est requis du côté du médecin et du patient afin de permettre une communication de qualité. Cette dernière se déroule idéalement dans un lieu calme, disposant d'une bonne luminosité et respectant la confidentialité.

Le médecin est aussi tenu de recueillir le consentement du patient, de l'informer des modalités et de lui laisser la possibilité de consulter en présentiel. Il lui incombe effectivement d'évaluer si le patient est éligible ou non à une téléconsultation (situation clinique, données médicales, ou encore capacité du patient à utiliser des outils

informatiques). Si le patient rencontre des difficultés de communication dues à une incapacité, à une pathologie ou à une méconnaissance des outils informatiques, il peut être assisté par un professionnel de santé à distance ou par un aidant au domicile.

II. 2. 1. 2. Pendant la téléconsultation

Le médecin doit avoir les mêmes exigences que lors d'une consultation en présentiel, notamment en réalisant un interrogatoire clinique adapté et en s'assurant de la bonne compréhension des explications par le patient. Ce dernier doit pouvoir bénéficier d'un examen physique si la téléconsultation est inadaptée. En cas de doute, son médecin doit lui proposer une consultation en présentiel, effectuée par lui-même ou par un praticien habilité. Ce cas de figure se présente notamment s'il apparaît qu'un examen clinique est nécessaire, si la connexion internet est de mauvaise qualité ou si le patient se trouve dans un lieu inadapté.

II. 2. 1. 3. En clôture de la téléconsultation

Le médecin peut établir si besoin une prescription (médicaments, examens complémentaires) qu'il transmettra au patient sous format papier, par voie postale, ou bien sous format électronique, via une messagerie sécurisée. Les conditions dans lesquelles cette dernière est effectuée doivent garantir la confidentialité et la sécurité des échanges. Le patient peut se voir recommander de consulter en présentiel en cas de persistance ou d'aggravation des symptômes.

Enfin, le médecin téléconsultant rédige un compte rendu en l'archivant dans le dossier patient de son logiciel métier, voire dans le dossier médical partagé (DMP). Si le médecin téléconsultant n'est pas le médecin traitant du patient, il transmet ce compte rendu à son confrère par le biais d'une messagerie sécurisée (23, 24, 25).

II. 2. 2. L'évolution du cadre juridique de la téléconsultation

Le déploiement de la télémédecine est encadré par plusieurs institutions nationales (ministère de la santé, CNAM, HAS) et régionales (ARS).

Un accord a été conclu le 14 juin 2018 entre la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et les syndicats des médecins libéraux. L'avenant n°6 de la convention médicale de 2016 signé met fin au caractère expérimental de la télémédecine et fait entrer la téléconsultation dans le droit commun de l'Assurance Maladie (26).

Tout médecin, quel que soit son mode d'exercice (libéral, salarié ou hospitalier) et sa spécialité, peut pratiquer la téléconsultation.

Depuis le 15 septembre 2018, les actes de téléconsultation sont remboursés par l'Assurance Maladie comme des consultations « en présentiel » sous certaines conditions. La téléconsultation doit s'inscrire dans le cadre du parcours de soins coordonnés, c'est-à-dire que le patient doit être orienté initialement par son médecin

traitant, sauf si la consultation relève d'une spécialité médicale d'accès direct comme la gynécologie, l'ophtalmologie, la stomatologie, la pédiatrie ou encore la psychiatrie.

Les exceptions au non-respect du parcours de soins coordonnés* sont les suivantes :

- Les patients âgés de moins de 16 ans.
- Les patients ne disposant pas de médecin traitant ou dont le médecin traitant est indisponible « dans un délai compatible avec leur état de santé ».
- Les patients en situation d'urgence.
- Les détenus.
- Les personnes résidant en établissement pour personnes âgées dépendantes ou établissements accueillant ou accompagnant des personnes adultes handicapées, souvent éloignées de leur domicile initial.

Dans ces situations, les organisations coordonnées territoriales (comme des CPTS, MSP, ESP) identifiées auprès des CPAM ou des ARS peuvent proposer une téléconsultation de proximité organisée par des médecins volontaires du territoire.

Un suivi régulier doit être assuré, c'est-à-dire que le patient doit avoir bénéficié d'au moins une consultation physique avec le médecin téléconsultant au cours des douze derniers mois.

La vidéotransmission est obligatoire « dans des conditions d'équipement, d'organisation et d'accompagnement adaptées » à la situation clinique du patient (27).

II. 2. 2. 1. Les mesures dérogatoires pendant la crise sanitaire

Durant la pandémie de la COVID-19, la crise sanitaire ayant engendré la nécessité de limiter les interactions entre individus, un décret a été signé début mars 2020, en amont du premier confinement s'étendant du 17 mars au 11 mai 2020 (28). Ce dernier a assoupli les conditions d'accès à la téléconsultation :

- La prise en charge des actes de téléconsultation par l'Assurance Maladie est passée à 100 % (contre 70 % depuis septembre 2018, sauf pour les patients en ALD) pour les personnes positives à la COVID-19 ou potentiellement contaminées.
- Les patients ont pu consulter à distance un autre médecin que leur médecin traitant sans être orientés par ce dernier.
- La consultation par téléphone a été autorisée pour les femmes enceintes et pour certains patients résidant en "zone blanche", ne disposant pas d'outil vidéo, en ALD ou âgés de 70 ans et plus.

Une ordonnance datant du 15 avril 2020 a étendu le remboursement par la CPAM à 100 % pour tous les actes de téléconsultation, quel que soit le motif (29).

Cette ordonnance a été prolongée à de nombreuses reprises tout au long de la pandémie du SARS-COV2 et a pris fin le 30 septembre 2022 (30). La prise en charge des téléconsultations à 100 % par téléphone (sans vidéotransmission) a pris fin le 2 juin 2021 (31).

II. 2. 2. Les conditions de prise en charge des actes de téléconsultation à ce jour

Les modalités de prise en charge sont définies par les conventions signées entre l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM) et les syndicats de médecins libéraux.

À ce jour, pour bénéficier du remboursement d'une téléconsultation par l'Assurance Maladie, quatre conditions cumulatives sont nécessaires :

- Le recours à la vidéotransmission (par opposition au téléphone).
- Le respect du parcours de soins coordonnés, hormis les exceptions précédemment mentionnées*.
- L'alternance de consultations et de téléconsultations. Depuis l'entrée en vigueur de l'avenant 9 à partir d'avril 2022 (32), une consultation en présentiel au cours des douze derniers mois n'est plus obligatoire (suppression de la connaissance préalable du patient). Le suivi régulier s'effectue par une obligation d'alterner les téléconsultations et les consultations en présentiel. Le seuil maximal de télémédecine ne doit pas excéder plus de 20 % d'activité annuelle du médecin.
- Le respect de la territorialité. Une proximité géographique entre le lieu d'exercice du médecin et le domicile du patient est préférable. Toutefois, des exceptions peuvent être appliquées en cas de difficultés d'accès aux soins ou d'offre de soins insuffisante.

Le respect de la territorialité n'est pas requis pour les patients résidant dans les zones les plus fragiles en offre de soin médical ou « zones d'intervention prioritaire » (« ZIP »), n'ayant pas de médecin traitant ou ne disposant pas d'organisation territoriale coordonnée sur leur territoire de résidence. Il en va de même pour tous les patients orientés par le médecin régulateur du service d'accès aux soins (SAS) vers une téléconsultation avec un médecin en cas d'échec d'une prise en charge sur le territoire (27).

II. 2. 3. Le cadre économique : tarifications des actes de télémédecine

II. 2. 3. 1. Concernant la téléconsultation

La téléconsultation est facturée aux mêmes tarifs qu'une consultation en présentiel. Elle est codée par les actes « TC » (médecins spécialistes) et « TCG » (médecins généralistes) dans la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP).

Pour un médecin généraliste, l'acte « TCG » est facturé 25 euros en secteur 1. Les modes de paiement du patient sont identiques : tiers-payant, paiement direct avec règlement par envoi d'un chèque, par virement bancaire ou solution de paiement en ligne.

* Voir page 36 : exceptions au non-respect du parcours de soins coordonnés*

Depuis septembre 2018, la téléconsultation est remboursée par la CPAM à hauteur de 70 % pour le régime général et de 90 % pour le régime local.

Si les conditions réglementaires sur la prise en charge des actes de téléconsultation par l'Assurance Maladie sont respectées, les patients sont éligibles au remboursement, au même titre qu'une consultation classique (27).

II. 2. 3. 2. Concernant la téléexpertise

La téléexpertise est facturée 20 € par le médecin « requis » (médecin sollicité pour sa formation ou compétence), dans la limite de quatre actes par an pour un même patient. Le code dans la NGAP est « TE2 ».

La téléexpertise est facturée 10 € par le médecin « requérant » (sollicitant à distance l'avis d'un autre médecin), dans la limite de quatre actes par an pour un même patient. Le code dans la NGAP est « RQD ».

La téléexpertise n'est pas cumulable avec d'autres actes ou majorations et ne peut donner lieu à aucun dépassement d'honoraire.

L'acte de téléexpertise est facturé en tiers payant. Il est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) (33).

II. 2. 3. 3. Concernant la télésurveillance

La télésurveillance entrera dans le droit commun du remboursement le 1^{er} juillet 2023 par application de l'article 36 de la loi de financement de la sécurité sociale de 2022 (34). Cela mettra fin à l'expérimentation ETAPES (Expérimentations de Télé médecine pour l'Amélioration des Parcours En Santé) finançant actuellement l'ensemble des projets de télésurveillance en France (35).

III. La téléconsultation possède une place indiscutable dans le parcours de soins des patients

III. 1. La téléconsultation : une solution face à la crise sanitaire de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 marque le début de l'expansion de la télémédecine en France en 2020. À une période où la distanciation sociale était primordiale pour endiguer la transmission du virus et désengorger les hôpitaux devant l'afflux de malades, la pratique de la télémédecine s'est naturellement imposée comme un levier évident pour répondre à ces problèmes.

Selon un communiqué de presse de l'Assurance Maladie daté du 31 mars 2020, on comptabilisait « moins de 10 000 actes de téléconsultation par semaine jusqu'à début mars 2020, puis 80 000 la semaine du 16 mars 2020 (première semaine de

confinement) » (36). Le pic a été atteint en avril 2020, avec un million d'actes par semaine, majoritairement effectués par des médecins généralistes (37).

« Trois quarts des médecins généralistes ont mis en place la téléconsultation depuis l'épidémie de COVID-19, alors que moins de 5 % la pratiquaient auparavant » (38).

L'étude de la DREES publiée en décembre 2022 dont les résultats concernaient l'évolution de la téléconsultation en France montre que « l'usage des téléconsultations a été particulièrement important durant les périodes de forte intensité épidémique et de confinement. Plus d'un million ont été réalisées chaque mois, de mars à mai 2020 et d'octobre 2020 à avril 2021, dont 3,6 millions en avril 2020 » (39).

Activité des médecins généralistes libéraux par mois entre 2019 et 2021

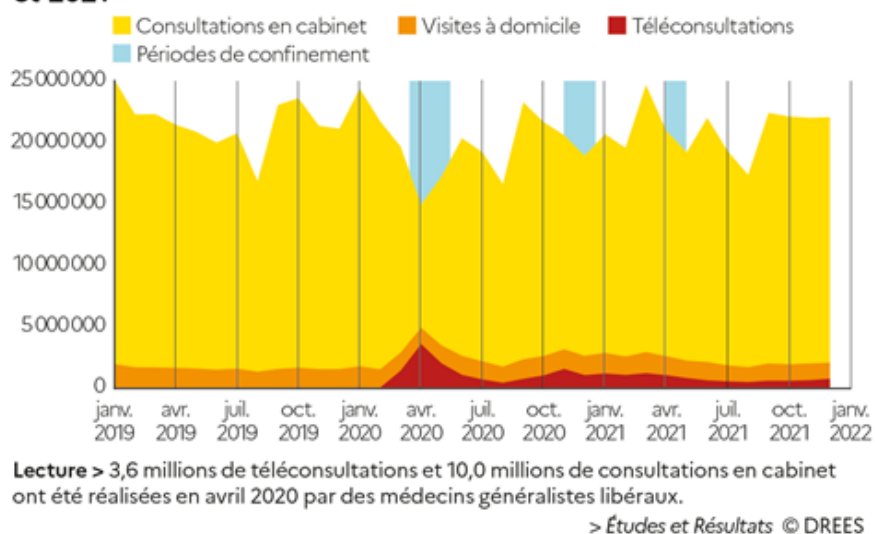


Figure 1 : Activité des médecins généralistes libéraux par mois entre 2019 et 2021 (source : DREES « Études et Résultats », décembre 2022)

Devant l'urgence de la crise sanitaire, le personnel médical a dû s'adapter rapidement à ce type de pratique par nécessité. La pandémie mondiale de COVID-19 a ainsi bouleversé les habitudes des médecins.

La téléconsultation a connu son apogée à partir de ce moment alors qu'elle était pratiquée de façon marginale avant 2020.

III. 2. La téléconsultation : une réponse aux enjeux de santé publique

La téléconsultation, pratiquée en complément de la médecine traditionnelle, est un outil qui apporte des solutions face aux problématiques de santé en France.

III. 2. 1. L'inégalité d'accès aux soins

L'accès aux soins est la problématique majeure rencontrée sur le territoire national.

La démographie médicale a été bouleversée ces dernières années, ce qui a donné lieu à une majoration des déserts médicaux et à une répartition territoriale inégale des médecins (40).

Ces disparités sont dues d'une part au départ à la retraite de nombreux praticiens non remplacés et, d'autre part, au choix des jeunes médecins de s'installer plutôt en ville ou en milieu semi-rural, voire de privilégier le salariat au libéral pour de multiples raisons, personnelles et professionnelles (41).

« Au 1^{er} janvier 2022, les médecins âgés de 60 ans et plus représentent 48,7 % de l'ensemble des inscrits et les moins de 40 ans représentent 20,4 % de ce même effectif », selon l'Atlas de la démographie médicale en France.

Outre cela, la féminisation de la profession médicale, avec une part croissante de femmes médecins généralistes depuis 2010 s'accompagne souvent d'une diminution du temps de travail, entraînant une diminution de l'offre de soins. Il est toutefois nécessaire de rappeler que cette manière d'exercer s'explique le plus souvent par un phénomène sociologique (obligations familiales, rythme de vie). « En 2022, les femmes représentent 45,2 % des effectifs des médecins inscrits [...] et 38,2 % en 2010 » (42).

Les déserts médicaux sont donc de plus en plus nombreux et près de 10 millions de personnes vivent dans un territoire médicalement sous-doté en 2022 (43).

Par conséquent, certains Français n'ayant pas de médecin traitant décident de délaisser leur prise en charge médicale.

III. 2. 2. Une augmentation de la demande de soins

Selon l'INSEE, un accroissement de la population française peut être observé depuis 2010, avec un vieillissement de celle-ci. La part des habitants âgés de 65 ans et plus représente 21,3 % des habitants en France au 1^{er} janvier 2023. L'indice conjoncturel de fécondité national étant inférieur à 2, la structure par âge de la population française d'ici 2030 devrait être composée de près d'un quart (23,6 %) de personnes âgées de 65 ans et plus (44).

Cette conjoncture liée à la pénurie de médecins a pour conséquence une augmentation des flux dans les services hospitaliers, dégradant ainsi la qualité des soins (45).

Dans le même temps, la part des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules croît également, ce qui a pour conséquence d'augmenter le nombre de patients dépendants et en perte d'autonomie (46).

Enfin, le nombre de patients atteints de maladies chroniques (ALD) ne cessant de progresser, ceci amène à une demande dépassant l'offre de soins (47).

III. 2. 3. Les avantages de la téléconsultation

La téléconsultation facilite l'accès aux soins en apportant une solution aux déserts médicaux (48). En proposant une meilleure redistribution géographique de l'expertise médicale sur le territoire, la télésanté atténue ainsi la disparité de la qualité des soins. Les médecins ne pouvant pas venir aux patients, ces derniers se rapprochent d'eux par le biais de la technologie.

La télémédecine permet également un suivi plus régulier et plus précis des patients atteints de maladies chroniques via la télésurveillance.

Dans la gestion médicale au quotidien, elle facilite la prise de rendez-vous, le partage de documents et elle réduit les frais de transport (49).

Au-delà de la prise en charge à distance des patients, elle évite le débordement des structures hospitalières en limitant le flux des patients dans les hôpitaux.

Les échanges de données médicales enrichissent la coordination et la communication entre les professionnels de santé (50).

La télémédecine offre ainsi des avantages indéniables permettant de répondre aux enjeux de santé publique, sur le plan organisationnel et technique.

III. 3. La téléconsultation : quel avenir ?

III. 3. 1. La téléconsultation : un mode d'exercice ancré dans la pratique quotidienne des médecins ?

Selon les dernières études, la moitié des médecins pense continuer à réaliser des actes de téléconsultation après l'épidémie de COVID-19 (39).

La téléconsultation est devenue un outil complémentaire dans l'exercice quotidien des médecins. « Plus de trois praticiens sur quatre (77 %) indiquent en avoir déjà effectué début 2022 » (39).

Néanmoins, elle représente encore une faible part de leur activité médicale (3,7 % de l'activité médicale d'un médecin généraliste libéral en 2021 contre 5,7 % en 2020), alors que le seuil maximal d'activité de téléconsultation est fixé à 20 % (27).

III. 3. 2. Les perspectives de la santé numérique en France

Le ministère de la santé a annoncé le 25 avril 2019, via l'Agence du Numérique en Santé (ANS), les cinq grandes orientations du virage numérique en santé présent dans la feuille de route 2019-2022 :

- Renforcer la gouvernance du numérique en santé. La DNS rattachée au ministère de la santé et des solidarités assure un pilotage de l'ANS dont la mission est la mise en œuvre de la politique du numérique en santé. Les

grandes orientations de cette politique sont débattues au Conseil du numérique en santé qui s'appuie sur une cellule d'éthique.

- Intensifier la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'information en santé. L'identification numérique sera issue d'un même référentiel national. Nous pourrions observer la mise en place d'une dématérialisation des moyens d'authentification par l'appli carte vitale ou la e-CPS. Une étude sur l'opposabilité des référentiels d'interopérabilité communs sera lancée. Un service national de cybersurveillance sera mis en œuvre.
- Accélérer le déploiement des services numériques socles (DMP, messagerie sécurisée de santé, e-prescription, e-parcours).
- Déployer au niveau national des plateformes numériques de santé (Espace Numérique de Santé, plateforme de bouquets de services, Health Data Hub).
- Soutenir l'innovation, évaluer et favoriser l'engagement des acteurs : s'inscrire dans le virage numérique par des programmes d'investissement tels HOP'EN dans le milieu hospitalier et ESMS numérique dans les structures médico-sociales, faciliter l'innovation via G_NIUS, ou encore lancer un débat des acteurs avec le « tour de France de la e-santé » (51).

Pour poursuivre le développement de la télémédecine en France, une nouvelle feuille de route du numérique en santé 2023-2027 est en cours de concertation. Elle repose sur quatre piliers :

- Développer la prévention et rendre chacun acteur de sa santé en familiarisant les citoyens à la santé numérique, en particulier les plus fragiles et les plus vulnérables, ou encore en intégrant l'utilisation de « Mon espace santé » à la vie quotidienne de chaque patient.
- Dégager davantage du temps pour tous les professionnels de santé et améliorer la prise en charge des personnes grâce au numérique.
- Améliorer l'accès aux soins pour les personnes et les professionnels qui les orientent (notamment en informant les patients sur les offres de soins disponibles).
- Déployer un cadre propice au développement des usages et de l'innovation numérique en santé (renforcement massif de la cybersécurité) (52).

IV. La téléconsultation : les diverses sources d'information

IV. 1. Les instances gouvernementales et régionales

La HAS a mis à la disposition des médecins un « Guide de bonnes pratiques » sur la téléconsultation et la téléexpertise. Ce guide publié en mai 2019 est également disponible sous format d'une « fiche mémo ». Il comporte des prérequis sur ces modes d'exercice (la réglementation, l'organisation de son activité, les locaux adaptés, le matériel et les équipements, la documentation, la protection et la sécurité des données personnelles) et des informations sur le déroulement d'une téléconsultation (20).

Le Ministère de la santé et de la prévention met en ligne via le site internet « sante.gouv.fr » de nombreux documents consultables en rapport avec la

téléconsultation tels que les textes de loi dont les avenants à la convention médicale, les recommandations de bonnes pratiques (HAS, CNAM) et un référentiel commun pour les logiciels de télésanté (ANS) (53).

Les ARS engagées dans le déploiement de la télémédecine, notamment celle du Grand-Est, élaborent des programmes de télémédecine (« feuille de route Télémédecine Grand-Est 2021-2023 ») qui contiennent des informations accessibles aux professionnels de santé (54).

IV. 2. Les instances médicales

L'Assurance Maladie dédie aux médecins en exercice libéral, via le site internet « ameli.fr », une page d'informations sur la téléconsultation. Cette page comporte notamment : un rappel sur l'historique de la télémédecine, une définition de la téléconsultation, la liste du public éligible, des informations sur son organisation, son déroulement, sa tarification et sa facturation, l'aide à l'équipement de l'Assurance Maladie et une charte de bonnes pratiques (27).

Le CNOM a publié en mai 2019 un article sur son site internet rappelant le cadre légal et réglementaire de la téléconsultation, les règles déontologiques spécifiques à cette pratique, la particularité de la prescription et du parcours de soins lors de cet exercice et les obligations des plateformes de télémédecine (22).

IV. 3. Les plateformes de téléconsultation

Les plateformes de téléconsultation (Doctolib Pro, Qare, Maiia, TokTokDoc, Odys, etc.) apportent principalement aux médecins une documentation portant sur la dimension technique de la téléconsultation (matériel, maîtrise de l'informatique), mais aussi sur son coût et son organisation (55, 56, 57, 58, 59). Certaines d'entre elles, comme Hellocare, Livi ou encore Medaviz proposent des formations en e-learning ou en présentiel (60, 61, 62).

IV. 4. La formation médicale continue

En mai 2020, la SFMG a publié des recommandations sur la téléconsultation à destination des médecins généralistes (63).

Un DIU de « Télémédecine » est dispensé dans certaines facultés de médecine (Bordeaux, Besançon, Caen, Lille, Montpellier, Nantes) (64).

Des congrès sont organisés chaque année par la Société Française de Santé Digitale (65).

V. Le cas de la Moselle

V. 1. Les caractéristiques démographiques du département

V. 1. 1. Une population vieillissante

Sur le territoire de la Moselle, on compte 1 049 155 habitants (INSEE, 2020).

Depuis 2008, la population départementale ne cesse de vieillir avec notamment une augmentation de la part des personnes de 60 ans et plus (la part des moins de 60 ans diminuant).

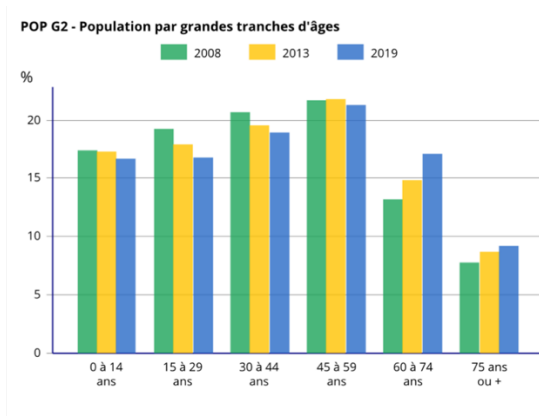


Figure 2 : Population par tranches d'âge en Moselle (source : INSEE, exploitations principales, géographie au 01/01/2022)

En 2019, plus d'un quart de la population de la Moselle (26,3 %) était âgée de 60 ans et plus (66).

La part des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules en Moselle était en diminution entre 2013 et 2019 (48,5 % contre 47,6 %), ce qui a entraîné une majoration du nombre de personnes dépendantes (67).

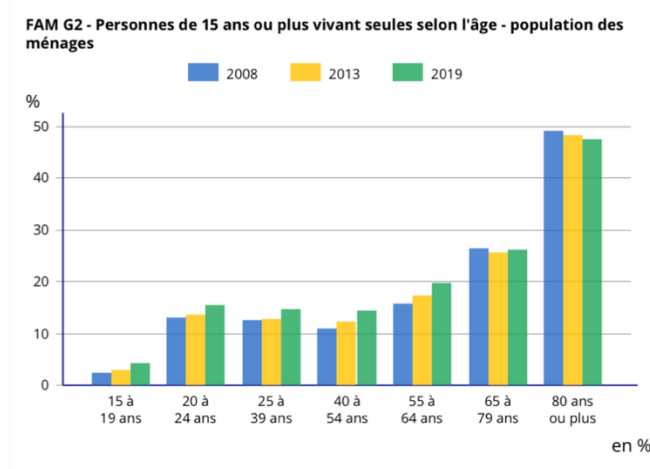


Figure 3 : Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge en Moselle (source : INSEE, exploitations principales, géographie au 01/01/2022)

V. 1. 2. Une baisse d'effectif de médecins généralistes

En Moselle, on compte 884 médecins généralistes libéraux en 2023 (**Annexe 6, Tableau 19**).

La densité des médecins généralistes pour 100 000 habitants en Moselle est en diminution d'après les chiffres de l'INSEE. Nous pouvons en effet dénombrer 136 individus pour 100 000 habitants en 2012 contre 126 en 2022 (68). Elle est inférieure à la densité moyenne de médecins généralistes en France, qui est de 149 pour 100 000 habitants en 2022 (69).

Ainsi, les conclusions portant sur l'inégalité d'accès aux soins et l'augmentation de la demande de soins sont superposables à celles obtenues au niveau national.

V. 2. Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du département

V. 2. 1. Définition

Une CPTS est un regroupement de professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent répondre à des problématiques de santé en s'organisant autour d'un projet commun.

Elle est ouverte à un ensemble d'acteurs de santé : les professionnels de santé de ville libéraux ou salariés, les professionnels de santé des hôpitaux ou des établissements de santé, ou encore les professionnels des services médico-sociaux (70).

Pour constituer cette communauté, un projet de santé doit être élaboré. C'est un prérequis à la contractualisation entre l'ARS et les professionnels.

Les différentes idées proposées par les professionnels de santé (coordination ville-hôpital, organisation des soins non programmés, coopération entre médecins et infirmiers, attractivité du territoire, etc.) émergent majoritairement de leur initiative dans le but de mieux structurer leur relation.

L'objectif principal de cette communauté est de faciliter l'exercice des professionnels de santé afin de fluidifier le parcours de santé des patients et d'améliorer leur prise en charge (71).

L'une des mesures du plan de transformation du système de santé « Ma santé 2022 », visant à décloisonner et réorganiser le système de soins, était d'atteindre le nombre symbolique de 1 000 CPTS au niveau national en 2022 (au 31/03/23 : 803 CPTS sont implantées au niveau national et 186 sont en phase de préprojet) (72).

V. 2. 2. La cartographie des CPTS en Moselle

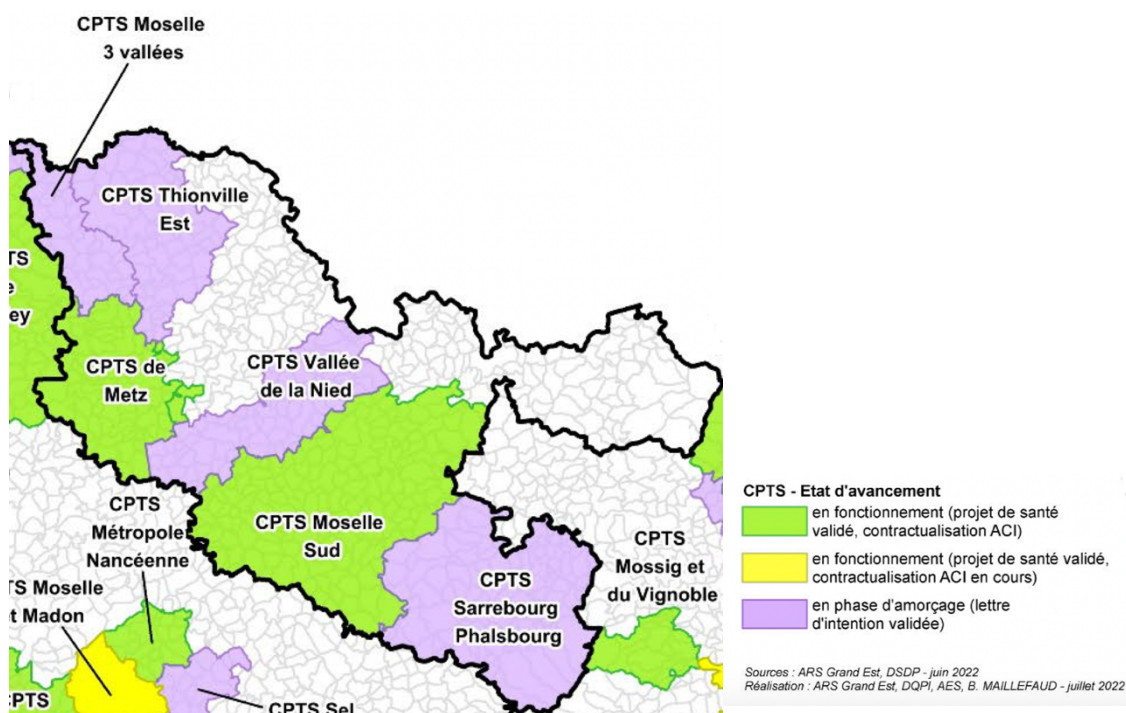


Figure 4 : Carte des CPTS dans le Grand Est (source : ARS Grand Est, juin 2022)

Sur le territoire de la Moselle, les CPTS en activité sont au nombre de six (73) :

- CPTS de Metz et environs.
- CPTS Moselle Sud.
- CPTS Moselle 3 vallées.
- CPTS Sarrebourg Phalsbourg.
- CPTS Thionville Est.
- CPTS Vallée de la Nied.

Les projets de CPTS en Moselle sont :

- CPTS Bitch.
- CPTS Forbach Freyming.
- CPTS Sarreguemines.

V. 3. La CPTS de Metz et environs

V. 3. 1. Présentation

Elle a été inaugurée le 13 novembre 2018 et regroupe 68 communes pour une population globale de 263 000 habitants :

- Metz (120 000 habitants) : 45 % de la population du territoire.
- Maizières-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy : un total de 100 000 habitants.
- 35 communes d'environ 1 000 habitants/commune.

Le territoire de la CPTS de Metz et environs rassemble 1 696 professionnels de santé dont 281 médecins généralistes. Parmi les médecins généralistes en activité du territoire, 159 sont adhérents à la charte de la CPTS (74, 75).



Figure 5 : Le territoire de la CPTS de Metz et environs (source : site internet CPTS-metz.fr)

V. 3. 2. L'information sur la téléconsultation accessible via le site internet de la CPTS de Metz et environs

A partir du 1^{er} mars 2020, des informations sur la téléconsultation ont été mises à disposition des médecins adhérents à la CPTS de Metz et environs via son site internet, afin d'aider les professionnels de santé à se familiariser sur cette pratique médicale.

Ce site est consultable via l'adresse internet « <https://www.cpts-metz.fr> ». Un mot de passe est nécessaire pour se connecter à l'accès réservé aux professionnels de santé (76). Une fois l'utilisateur connecté à la page réservée aux médecins, pharmaciens et infirmiers, un onglet nommé « Téléconsultation » est présent. Il renvoie à une page web contenant deux nouveaux onglets :

- « Téléconsultation en cabinet ou en EHPAD ».
- « Téléconsultation assistée en lien avec la Maison Médicale de Garde de Metz ».

Les médecins adhérents ont été prévenus de la mise en place de ces informations par courriel le 19 mars et le 1^{er} avril 2020 pour la partie « Téléconsultation assistée en lien avec la MMG de Metz » ainsi que le 26 mars et le 27 mars 2020 pour la partie

« Téléconsultation en cabinet ou en EHPAD ». Une newsletter dénommée « News spéciale COVID-19 » a également été envoyée pendant le mois d'avril 2020.

V. 3. 2. 1. « Téléconsultation en cabinet ou en EHPAD »

Cette page web contient des informations divisées en deux parties, sur la téléconsultation en cabinet médical à gauche de la page et sur la téléconsultation en EHPAD à droite de la page (77).

Concernant la partie téléconsultation en cabinet médical, elle débute par la définition et l'objectif de la télémédecine. Elle est suivie de deux onglets :

- Le premier, dénommé « Tout savoir sur la téléconsultation » mène à la page web « La téléconsultation » du site internet de l'Assurance Maladie (« ameli.fr ») et contient de nombreuses informations sur la téléconsultation (point historique, définition et public éligible, organisation et déroulement, tarification et facturation, aide à l'équipement de l'Assurance Maladie, charte de bonnes pratiques).
- Le deuxième, dénommé « Tout savoir sur la téléexpertise » mène à la page web « La téléexpertise » du site internet de l'Assurance Maladie (« ameli.fr ») et contient de nombreuses informations sur la téléexpertise (qui peut pratiquer une téléexpertise, pour quel patient, pour quelles situations médicales, organisation et déroulement, tarification et déroulement, point historique).

Puis, un lien nommé « Odys Télémédecine » permet de consulter le site internet de Pulsy qui est l'opérateur privilégié de la e-santé en Grand Est. Pulsy met à disposition le service régional de téléconsultation Odys Web.

Une sélection de différentes plateformes de téléconsultation (entr'Actes, DoctolibPro, Qare, Maiia, TokTokDoc, Odys) est ensuite proposée avec leurs logos renvoyant directement l'utilisateur sur leurs sites web respectifs.

Enfin, une aide à la facturation de la téléconsultation est disponible via les onglets de plusieurs logiciels médicaux (MLM, CROSSWAY, MédiClick, AxiSanté, HelloDoc, Médistory) contenant des fiches pratiques pédagogiques en format « pdf ».

Concernant la partie téléconsultation en EHPAD, elle débute par une présentation du déploiement de la téléconsultation en EHPAD, dans le territoire de la CPTS de Metz et environs, par le moyen d'une tablette avec l'implication de la société TokTokDoc.

Ensuite, les étapes pour la mise en œuvre de la téléconsultation TokTokDoc en EHPAD par les médecins sont listées : extraire la liste des patients suivis dans un établissement, remplir un tableau Excel (disponible via un onglet) avec les informations de ces patients puis le transmettre à TokTokDoc (la liste sera disponible sur la tablette), contacter TokTokDoc pour former le personnel (via l'onglet « Mode d'emploi TokTokDoc ») et informer les médecins qui interviennent dans l'établissement dont l'HAD pour qu'ils puissent se former (via l'onglet « Téléconsultation en EHPAD/Formation des médecins »).

Une liste des EHPAD sur le territoire de la CPTS est également disponible via un onglet, de même qu'un tutoriel sur l'utilisation du logiciel médical « TitanWeb » dans le cadre de l'HAD.

Enfin, un lien « Google Forms » apparaît pour une enquête sur la téléconsultation en EHPAD.

V. 3. 2. 2. « Téléconsultation assistée à la Maison Médicale de Garde de Metz »

Cette page web présente la téléconsultation assistée (avec matériels connectés) mise à disposition par la CPTS de Metz et environs via la Maison Médicale de Garde de Metz (78). Une vidéo d'une durée de 6 minutes et 30 secondes pour découvrir la téléconsultation assistée est disponible.

Un lien d'inscription pour devenir médecin téléconsultant (durée de formation d'une heure) est proposé ainsi qu'un lien pour prendre rendez-vous avec un technicien dans le but d'installer le logiciel de téléconsultation TELEMEDICA et de télécharger l'application Entr'actes. Cette application permet aux médecins inscrits d'être sollicités par le cabinet de garde, Médigarde ou la régulation c15 pour prendre une téléconsultation.

Des onglets renvoyant vers des documents « pdf » contenant la notice et les règles du cabinet de garde en plus du mode d'emploi du chariot de téléconsultation sont disponibles.

L'adresse de la Maison médicale de garde est affichée en bas de la page web.

Enfin, une rubrique « Média » rassemble une vidéo de présentation dénommée « Téléconsultation : une solution en plus face au Coronavirus » et un article de journal datant du 26 mars 2020 en rapport avec l'épidémie de la COVID-19 en Lorraine.

VI. Rationnel et justification de la thèse

Comme nous l'avons vu, les possibilités offertes par la santé numérique pour répondre aux enjeux de santé sont nombreuses et diversifiées.

Intégrer la téléconsultation à la pratique quotidienne des médecins et en accroître l'utilisation apportent des bénéfices indéniables sur le plan médical et économique.

A notre connaissance, aucune analyse sur l'évolution de la téléconsultation n'a été réalisée depuis la fin des mesures dérogatoires sur la prise en charge des téléconsultations dans le département de la Moselle. La dernière étude provenant de la DREES et concernant l'évolution de cette pratique médicale en France a été menée sur les années 2020 à 2021. Nous pouvons nous demander si la téléconsultation occupe une place pérenne dans la pratique médicale des médecins généralistes mosellans après ce « retour à la normale ».

D'un autre côté, nous avons vu également qu'un des freins au déploiement de la téléconsultation était le manque d'informations sur ce mode d'exercice. Or, la CPTS de Metz et environs a mis à disposition sur son site internet différents types d'informations en rapport avec cette pratique médicale pour les médecins généralistes de ce territoire depuis la crise sanitaire de la COVID-19.

Dans la première partie de notre thèse, nous proposons d'étudier l'évolution de la téléconsultation chez les médecins généralistes mosellans depuis la pandémie de la COVID-19 de mars 2020 à mars 2023.

L'étude permettra de nous éclairer sur la répartition des actes de téléconsultation et de nous renseigner sur le nombre de médecins généralistes téléconsultants en Moselle. Cette analyse contribuera à établir un « diagnostic de territoire » en repérant d'éventuelles disparités territoriales. Il s'agit de l'un des objectifs de la feuille de route télémédecine Grand Est 2021-2023.

Partant du postulat que l'information dispensée par la CPTS de Metz et environs a pu aider les médecins généralistes de cette zone démographique dans leur pratique, nous pouvons nous attendre à retrouver un nombre de médecins généralistes téléconsultants plus élevé sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste du département, de même pour le nombre d'actes de téléconsultation enregistrés sur ce même territoire.

Dans la deuxième partie de la thèse, nous essayerons de connaître le ressenti des médecins généralistes vis-à-vis de cette information et de déterminer leur besoin complémentaire de formation à la téléconsultation. Nous chercherons aussi à vérifier si le profil socio-démographique des médecins de la CPTS de Metz et environs est comparable à celui obtenu à l'aide des données de la CPAM de Moselle.

Analyse descriptive de l'évolution de la téléconsultation en Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19 *(1^{ère} partie présentée par Elsa NGHIEM)*

I. Matériel et méthodes

I. 1. Objectifs et type d'étude

L'objectif principal de la première partie de notre thèse consiste à analyser l'évolution du nombre d'actes de téléconsultation pratiqués par les médecins généralistes libéraux en Moselle depuis l'épidémie du COVID-19.

Cette étude nous aidera à déterminer la répartition territoriale des actes de téléconsultation en Moselle et à déceler des caractéristiques socio-démographiques des médecins téléconsultants sur ce département.

Ce travail nous permettra de savoir si le nombre d'actes de téléconsultation et de médecins téléconsultants est supérieur sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle.

Afin de répondre à ces objectifs, il a été décidé de réaliser une analyse descriptive.

I. 2. Population ciblée

L'étude se limite au département de la Moselle.

L'analyse porte sur les médecins généralistes libéraux en activité, exerçant sur le département.

Le critère d'inclusion est tous les médecins généralistes en activité libérale, enregistrés dans la base de données de la CPAM de Moselle.

Les critères d'exclusions sont les médecins spécialistes, les médecins généralistes remplaçants, les médecins généralistes retraités actifs et les médecins généralistes hospitaliers.

Au total, la population étudiée varie de 820 (avril 2020) à 898 (avril 2022) médecins généralistes selon les périodes.

I. 3. Recueil des données statistiques

Les données statistiques sur la téléconsultation et sur les médecins généralistes libéraux en Moselle, sont issues de la base de données informationnelles de la CPAM de Moselle.

Les données brutes recueillies s'étendent de mars 2020 à mars 2023 et nous ont été envoyées par courriel en trois parties.

I. 3. 1. Année 2020

Pour les données de 2020, elles nous ont été envoyées par un médecin appartenant à l'URPS-ML Grand Est, chargé de mission CPTS, le 27 août 2020. Ces données se présentaient sous la forme de tableaux et de graphiques, dans un document au format word intitulé « Activité Télémedecine CPTS Metz / Moselle » (**Annexe 2**).

Un document informatif au sujet de la téléconsultation en Moselle nommé « Cartographie TLM Moselle » nous avait aussi été adressé pendant le mois de juillet 2020 (**Annexe 3**).

I. 3. 2. Années 2021 à 2023

Pour les données recueillies de janvier 2021 à mars 2023, elles nous ont été transmises par un interlocuteur de la CPAM de Moselle travaillant en lien avec la CPTS de Metz et environs le 6 janvier 2023 puis le 27 mars 2023. Ces données se présentaient sous forme de tableaux, classés par onglet, dans deux feuilles de calcul Excel.

Dans le premier document (CPAM, janvier 2023), on retrouvait sur différents onglets :

- Onglet 1 : « Quantité d'actes de télémedecine (TC + TCG) » cumulées en Moselle (par CPTS) : Base de mandatement : janvier 2020 au 13/12/2022*.
- Onglet 2 : « Quantité d'actes de télémedecine (TC + TCG) » par mois par CPTS : Base de mandatement : janvier 2020 au 13/12/2022*.
- Onglet 3 : « Quantité d'actes de télémedecine (TC + TCG) » par mois et par sexe : Base de mandatement : janvier 2020 au 13/12/2022*.
- Onglet 4 : « Quantité d'actes de télémedecine (TC + TCG) » par mois et par classe d'âge (calculée à partir du numéro d'immatriculation) : Base de mandatement : janvier 2020 au 13/12/2022*.

*Attention sur ce document, les données de 2020 ne sont pas exploitables.

Dans le second document (CPAM, mars 2023), on retrouve sur différents onglets :

- Onglet 1 : Lisez-moi « Liste des actes ciblés pour les généralistes ».
- Onglet 2 : « Part des généralistes ayant réalisé au moins une téléconsultation » par mois et par territoire : Base de mandatement : mars 2021 à mars 2023.
- Onglet 3 : « Part des généralistes ayant réalisé au moins une téléconsultation » en Moselle sur l'année 2023.
- Onglet 4 : « Part des généralistes ayant réalisé au moins une téléconsultation » par mois en Moselle : Base de mandatement : mars 2021 à mars 2023.
- Onglet 5 : « Quantité d'actes de télémedecine (TC + TCG) » par mois et par CPTS : Base de mandatement : janvier 2021 à mars 2023*.
- Onglet 6 : « Quantité d'actes de télémedecine (TC + TCG) » en Moselle par CPTS : Base de mandatement : janvier 2021 à mars 2023*.

*Attention sur ce document, certaines données de 2021 sont manquantes.

Un complément d'information à ce second document (sous forme de tableau Excel) nous a été envoyé le 9 mai 2023 et concerne le nombre de médecins généralistes ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois selon la tranche d'âge sur la période de janvier 2022 à avril 2023.

I. 4. Analyse des données

L'ensemble des données recueillies a été rassemblé et d'abord trié.

I. 4. 1. Type de données

I. 4. 1. 1. Quantité d'actes de téléconsultation

Concernant les actes de téléconsultation, le nombre total enregistré sur le territoire du département, correspond à l'ensemble des actes de téléconsultation remboursés par la sécurité sociale, pour les affiliés du « régime général ».

Pour l'année 2020, nous avons pu calculer les différentes données manquantes sur la quantité d'actes de téléconsultation pratiqués par les médecins généralistes mosellans de mars à juillet 2020 à partir des tableaux figurant dans le document « Activité Télé médecine CPTS Metz / Moselle » (**Annexe 2**). Nous avons ainsi établi de nouveaux tableaux (**Annexe 6**). Le reste des données de l'année 2020 n'a malheureusement pas pu être récupéré.

Pour la période de janvier 2021 à mars 2023, nous avons d'abord exploité le premier document de janvier à décembre 2021 (l'année 2020 n'étant pas interprétable). A partir du deuxième document, nous avons utilisé les données plus récentes sur la quantité d'actes de téléconsultation en 2022 et ajouté les données manquantes de décembre 2022 à mars 2023 (sans utiliser les données de 2021 qui étaient incomplètes).

En effet, les données concernant le nombre d'actes de téléconsultation varient en fonction de la période de recueil et des régularisations d'actes remboursés.

Ainsi, à partir des deux feuilles de calcul Excel (CPAM, janvier et mars 2023), nous obtenons des données exploitables sur le nombre d'actes de téléconsultation sur la période de janvier 2021 à mars 2023 (**Annexe 6**).

I. 4. 1. 2. Médecins en activité et pratiquant la téléconsultation

Pour l'année 2020, nous avons utilisé les données figurant dans l'**annexe 2**.

Pour les années 2021 à 2023, les données disponibles dans les documents Excel de la CPAM de Moselle (janvier et mars 2023), s'étendent sur la période de mars 2021 à avril 2023.

I. 4. 2. Logiciel

Nous avons ensuite traité ces données via le logiciel Excel pour calculer des paramètres statistiques (pourcentage, moyenne) et élaborer des graphiques (diagramme circulaire, diagramme à barres, histogramme). Le détail du traitement informatique des tableaux Excel et les compléments de résultats sont dans l'**annexe 6**.

L'analyse des données se décomposera en plusieurs parties :

- Analyse du profil des médecins généralistes en activité et des médecins généralistes téléconsultants en fonction de différentes variables (temps, sexe, âge, territoire).
- Analyse du nombre d'actes de téléconsultation en fonction de différentes variables (temps, sexe, âge, territoire)
- Calcul du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant selon le territoire (par CPTS) et à quatre périodes différentes : en avril 2020 (premier confinement), en avril 2021 (période de confinement), en avril 2022 (hors confinement) et en février 2023 (après la fin des mesures dérogatoires)
- Analyse ciblée sur le territoire de la CPTS Metz et environs par rapport au reste de la Moselle

II. Résultats

II. 1. Analyse du profil socio-démographique des médecins généralistes en Moselle

II. 1. 1. Analyse des médecins généralistes mosellans en activité

II. 1. 1. 1. Évolution du nombre de médecins généralistes mosellans en activité en fonction du temps

En Moselle, on compte 820 médecins généralistes libéraux en activité en 2020 (**Annexe 2** : « Répartition des MG de Moselle »).

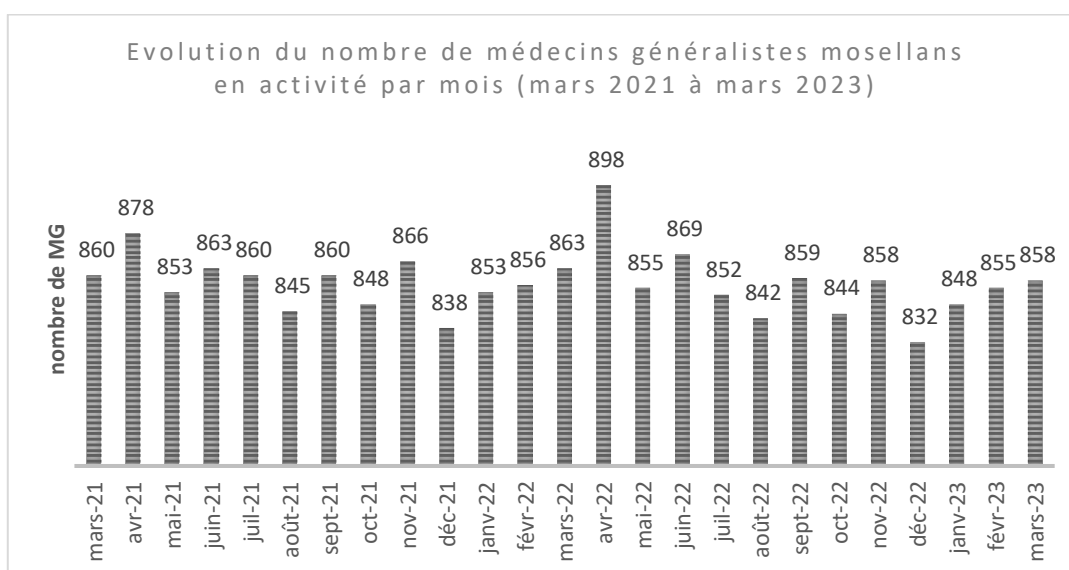


Figure 6 : Évolution du nombre de médecins généralistes mosellans en activité par mois (mars 2021 à mars 2023)

Remarque : les données de janvier et février 2021 sont manquantes.

Le nombre de médecins généralistes en activité sur la période de mars 2021 à mars 2023 varie entre 832 et 898 médecins généralistes selon les mois (**Annexe 6, Tableau 18**).

Il y a donc une relative stabilité du nombre de médecins généralistes en activité depuis 2020.

II. 1. 1. 2. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité selon le sexe

Sur le département, il y a 292 femmes (soit 36 % des médecins généralistes) et 528 hommes (soit 64 % des médecins généralistes) en 2020 (**Annexe 2** : « Répartition des MG de Moselle »).

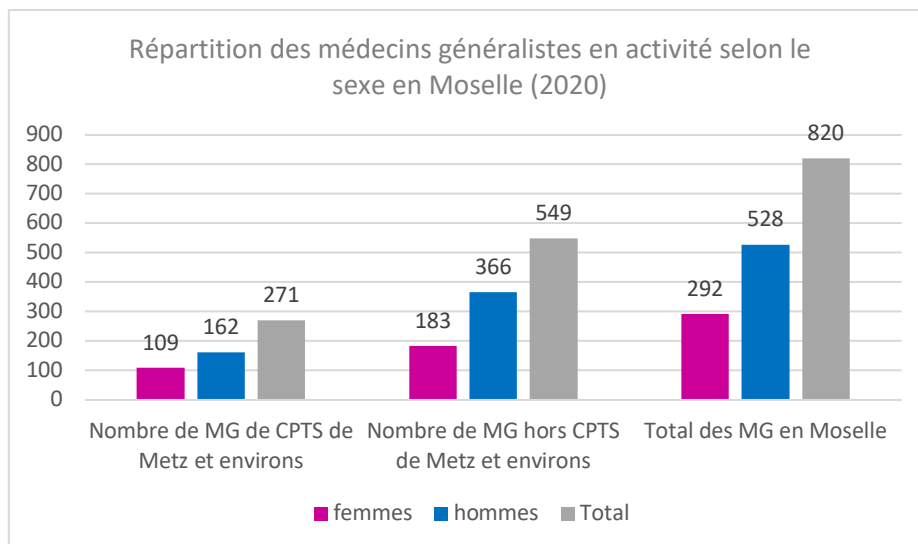


Figure 7 : Répartition des médecins généralistes en activité selon le sexe en Moselle (2020)

La majorité des médecins généralistes sont donc de sexe masculin en Moselle (**Annexe 6, Tableau 13**).

II. 1. 1. 3. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité par tranche d'âge

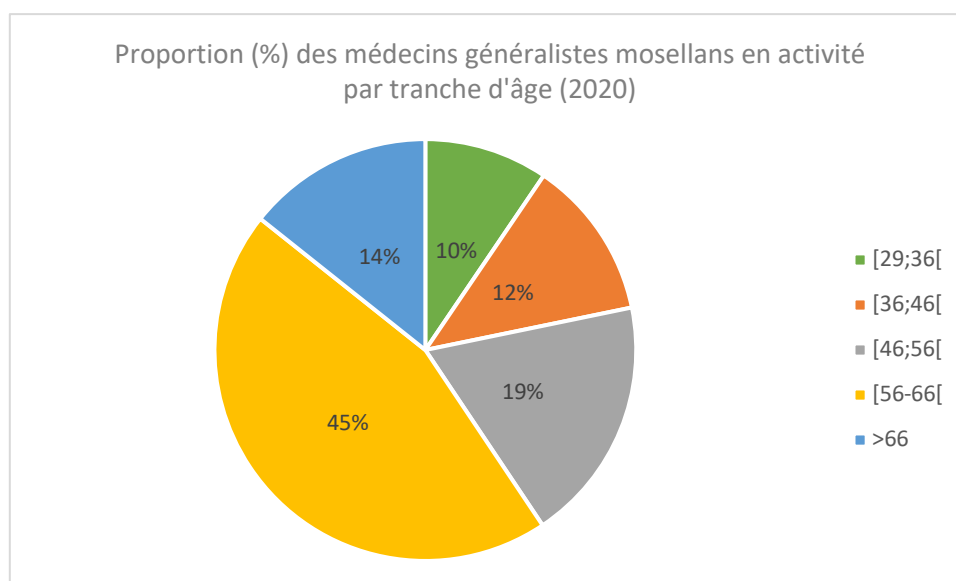


Figure 8 : Proportion (%) des médecins généralistes mosellans par tranche d'âge (2020)

Selon les données de 2020, on compte 370 médecins généralistes mosellans ayant un âge compris entre 56 et 66 ans (âge non révolu) (**Annexe 6, Tableau 13**). Ils représentent 45 % des médecins généralistes du département.

Plus de la moitié des médecins généralistes en activité en Moselle ont un âge supérieur à 56 ans.

II. 1. 1. 4. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité par sexe et par tranche d'âge

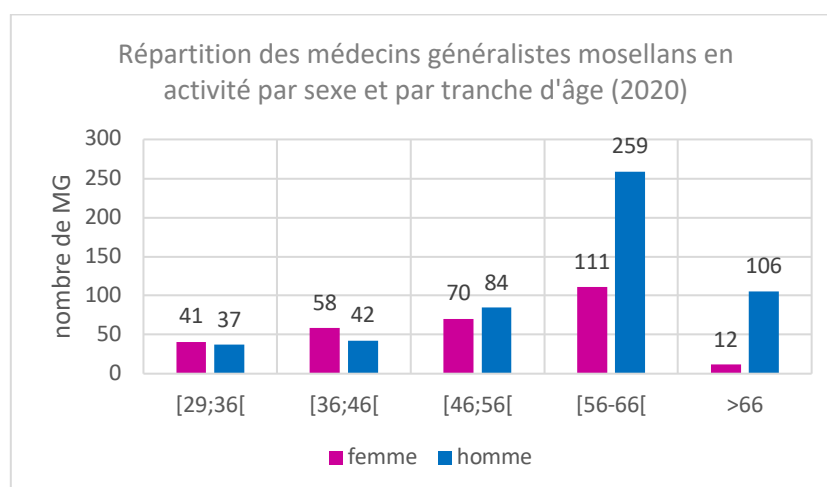


Figure 9 : Répartition des médecins généralistes mosellans en activité par sexe et par tranche d'âge (2020)

En Moselle, le nombre de médecins généralistes de sexe masculin âgés de plus de 46 ans est supérieur à celui des médecins généralistes de sexe féminin (**Annexe 6, Tableau 13**). A l'inverse, pour les médecins généralistes de moins de 46 ans, les médecins généralistes de sexe féminin sont majoritaires.

Cela témoigne d'une féminisation progressive de la profession médicale.

II. 1. 1. 5. Répartition des médecins généralistes mosellans en activité selon le territoire (par CPTS)

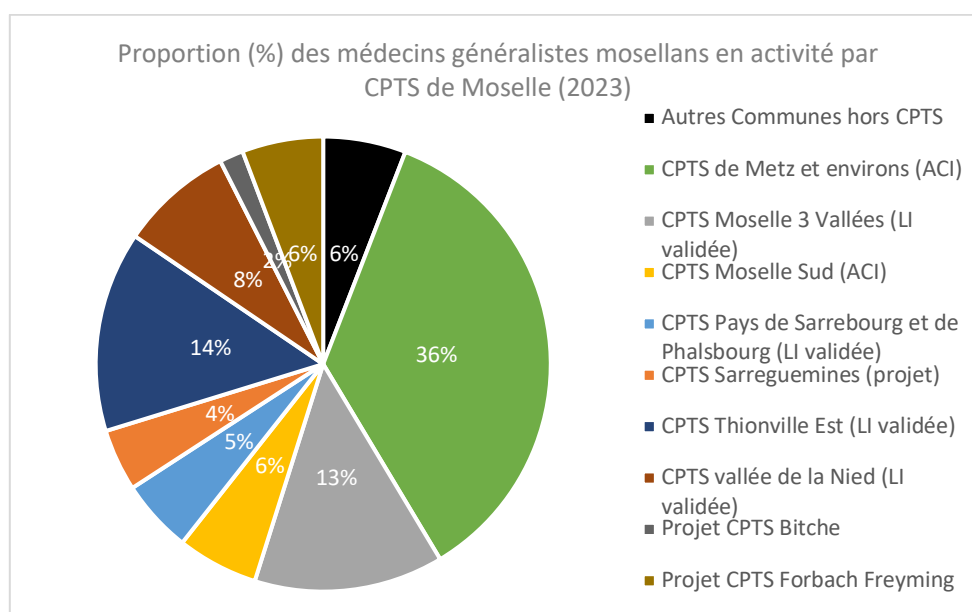


Figure 10 : Proportion (%) des médecins généralistes mosellans en activité par CPTS de Moselle (2023)

C'est sur le territoire de la CPTS de Metz et environs qu'il y a le plus grand nombre de médecins généralistes en activité (314 médecins en 2023). Ils représentent 36 % des médecins généralistes mosellans (**Annexe 6, Tableau 19**).

En deuxième position, le territoire de la CPTS de Thionville Est regroupe 14 % des médecins généralistes en activité.

Les médecins généralistes en activité exercent donc plus dans les grandes villes en Moselle.

II. 1. 2. Analyse des médecins généralistes mosellans téléconsultants

II. 1. 2. 1. Évolution des médecins généralistes mosellans téléconsultants en fonction du temps

II. 1. 2. 1. 1. En 2020 : Nombre et taux de médecins généralistes ayant fait au moins une téléconsultation par mois en Moselle

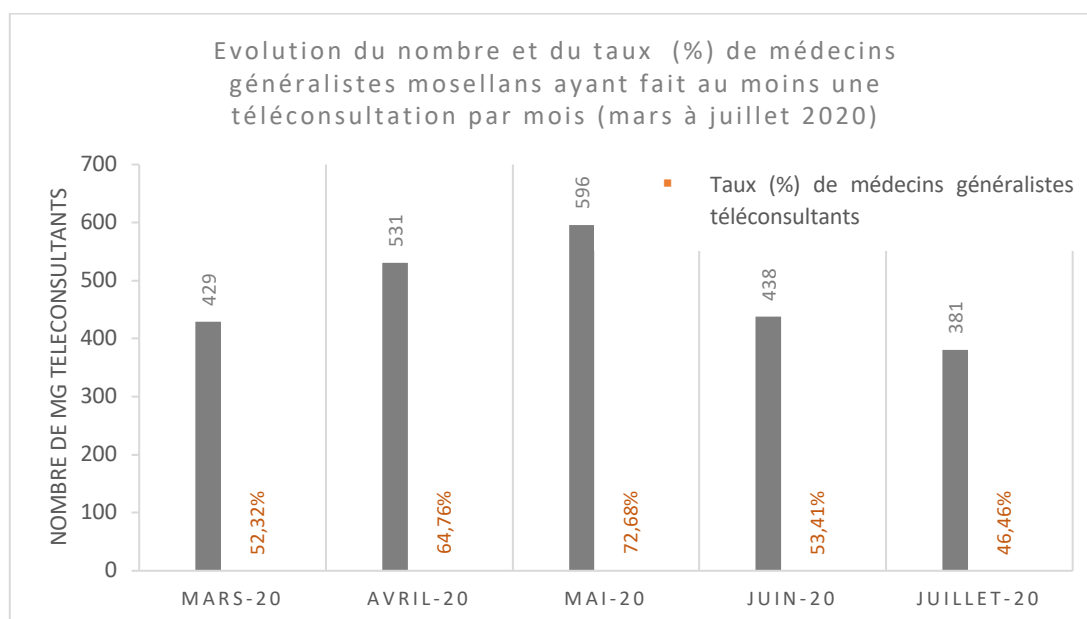


Figure 11 : Évolution du nombre et du taux (%) de médecins généralistes mosellans ayant fait au moins une téléconsultation par mois (mars à juillet 2020)

Entre mars et juin 2020, plus de la moitié des médecins généralistes mosellans ont pratiqué au moins une téléconsultation par mois.

En mai 2020, nous observons le taux le plus élevé avec 72,68 % des médecins généralistes mosellans qui ont pratiqué la téléconsultation pendant ce mois (**Annexe 6, Tableau 15**).

II. 1. 2. 1. 2. De 2021 à 2023 : Nombre et taux de médecins généralistes ayant fait au moins une téléconsultation par mois en Moselle

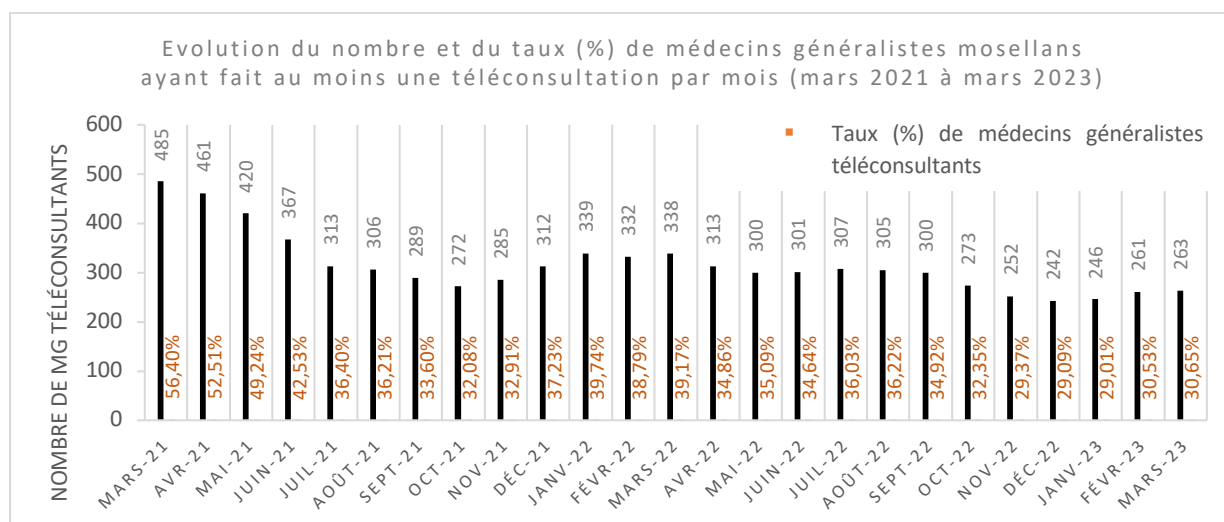


Figure 12 : Évolution du nombre et du taux (%) de médecins généralistes mosellans ayant fait au moins une téléconsultation par mois en Moselle (mars 2021 à mars 2023)

Nous observons une décroissance progressive du nombre de médecins généralistes ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois de mars 2021 à mars 2023 (**Annexe 6, Tableau 24**), cette diminution étant de l'ordre de 46 %.

En 2023, près d'un tiers des médecins généralistes pratique la téléconsultation en Moselle.

II. 1. 2. 2. Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants selon le sexe

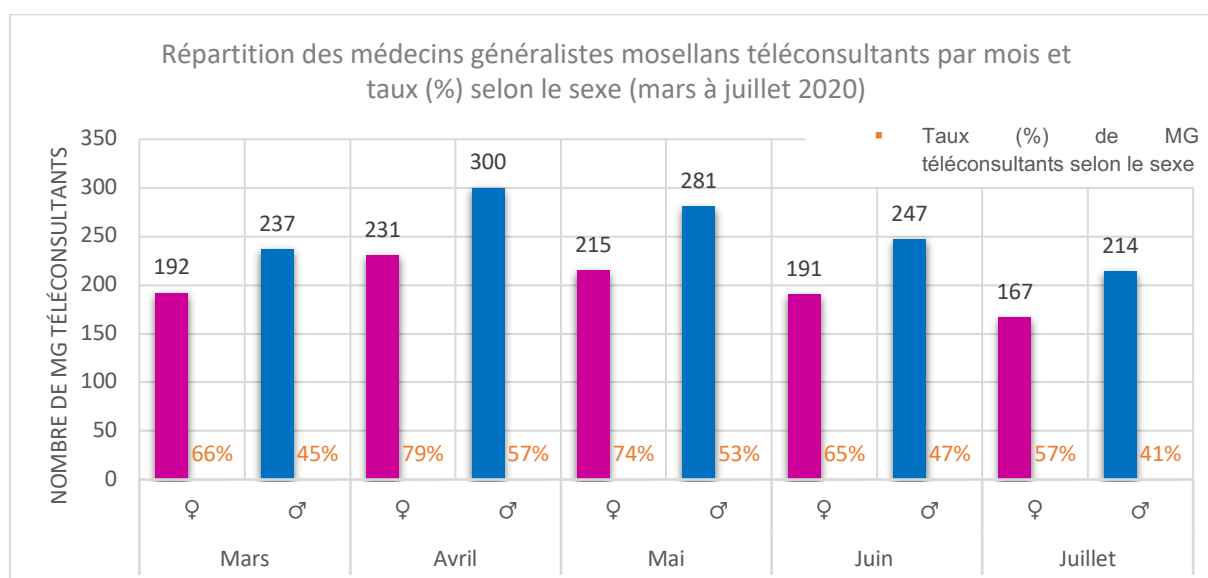


Figure 13 : Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants par mois et taux (%) selon le sexe (mars à juillet 2020)

Sur la période de mars à juillet 2020, le taux de médecins généralistes téléconsultants de sexe féminin est supérieur à celui des médecins généralistes téléconsultants de sexe masculin.

Par exemple, en avril 2020, 79 % des médecins généralistes de sexe féminin ont pratiqué la téléconsultation contre 57 % pour les médecins généralistes de sexe masculin (**Annexe 6, Tableau 14**).

II. 1. 2. 3. Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants par tranche d'âge

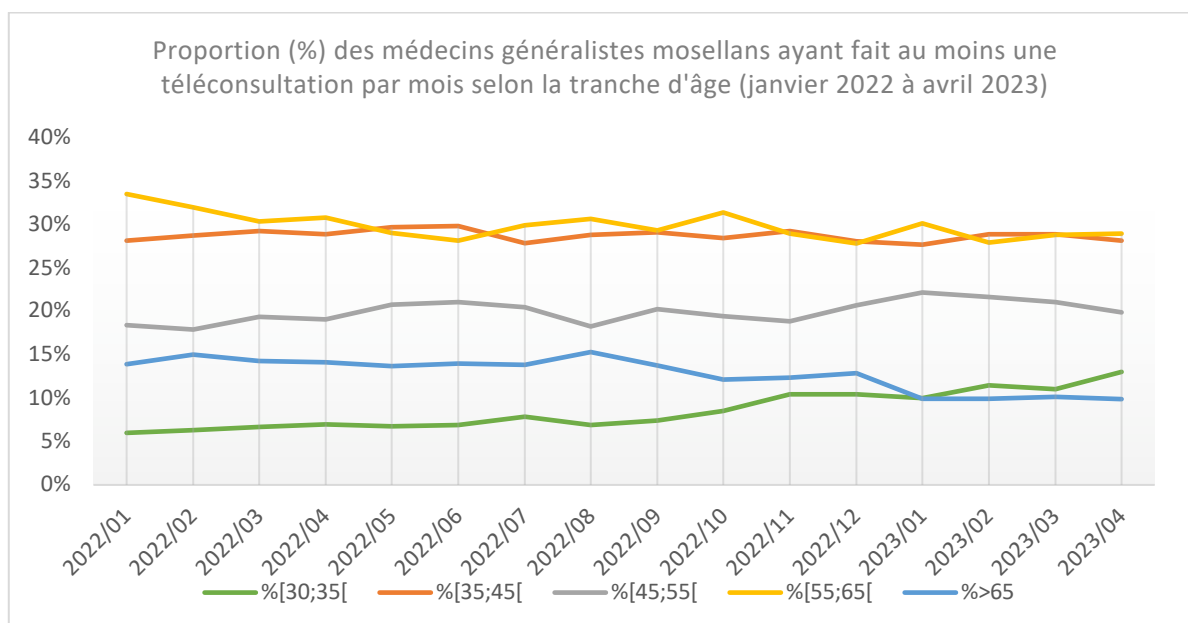


Figure 14 : Proportion (%) des médecins généralistes mosellans ayant fait au moins une téléconsultation par mois selon la tranche d'âge (janvier 2022 à avril 2023)

En Moselle, la part des médecins généralistes téléconsultants âgés de 55 à 65 ans est la plus grande.

La part des médecins généralistes téléconsultants ayant un âge compris entre 30 et 35 ans augmente au fil du temps (de 6 % en janvier 2022 à 13 % en avril 2023).

De même, la part des médecins généralistes téléconsultants ayant un âge compris entre 45 et 55 ans augmente légèrement (**Annexe 6, Tableau 26**).

Pour la part des médecins généralistes âgés entre 35 à 45 ans, celle-ci stagne sur cette période.

A contrario, la part des médecins généralistes téléconsultants de plus de 55 ans diminue progressivement.

II. 1. 2. 4. Répartition des médecins généralistes mosellans téléconsultants selon le territoire (par CPTS)

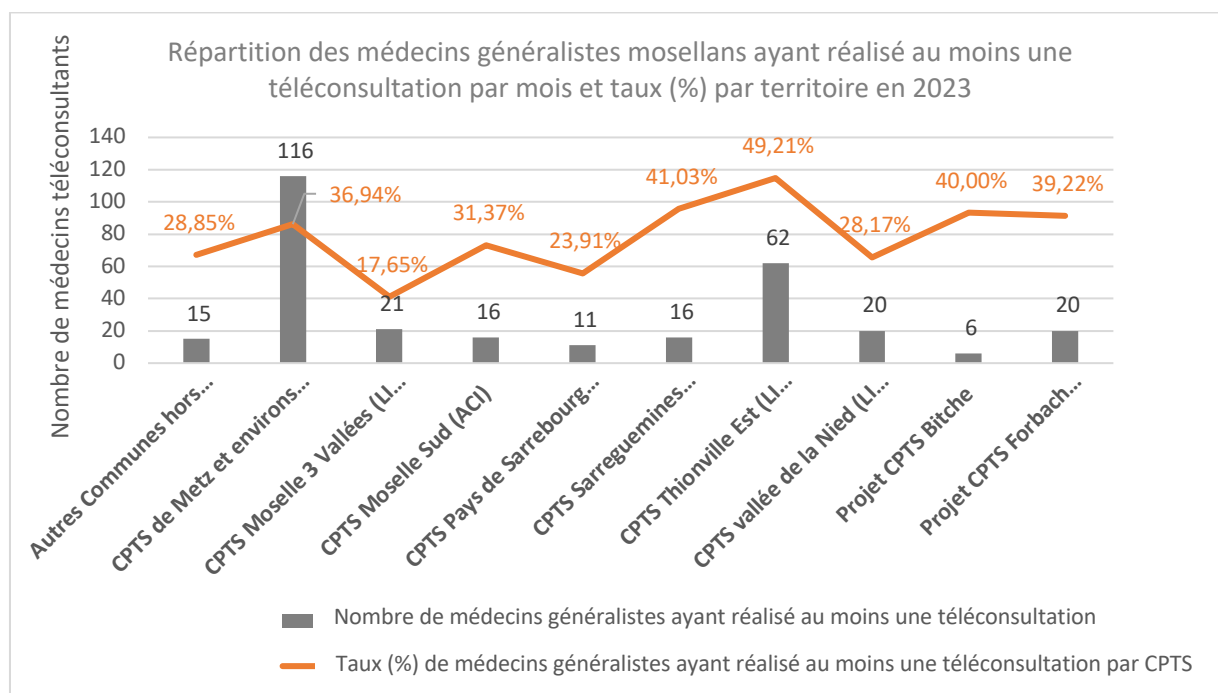


Figure 15 : Répartition des médecins généralistes mosellans ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois et taux (%) par territoire (2023)

En 2023, 116 médecins généralistes qui exercent sur le territoire de la CPTS de Metz et environs ont réalisé au moins une téléconsultation (**Annexe 6, Tableau 19**), soit 36,94 % des médecins généralistes qui exercent sur le territoire de la CPTS de Metz et environs.

Sur le territoire de la CPTS de Forbach Freyming, le taux de médecins généralistes utilisant la téléconsultation est de 39,22 % en 2023.

Sur le territoire de la CPTS de Sarreguemines, le taux de médecins ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois est de 41,03 % en 2023.

C'est sur le territoire de la CPTS Thionville Est que le taux de médecins généralistes téléconsultants est le plus important (49,21 %) en 2023.

Concernant le territoire de la CPTS de Bitche, nous voyons que le taux de médecins généralistes pratiquant la téléconsultation est important (40 %) mais l'effectif des médecins généralistes en activité sur ce territoire est faible, représentant 2 % du total des médecins mosellans en activité (**Figure 10**).

II. 2. Analyse du nombre d'actes de téléconsultation par les médecins généralistes mosellans

II. 2. 1. Évolution du nombre d'actes de téléconsultation en Moselle en fonction du temps

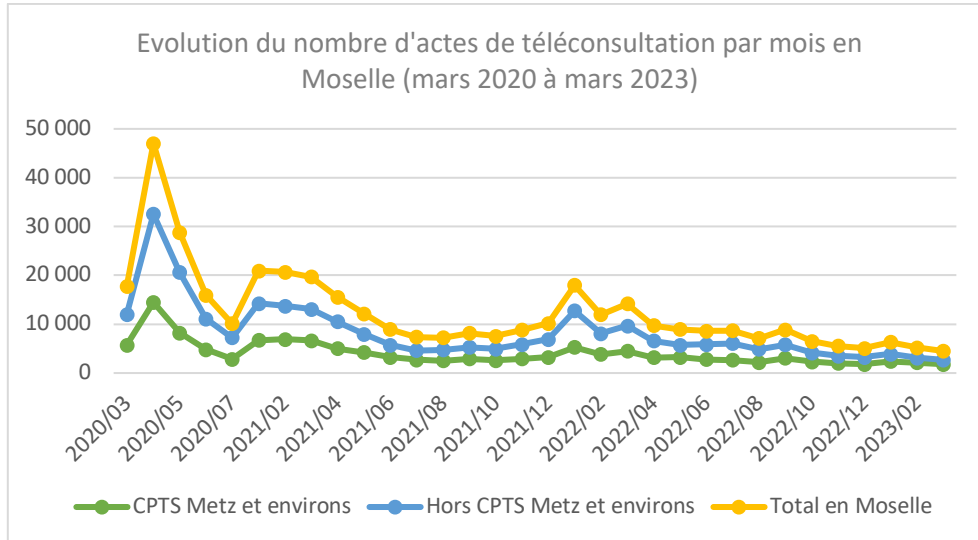


Figure 16 : Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois en Moselle (mars 2020 à mars 2023)

Remarque : la période d'août à décembre 2020 est manquante.

Ce graphique illustre le rapport entre la pandémie liée à la COVID-19 et le recours à cette pratique médicale pour répondre aux enjeux sanitaires (**Annexe 6, Tableau 22**).

II. 2. 1. 1. En 2020

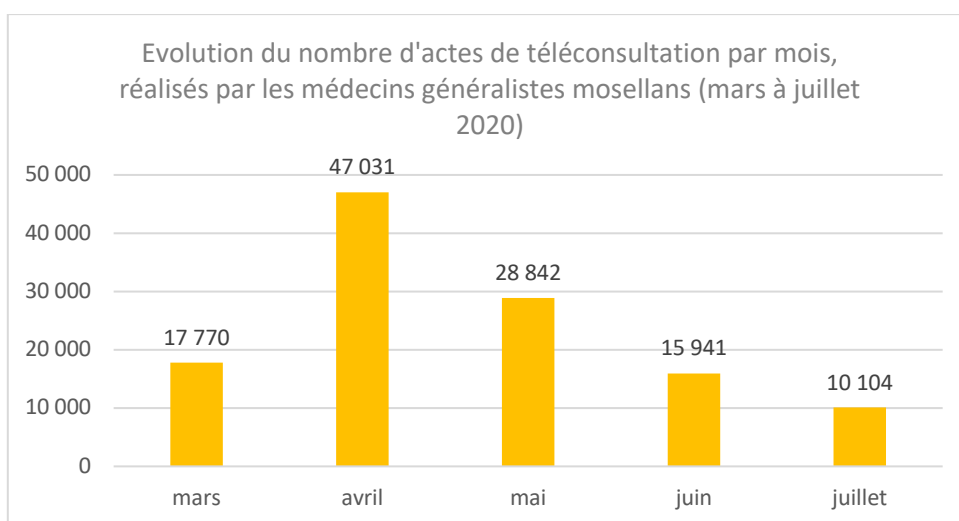


Figure 17 : Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes mosellans (mars à juillet 2020)

Pendant le mois de février 2020, 295 actes de téléconsultation ont été réalisés par les médecins généralistes mosellans (**Annexe 3**).

Le pic maximal de téléconsultation est observé lors du mois d'avril 2020, avec 47 031 actes de téléconsultation en Moselle (**Annexe 6, Tableau 16**). Il coïncide avec le début du premier confinement (du 17 mars 2020 au 11 mai 2020) en France.

Nous ne disposons pas des données sur la fin de l'année 2020 mais nous pouvons supposer, avec cette tendance, que nous constaterions un autre pic. Ce dernier coïnciderait avec le deuxième confinement national (du 29 octobre au 15 décembre 2020).

II. 2. 1. 2. En 2021

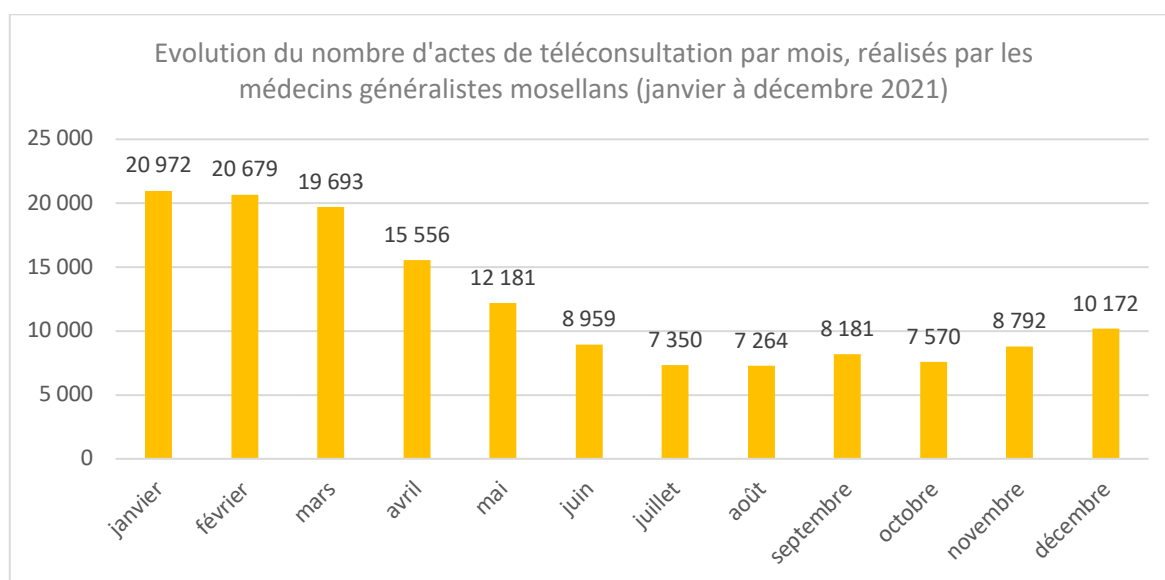


Figure 18 : *Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes mosellans (janvier à décembre 2021)*

Sur cet histogramme, un pic de téléconsultations est observé entre janvier et mars 2021, dans un contexte de pic épidémique lié à la COVID-19 qui a entraîné le début d'un troisième confinement. Ce dernier a duré du 5 avril au 2 mai 2021.

Nous comptons 20 972 actes en janvier 2021 et 19 693 actes en mars 2021 sur le département. Il y a ensuite une diminution de la quantité d'actes de téléconsultation les mois suivants (**Annexe 6, Tableau 22**).

II. 2. 1. 3. De 2022 à mars 2023

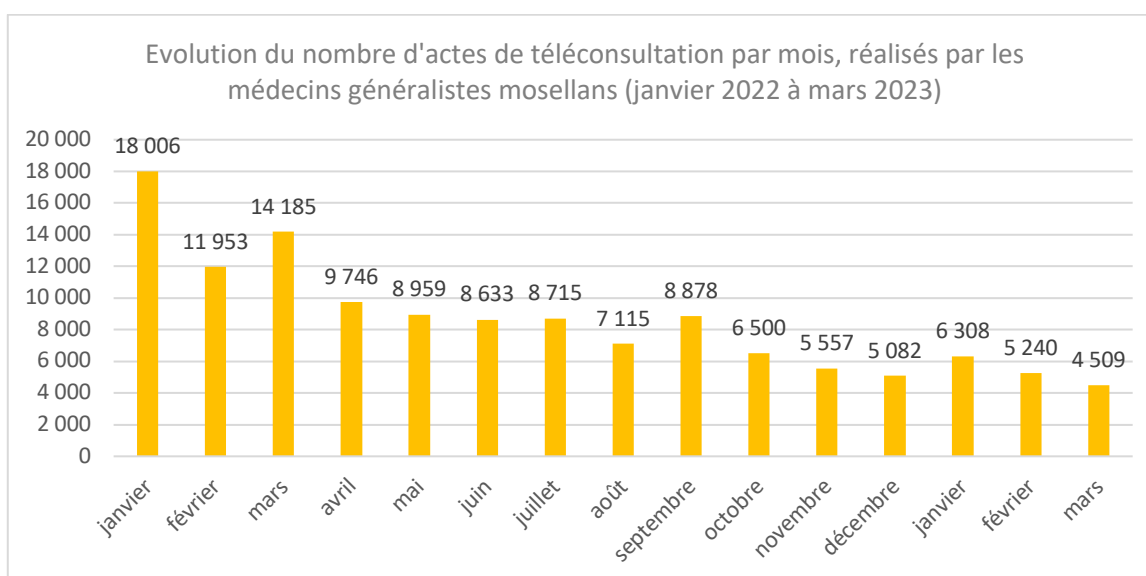


Figure 19 : Évolution du nombre d'actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes mosellans (janvier 2022 à mars 2023)

Un autre pic est visible entre janvier et mars 2022. En janvier 2022, 18 006 actes de téléconsultation ont été enregistrés en Moselle.

Après cette période, le nombre d'actes de téléconsultation décroît à nouveau au cours des mois suivants.

Le mois de mars 2023 enregistre le nombre le plus faible d'actes de téléconsultation en Moselle avec 4 509 actes (**Annexe 6, Tableau 22**), soit environ 10 fois moins qu'au mois d'avril 2020.

II. 2. 2. Répartition du nombre d'actes de téléconsultation selon le sexe

II. 2. 2. 1. En 2020

Sur la période de mars à juillet 2020, les médecins de sexe masculin ont réalisé plus d'actes de téléconsultation que les médecins de sexe féminin (**Annexe 2** : « Évolution du nombre de TLC par mois et selon le sexe des PS ») en Moselle.

II. 2. 2. En 2021 et 2022

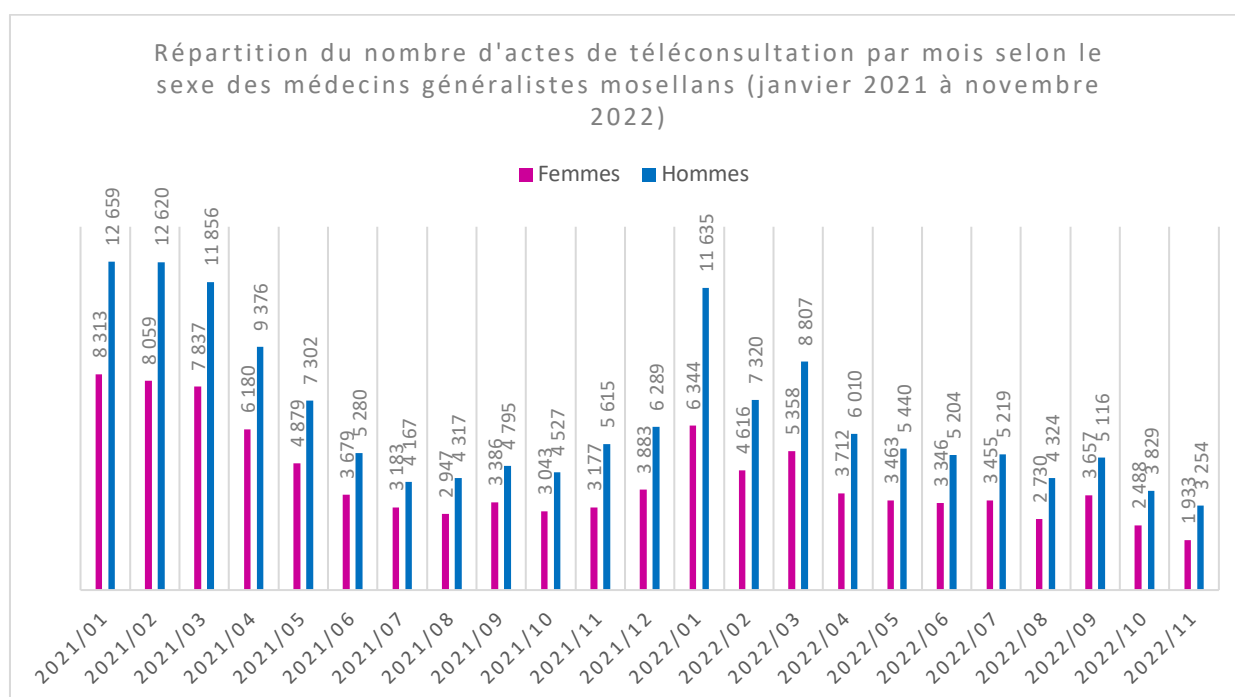


Figure 20 : Répartition du nombre d'actes de téléconsultation par mois selon le sexe des médecins généralistes mosellans (janvier 2021 à novembre 2022)

Remarque : les données du mois de décembre 2022 n'étant pas complètes, nous avons choisi de ne pas le représenter sur ce graphique.

Sur ce graphique, nous constatons que les actes de téléconsultation enregistrés sur le département ont été majoritairement réalisés par les médecins généralistes de sexe masculin (environ 60 %) sur la période de janvier 2021 à novembre 2022 en Moselle (**Annexe 6, Tableau 20**).

II. 2. 3. Répartition du nombre d'actes de téléconsultation par tranche d'âge

II. 2. 3. 1. En 2020

En avril 2020, les médecins généralistes ayant un âge compris entre 56 et 66 ans (âge non révolu) ont réalisé le plus grand nombre d'actes de téléconsultation (**Annexe 2** : « Répartition des TLC par classe d'âge »).

II. 2. 3. 2. En 2021 et 2022

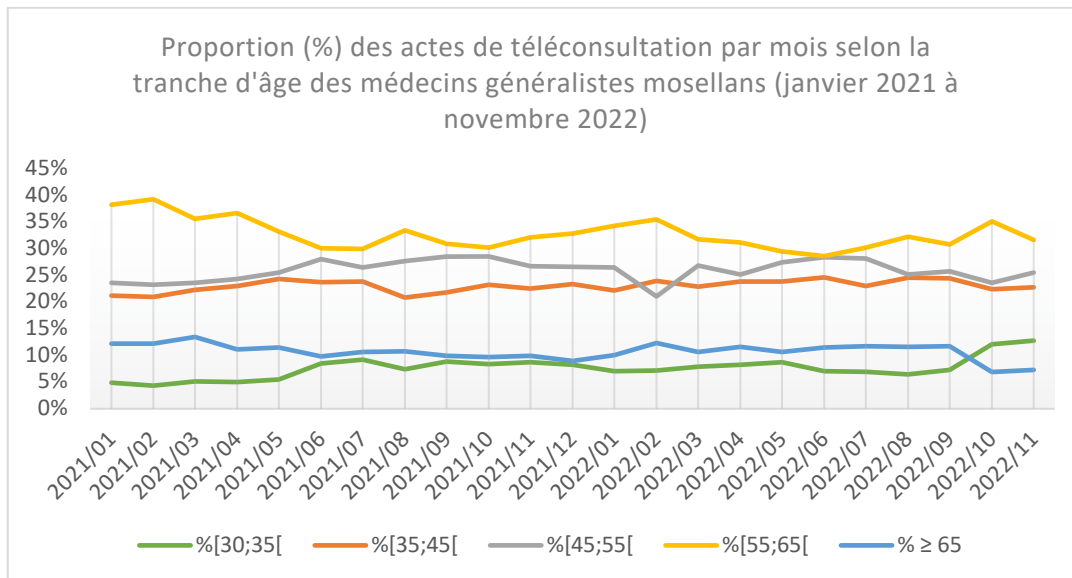


Figure 21 : Proportion (%) des actes de téléconsultation par mois selon la tranche d'âge des médecins généralistes mosellans (janvier 2021 à novembre 2022)

Remarque : les données du mois de décembre 2022 n'étant pas complètes, nous avons choisi de ne pas le représenter sur ce graphique.

La même observation qu'en 2020 peut être faite pour chaque mois des années 2021 à 2022, durant lesquels les praticiens ayant un âge compris entre 55 et 65 ans (âge non révolu) réalisent plus d'un tiers des actes de téléconsultation en Moselle.

A partir d'octobre 2022, nous constatons que la part des actes de téléconsultation des médecins ayant entre 30 et 35 ans, devient plus importante que celle des médecins âgés de plus de 65 ans.

La proportion des actes de téléconsultation réalisés par les praticiens ayant entre 30 et 55 ans augmente aussi au cours du temps. A l'inverse, la proportion des actes de téléconsultation réalisés par les médecins de plus de 55 ans décroît au fil du temps (**Annexe 6, Tableau 21**).

II. 2. 4. Répartition du nombre d'actes de téléconsultation selon le territoire (par CPTS)

II. 2. 4. 1. En 2021

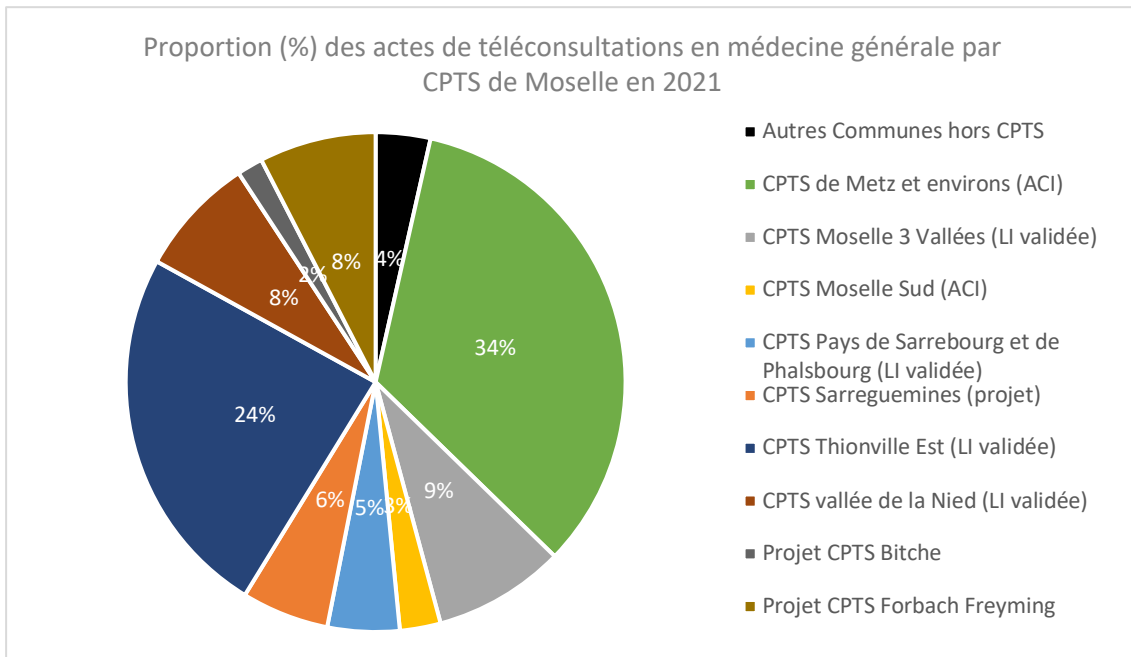


Figure 22 : Proportion (%) des actes de téléconsultation en médecine générale par CPTS de Moselle (2021)

II. 2. 4. 2. En 2022

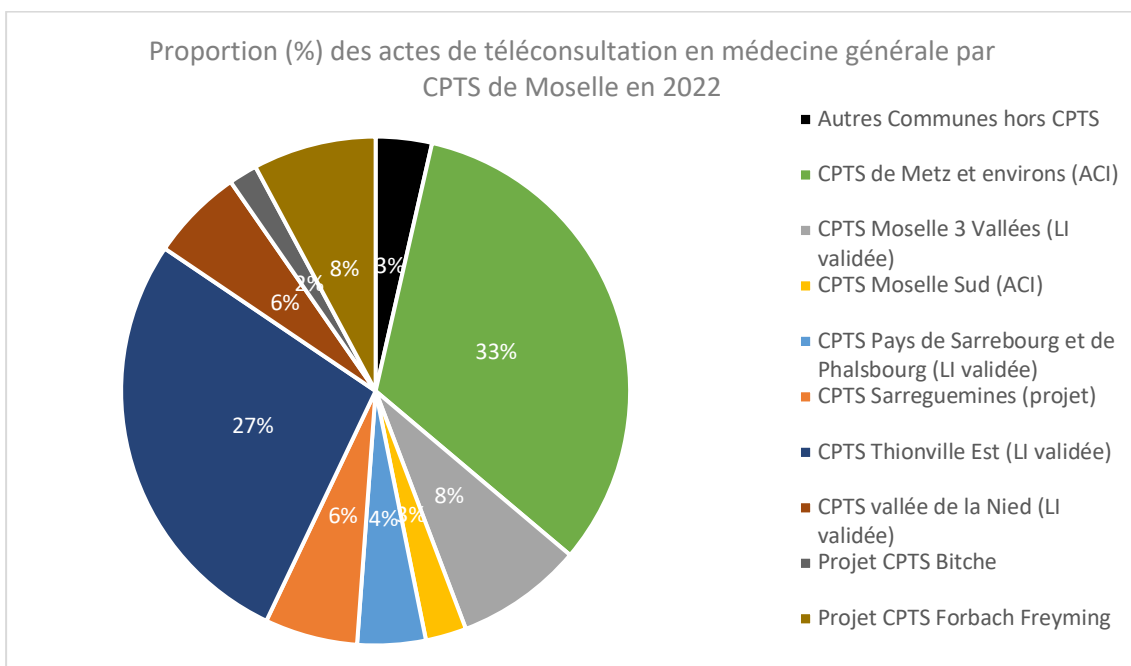


Figure 23 : Proportion (%) des actes de téléconsultation en médecine générale par CPTS de Moselle (2022)

II. 2. 4. 3. De janvier à mars 2023

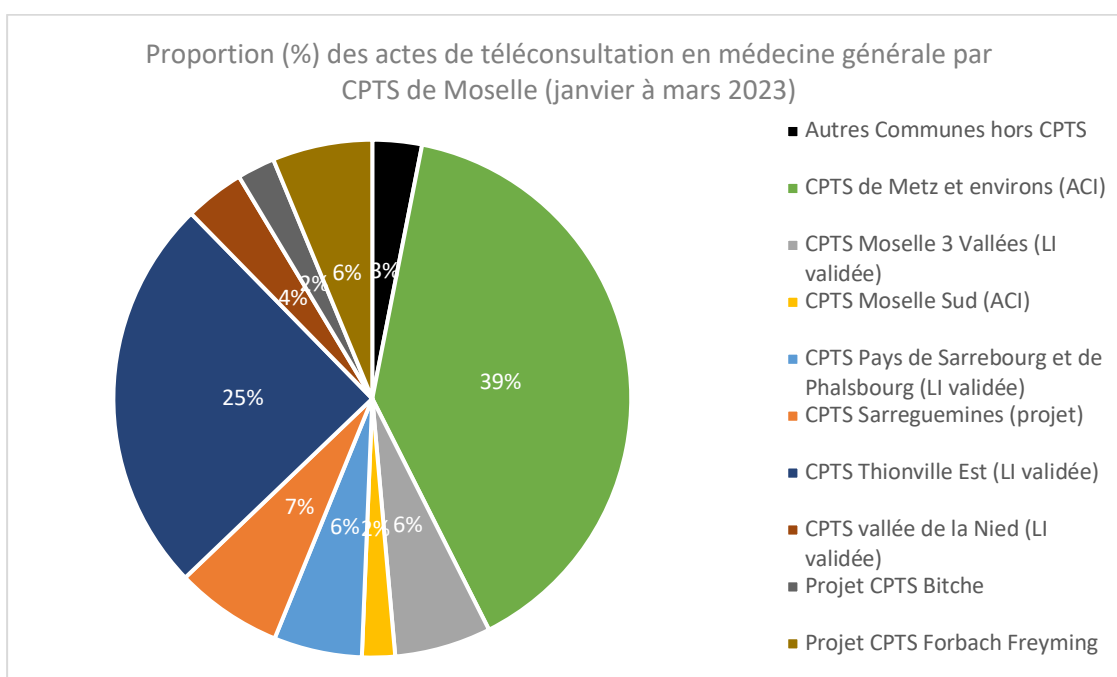


Figure 24 : Proportion (%) des actes de téléconsultation par CPTS de Moselle (2023)

C'est sur le territoire de la CPTS de Metz et environs que le nombre d'actes de téléconsultation est le plus élevé.

La part des actes réalisés par les médecins généralistes exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs a tendance à augmenter au cours des années, de 33 % en 2022 à 39 % au cours de l'année 2023 (**Annexe 6, Tableau 23**).

II. 3. Analyse du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle

II. 3. 1. Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle en fonction du temps

II. 3. 1. 1. De mars 2020 à mars 2023

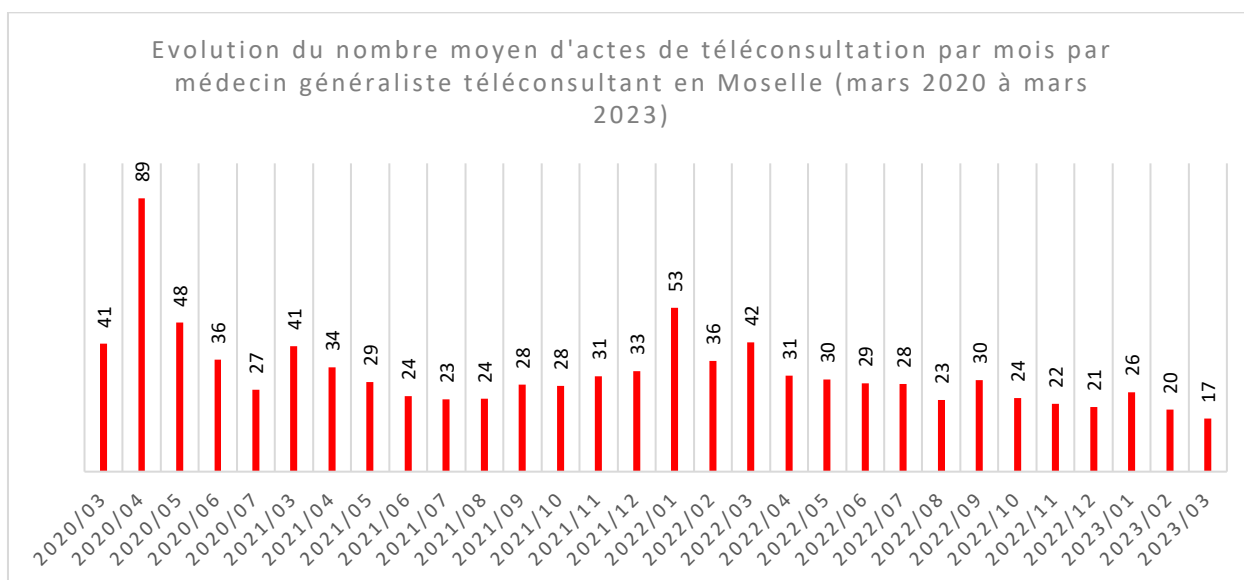


Figure 25 : Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois par médecin généraliste téléconsultant en Moselle (mars 2020 à mars 2023)

Remarque : les données d'août à décembre 2020 sont manquantes.

Ce graphique permet de voir que les médecins téléconsultants réalisent un plus grand nombre d'actes de téléconsultation par mois lors des périodes de confinement ou de pics épidémiques liés à la COVID-19.

En effet, en avril 2020, la moyenne d'actes mensuels de téléconsultation réalisés par médecin téléconsultant mosellan est la plus élevée (89 actes de téléconsultation par mois).

En mars 2021 (avant le troisième confinement), chaque praticien téléconsultant effectuait en moyenne 41 actes de téléconsultation par mois.

Pendant le mois de janvier 2022, un médecin téléconsultant réalisait en moyenne 53 actes de téléconsultation (**Annexe 6, Tableau 24**).

II. 3. 1. 2. A quatre périodes différentes (avril 2020, avril 2021, avril 2022, février 2023)

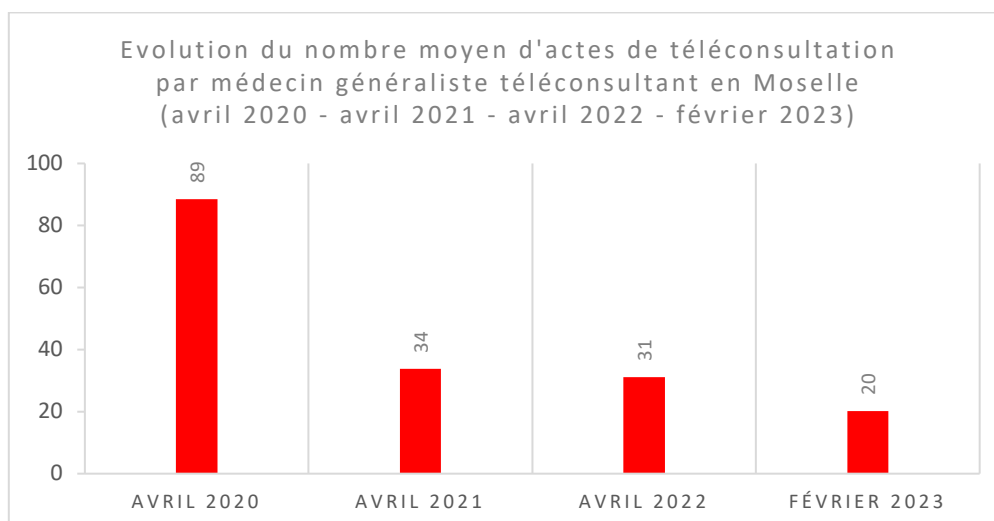


Figure 26 : *Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle (avril 2020 – avril 2021 – avril 2022 – février 2023)*

Nous observons une décroissance du nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois par médecin téléconsultant au cours des dernières années.

Lors du premier confinement (avril 2020), un médecin téléconsultant réalisait en moyenne 89 actes de téléconsultation par mois.

En avril 2021 (période de confinement) et avril 2022 (hors période de pic épidémique et de confinement), le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation a chuté par rapport à 2020.

En février 2023 (après la fin des mesures dérogatoires concernant la pratique de la téléconsultation), on compte 20 actes par mois en moyenne par praticien téléconsultant (**Annexe 6, Tableau 24**).

II. 3. 2. Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle selon le territoire (par CPTS)

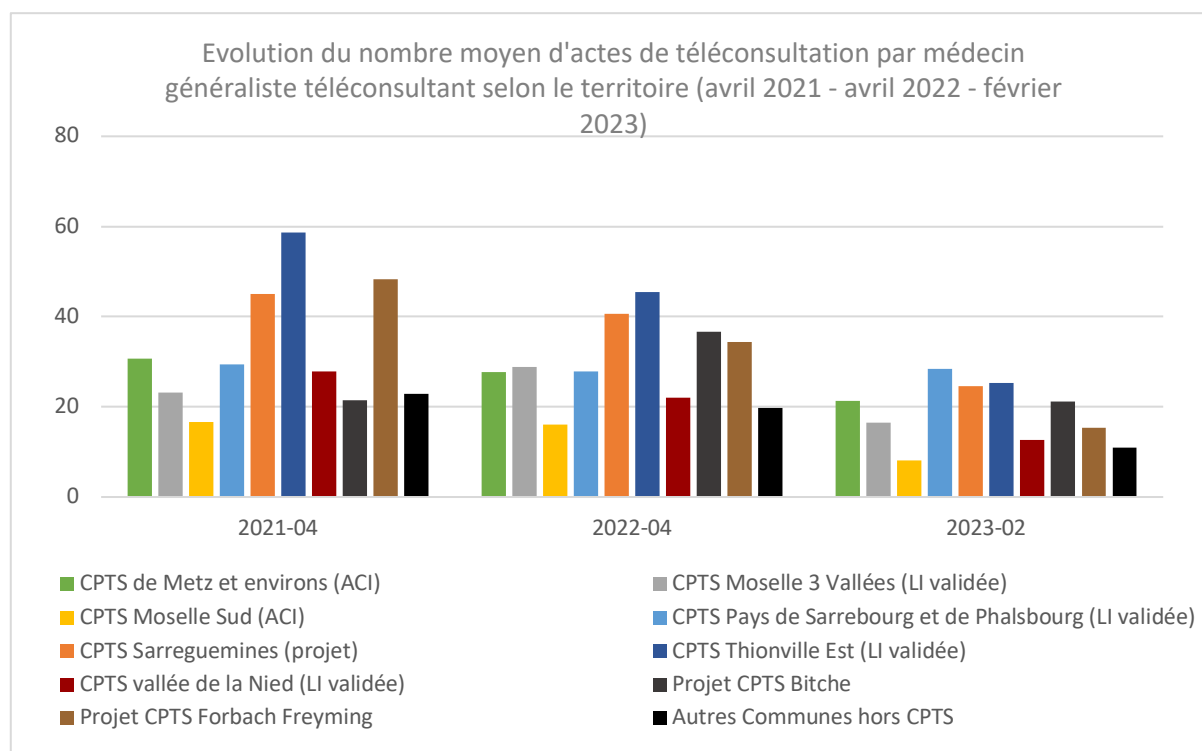


Figure 27 : Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle selon le territoire (avril 2021 – avril 2022 – février 2023)

Remarque : les données en 2020 sont manquantes.

Au fil du temps, nous constatons que le nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin téléconsultant diminue et que les disparités entre les territoires s'atténuent en 2023.

II. 3. 2. 1. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité supérieur à 150

Sur le territoire de la CPTS de Metz et environs, le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation par praticien téléconsultant varie de 30 à 21 actes d'avril 2021 à février 2023 (**Annexe 6, Tableau 25**).

II. 3. 2. 2. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité entre 100 et 150

II. 3. 2. 2. 1. CPTS Thionville Est

Ce graphique (**Figure 27**) permet de constater que ce sont les médecins généralistes exerçant sur le territoire de la CPTS de Thionville qui réalisaient en moyenne le plus

d'actes de téléconsultation par mois en période de confinement (avril 2021 et avril 2022).

En effet, les médecins téléconsultants du territoire de la CPTS de Thionville ont réalisé en moyenne 59 actes de téléconsultation en avril 2021 et 45 actes en avril 2022 (**Annexe 6, Tableau 25**).

En revanche, en février 2023, les médecins généralistes exerçant sur ce territoire ont réalisé 25 actes en moyenne. Une diminution de 58 % est ainsi enregistrée par rapport à avril 2020.

II. 3. 2. 2. CPTS de Moselle 3 vallées

Sur la CPTS de Moselle 3 vallées, le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation par médecin téléconsultant varie de 23 à 17 actes d'avril 2021 à février 2023 (**Annexe 6, Tableau 25**).

II. 3. 2. 3. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité entre 50 et 100

Sur le territoire de la CPTS Vallée de la Nied, le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation par médecin téléconsultant varie de 28 à 13 actes d'avril 2021 à février 2023 (**Annexe 6, Tableau 25**).

Sur le territoire de la CPTS Moselle Sud, le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation varie de 17 à 8 actes d'avril 2021 à février 2023 (**Annexe 6, Tableau 25**).

Pour le reste des communes hors CPTS en Moselle, le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation varie de 23 à 11 actes mensuels d'avril 2023 à février 2023 (**Annexe 6, Tableau 25**).

Sur le territoire de la CPTS Forbach Freyding (en projet), le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation varie de 48 à 15 actes d'avril 2021 à février 2023 (**Annexe 6, Tableau 25**).

II. 3. 2. 4. Pour les CPTS avec un effectif de médecins généralistes en activité inférieur à 50

Sur le territoire de la CPTS Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg, nous constatons que le nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois reste plus ou moins stable au cours des années (29 à 28 actes d'avril 2021 à février 2023) (**Annexe 6, Tableau 25**).

Nous notons que sur le territoire de la CPTS de Sarreguemines (en projet), le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation varie de 45 à 25 actes mensuels d'avril 2023 à février 2023 (**Annexe 6, Tableau 25**).

Pour le territoire de la CPTS de Bitche (en projet), le nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation est resté le même en avril 2023 et février 2023 (21 actes mensuels) (**Annexe 6, Tableau 25**).

II. 4. Analyse ciblée sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle

II. 4. 1. Analyse des médecins généralistes en activité

II. 4. 1. 1. Évolution du nombre de médecins généralistes en activité en fonction du temps

D'après les données de 2020, sur le territoire de la CPTS de Metz et environs, il y a 271 médecins généralistes en activité, représentant 33 % du nombre total de médecins généralistes en Moselle (**Annexe 2** : « Répartition des MG de Moselle »).

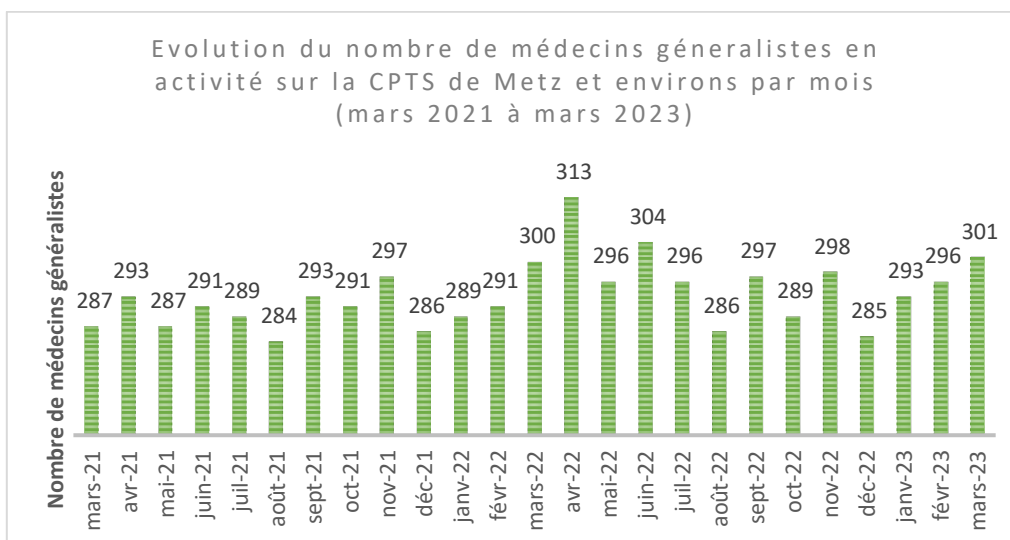


Figure 28 : Évolution du nombre de médecins généralistes en activité sur la CPTS de Metz et environs par mois (mars 2021 à mars 2023)

Le nombre de médecins généralistes en activité varie entre 284 et 313 sur la période de mars 2021 à mars 2023 (**Annexe 6, Tableau 18**). Il y a donc une augmentation du nombre de médecins généralistes en activité par rapport à 2020.

II. 4. 1. 2. Répartition des médecins généralistes en activité selon le sexe

En 2020, les médecins généralistes de sexe masculin sont plus nombreux que les médecins généralistes de sexe féminin (162 hommes, soit 60 %, pour 109 femmes, soit 40 %) sur le territoire de la CPTS de Metz et environs (**Annexe 2** : « Répartition des MG de Moselle »). Le constat est donc le même qu'en Moselle, avec une majorité de praticiens de sexe masculin.

La part des médecins généralistes de sexe féminin exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs est supérieure à celle des médecins généralistes du même sexe exerçant sur le reste du département (40 % contre 33 %) (**Annexe 2** : « Répartition des MG de Moselle »).

II. 4. 1. 3. Répartition des médecins généralistes en activité par tranche d'âge

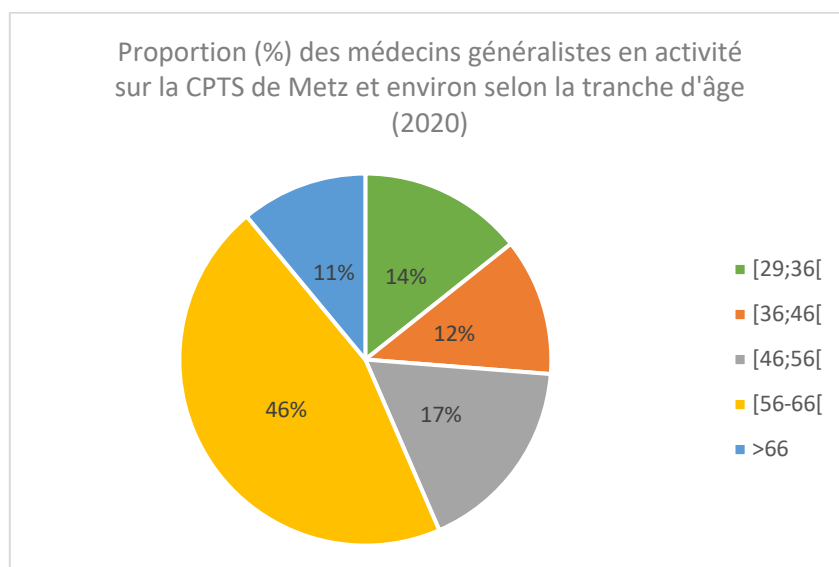


Figure 29 : Proportion (%) des médecins généralistes en activité sur la CPTS de Metz et environs selon la tranche d'âge (2020)

Les médecins généralistes appartenant à la CPTS de Metz et environs sont majoritairement âgés entre 56 et 66 ans (âge non révolu), représentant 46 % des praticiens sur ce territoire (**Annexe 6, Tableau 13**).

II. 4. 1. 4. Répartition des médecins généralistes en activité par sexe et par tranche d'âge

En 2020, les médecins âgés de 46 ans et plus sont majoritairement de sexe masculin. Au contraire, les praticiens ayant un âge inférieur à 46 ans sont majoritairement de sexe féminin. (**Annexe 6, Tableau 13**). Le constat est donc le même qu'en Moselle.

II. 4. 2. Analyse des médecins généralistes téléconsultants

II. 4. 2. 1. Évolution du taux de médecins généralistes téléconsultants en fonction du temps

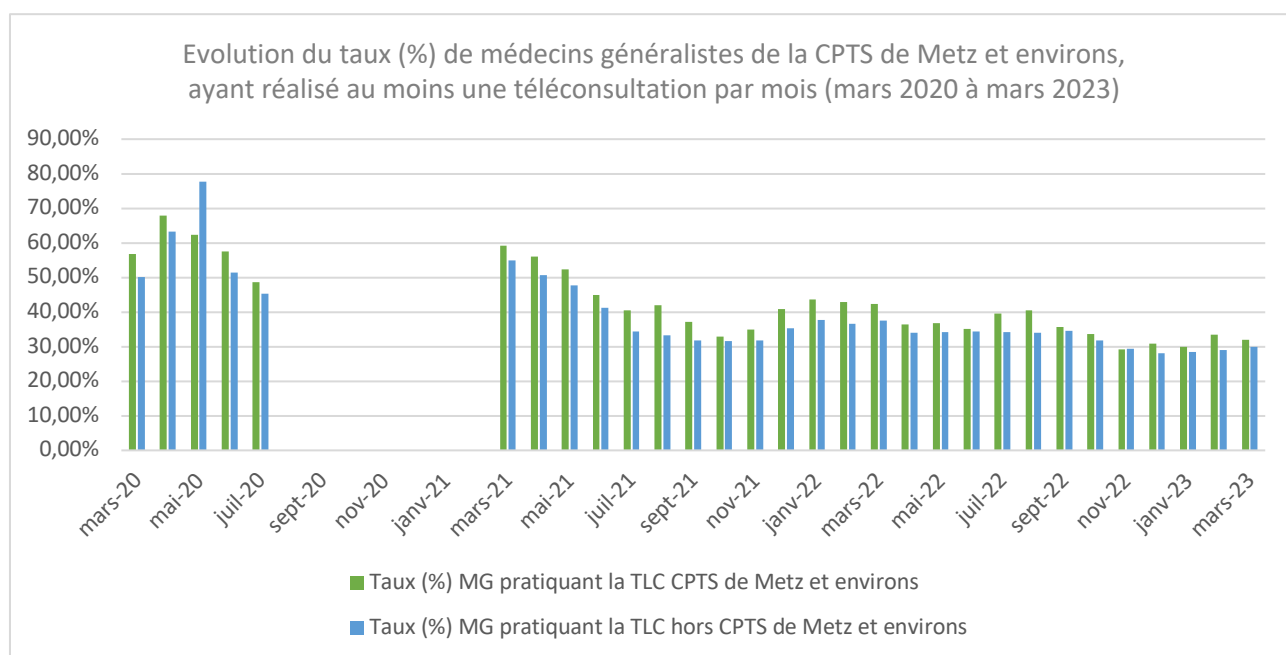


Figure 30 : Évolution du taux (%) de médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs, ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois (mars 2020 à mars 2023)

Remarque : les données d'août à décembre 2020 sont manquantes.

Le taux de médecins généralistes téléconsultants sur le territoire de la CPTS de Metz et environs est supérieur à celui des médecins téléconsultants sur le reste de la Moselle (sauf pour le mois de mai 2020) (**Annexe 6, Tableau 24**), même s'il diminue au fil des années.

II. 4. 2. 2. Évolution du taux de médecins généralistes téléconsultants selon le sexe

Le taux de médecins généralistes de sexe féminin pratiquant au moins une téléconsultation par mois est supérieur à celui des médecins généralistes de sexe masculin téléconsultant sur la période de mars à juillet 2020.

Par exemple, en avril 2020, 85,3 % des praticiens de sexe féminin ont fait au moins une téléconsultation par mois contre 56,1 % pour les médecins de sexe masculin, sur le territoire de la CPTS de Metz et environs (**Annexe 2 : « Nombre de médecins généralistes téléconsultants et taux par territoire CPTS de Metz ou Hors CPTS »**).

De plus, le taux de praticiens téléconsultants de sexe féminin exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs est supérieur à celui des médecins du même sexe exerçant sur le reste de la Moselle.

Par exemple, en avril 2020, 75,4 % des praticiens de sexe féminin exerçant hors du territoire de la CPTS de Metz et environs ont réalisé au moins une téléconsultation pendant ce mois contre 85,3 % pour celles exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs (**Annexe 2** : « Nombre de médecins généralistes téléconsultants et taux par territoire CPTS de Metz ou Hors CPTS »).

II. 4. 2. 3. Répartition des médecins téléconsultants par tranche d'âge

Nous ne disposons pas de données concernant la répartition des médecins généralistes téléconsultants exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par tranche d'âge, sur la période de 2020 à 2023.

II. 4. 3. Analyse du nombre d'actes de téléconsultation

II. 4. 3. 1. Évolution du nombre d'actes de téléconsultation en fonction du temps

II. 4. 3. 1. 1. En 2020

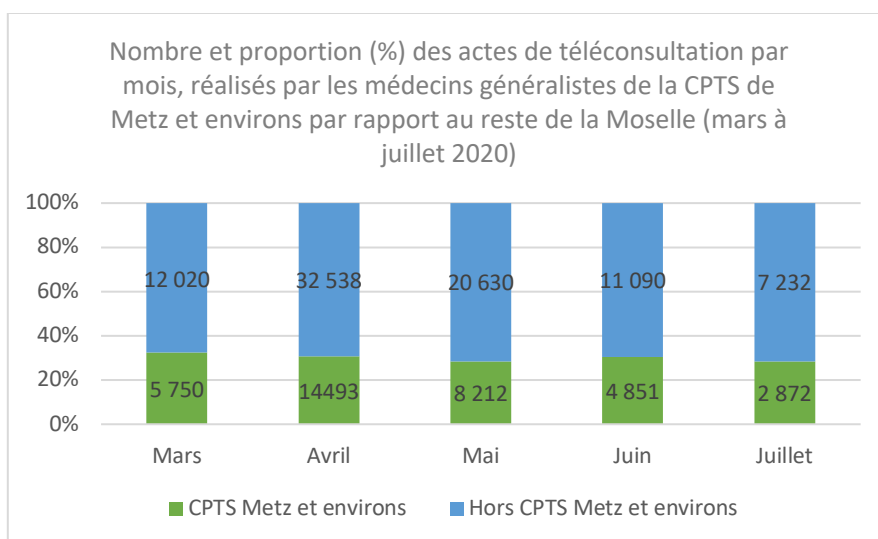


Figure 31 : Nombre et proportion (%) des actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (mars à juillet 2020)

Le pic maximal est enregistré lors du mois d'avril 2020 où 14 493 actes ont été réalisés par les médecins exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs (**Annexe 6, Tableau 16**).

De mars à juillet 2020, les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs ont réalisé environ un tiers des actes de téléconsultation de la Moselle.

II. 4. 3. 1. 2. En 2021

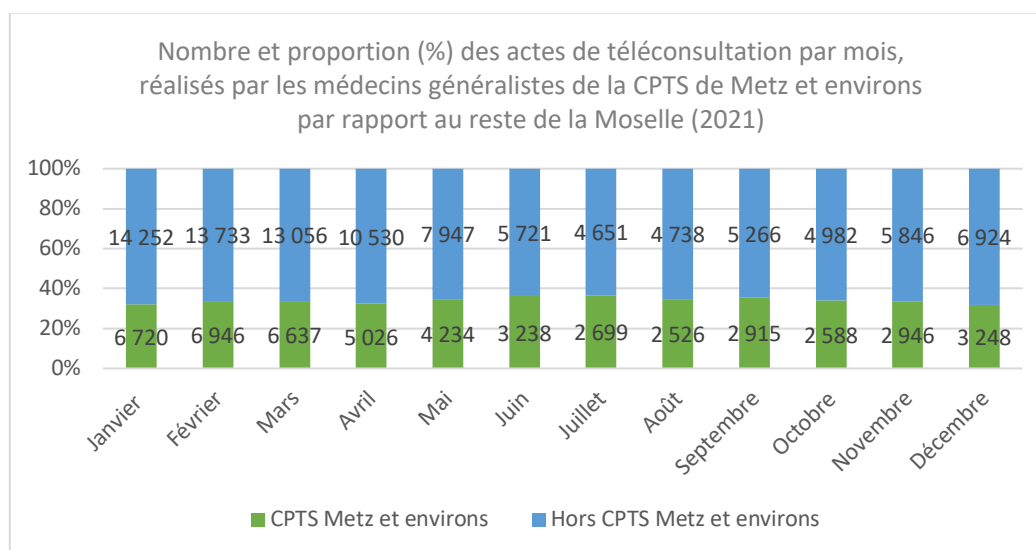


Figure 32 : Nombre et proportion (%) des actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (janvier à décembre 2021)

Le mois de février (avant le troisième confinement) a enregistré le plus grand nombre d'actes de téléconsultation sur l'année 2021. Les médecins généralistes exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs ont en effet réalisé 6 946 actes pendant ce mois, soit 34 % des actes sur le département (**Annexe 6, Tableau 22**).

II. 4. 3. 1. 3. De 2022 à mars 2023

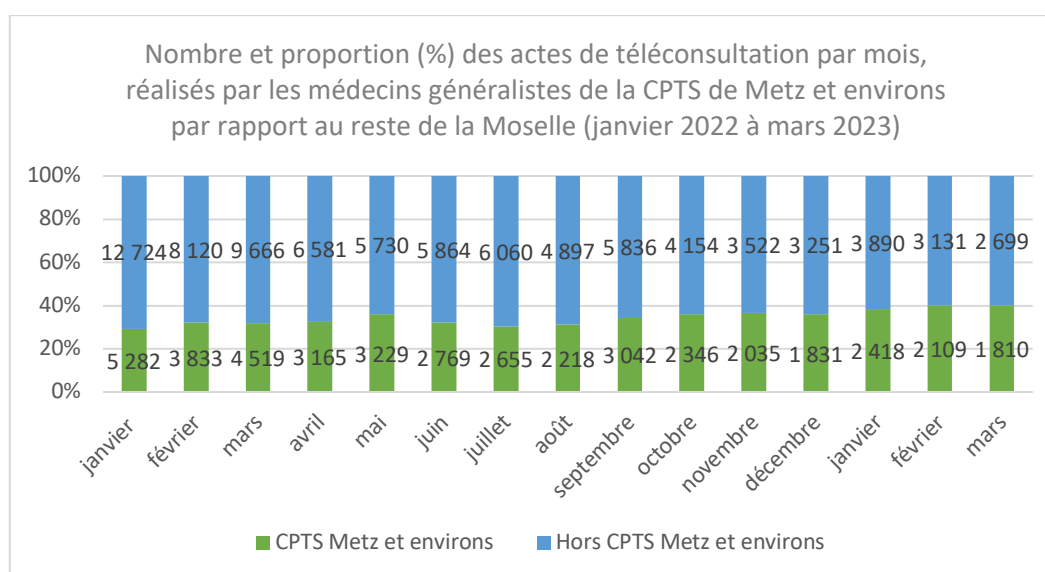


Figure 33 : Nombre et proportion (%) des actes de téléconsultation par mois, réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (janvier 2022 à mars 2023)

Sur l'année 2022, c'est pendant le mois de janvier 2022 (correspondant à un pic épidémique lié à la COVID-19) qu'il y a eu le plus grand nombre d'actes de téléconsultation par mois, avec 5282 actes pour le territoire de la CPTS de Metz et environs.

A partir du mois d'octobre 2022, la part des actes de téléconsultation réalisés par les praticiens du territoire de la CPTS de Metz et environs continue d'augmenter par rapport à celle du reste de la Moselle, atteignant 40 % au mois de février et mars 2023 (**Annexe 6, Tableau 22**).

II. 4. 3. 2. A quatre périodes différentes (avril 2020, avril 2021, avril 2022, février 2023)

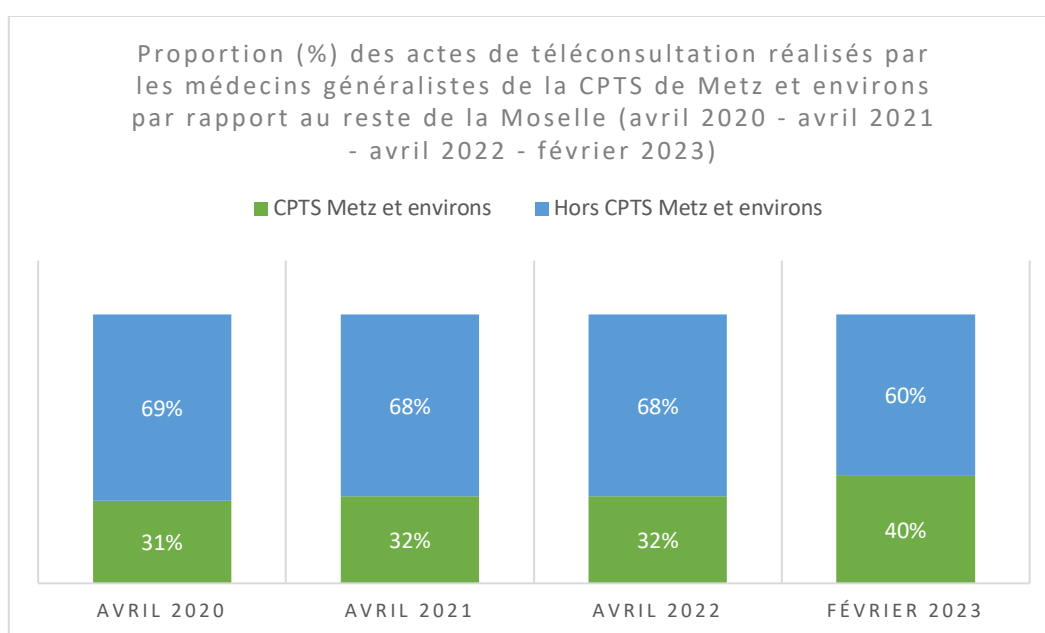


Figure 34 : Proportion (%) des actes de téléconsultation réalisés par les médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle (avril 2020 - avril 2021 - avril 2022 - février 2023)

En moyenne, les médecins généralistes exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs réalisent presque un tiers des actes de téléconsultation par mois sur le département, que ce soit lors de périodes de confinement ou hors confinement (avril 2020, avril 2021 et avril 2022).

Cependant, pendant le mois de février 2023, la part des actes de téléconsultation réalisés par les praticiens de la CPTS de Metz et environs devient plus importante (40 % des actes pendant le mois de février 2023), après la levée des mesures dérogatoires de prise en charge de la téléconsultation (**Annexe 6, Tableau 22**).

II. 4. 4. Analyse du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant selon le temps

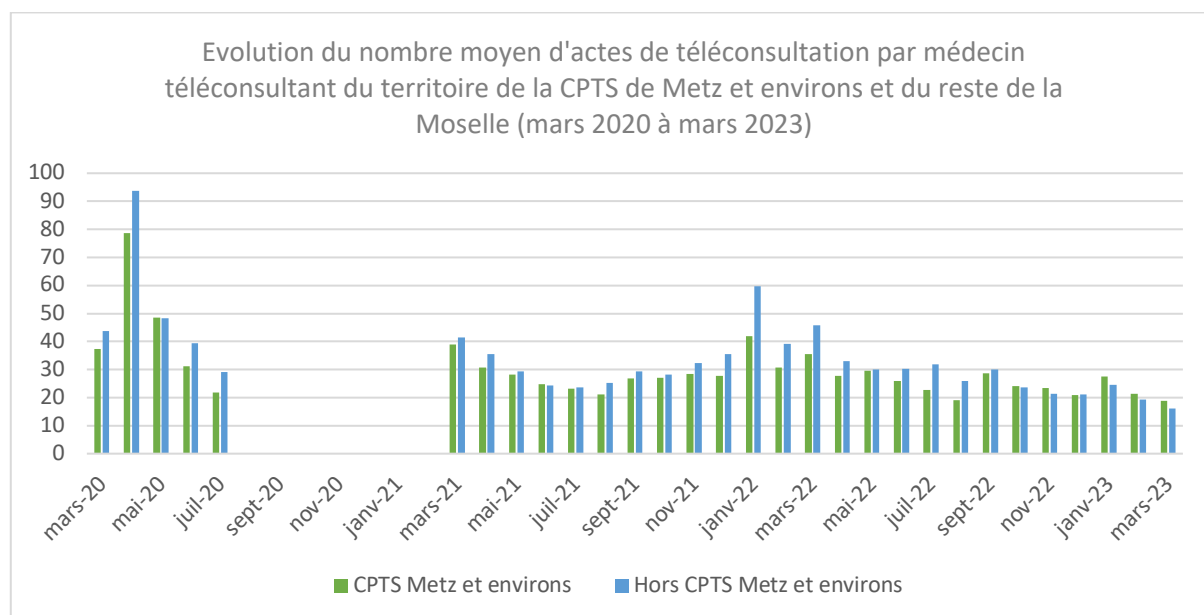


Figure 35 : Évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant du territoire de la CPTS de Metz et environs et du reste de la Moselle (mars 2020 à mars 2023)

Remarque : les données d'août à décembre 2020 sont manquantes.

De mars 2020 à septembre 2022, le nombre moyen d'actes de téléconsultation mensuels par médecin généraliste téléconsultant exerçant sur le territoire de Metz et environs est inférieur à celui du reste de la Moselle.

Néanmoins, à partir du mois de novembre 2022, un médecin téléconsultant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs réalise en moyenne plus d'actes de téléconsultation par mois (23 actes de téléconsultation en novembre 2022) par rapport à un médecin téléconsultant exerçant sur le reste de la Moselle (21 actes de téléconsultation en moyenne en novembre 2022) (**Annexe 6, Tableau 24**).

III. Discussion

III. 1. Forces et limites de l'étude

III. 1. 1. Les forces

A notre connaissance, aucune analyse de ce type n'a été réalisée sur le territoire de la Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19.

En effet, notre travail évalue la pratique de la téléconsultation à l'aide du nombre d'actes mensuels de téléconsultation, du taux mensuel de médecins généralistes ayant réalisé au moins une téléconsultation et du nombre moyen d'actes mensuels de téléconsultation par médecin téléconsultant.

De plus, notre analyse permet de connaître l'évolution de cette pratique médicale, après la levée des mesures dérogatoires de la prise en charge de la téléconsultation. La période s'étend effectivement de mars 2020 à mars 2023. La dernière étude concernant la téléconsultation en France a été réalisée uniquement sur les années 2020 et 2021 (39). Elle évalue la téléconsultation par la part représentée par cette pratique dans l'activité médicale des médecins généralistes.

Les autres études concernant ce mode d'exercice sont majoritairement des enquêtes dont les résultats peuvent être soumis à plus de biais. Elles proviennent souvent des plateformes de téléconsultation (Doctolib, Médadom...) qui reposent sur des données déclaratives sous forme d'auto-questionnaires. Par l'intermédiaire de la CPAM de Moselle, nous avons pu avoir directement accès aux données statistiques des actes de téléconsultation enregistrés sur le territoire.

Enfin, la population étudiée est de grand effectif. Notre étude concerne l'ensemble des médecins généralistes libéraux en activité en Moselle.

III. 1. 2. Les biais et obstacles

Dans notre étude, nous pouvons noter un biais de mesure concernant le nombre d'actes de téléconsultation enregistrés par la CPAM. En effet, ce nombre correspond aux prestations remboursées pour les bénéficiaires rattachés à la CPAM de Moselle.

Une partie des actes de téléconsultation n'a pas été prise en compte :

- Les actes réalisés par des médecins généralistes mosellans pour des patients résidant en Moselle et non attachés au régime général de la CPAM de Moselle (régime spéciaux).

La part de ces actes est vraisemblablement minoritaire, sachant que 88 % de la population française est rattachée au régime général de la CNAM (79).

- Les actes réalisés par des médecins généralistes mosellans pour des patients ne résidant pas en Moselle et non attachés à la CPAM de Moselle.

En revanche, les actes réalisés par des médecins généralistes exerçant hors de Moselle pour des patients attachés à la CPAM de Moselle résidant ou non en Moselle, ont été comptabilisés.

Bien que l'objectif de l'analyse était d'être le plus exhaustif possible, certaines données n'ont pas pu être récupérées, notamment pendant l'année 2020 (août à décembre). De même, concernant le profil socio-démographique des médecins téléconsultants, les données sur le sexe des médecins téléconsultants se limitent uniquement à l'année 2020. Nous ne disposons pas non plus du taux de médecins téléconsultants par tranche d'âge.

Concernant la répartition territoriale de la téléconsultation en Moselle, les données permettent de localiser les lieux où cette pratique médicale semble être plus importante. Néanmoins, divers facteurs peuvent influencer sur ces résultats et il est difficile d'expliquer les variations entre ces zones géographiques.

Un des obstacles à notre étude était le temps. L'analyse statistique des données brutes provenant des tableaux Excel de la CPAM de Moselle (janvier et mars 2023) a nécessité un traitement informatique important. Nous avons également fait plusieurs relances auprès de la CPAM de Moselle pour obtenir les données.

III. 2. Résultats principaux de l'étude

III. 2. 1. L'utilisation de la téléconsultation depuis l'épidémie de la COVID-19 en Moselle

III. 2. 1. 1. Une pratique médicale qui suit le rythme des vagues épidémiques de la COVID-19

III. 2. 1. 1. 1. Les trois premières vagues épidémiques avec confinement national (mars 2020 à mai 2021)

Les dates des trois premières vagues épidémiques dans le Grand-Est sont (80) :

- Période 1 : de mars à fin juillet 2020 (semaines : 10 à 31/2020, du lundi 02/03/2020 au dimanche 02/08/2020).
- Période 2 : d'août à fin décembre 2020 (semaines 32 à 53/2020, du lundi 03/08/2020 au dimanche 03/01/2021).
- Période 3 : de janvier à fin mai 2021 (semaines 1 à 22/2021, du lundi 04/01/2021 au dimanche 06/06/2021).

Chacune des trois périodes incluait une période de confinement national :

- Premier confinement : du 17 mars au 11 mai 2020 (semaines : 12-19/2020).
- Deuxième confinement : du 29 octobre au 15 décembre 2020 (semaines : 44-50/2020).
- Troisième confinement : du 5 avril au 2 mai 2021 (semaines : 14-17/2021).

Si nous nous focalisons sur ces trois périodes, les résultats de notre étude montrent que le nombre d'actes de téléconsultation augmente lors des pics épidémiques et/ou des confinements en Moselle (**Figure 16**).

Il en est de même pour le taux de médecins généralistes ayant eu recours à la téléconsultation (**Figure 11, Figure 12**) et pour le nombre moyen d'actes de téléconsultation réalisés par praticien téléconsultant (**Figure 25**) sur le département.

La dernière étude de la DREES concernant la pratique de la téléconsultation en France sur la période 2020-2021 (39), conclut à la même observation, en se basant sur la part que représente la téléconsultation dans l'exercice médical des omnipraticiens (**Figure 1**).

Le développement de la téléconsultation a débuté avec l'arrivée de l'épidémie de la COVID-19 durant laquelle le pic maximal d'actes de téléconsultation en Moselle a été enregistré pour le mois d'avril 2020 (47 031 actes contre 290 au mois de février 2020, soit environ 160 fois plus), coïncidant ainsi avec le premier confinement national (**Figure 17**).

L'assouplissement inédit des règles de facturation de la téléconsultation et sa prise en charge par l'Assurance Maladie à 100 % à partir de l'état d'urgence sanitaire a contribué à une augmentation exponentielle du nombre d'actes de téléconsultation en avril 2020 (37).

En mai 2020, près de trois quart (72,68 %) des médecins généralistes mosellans ont pratiqué la téléconsultation. Il s'agit du taux le plus élevé enregistré sur ces dernières années. L'étude de la DREES fournit la même observation pour 2020, avec trois quarts de médecins généralistes téléconsultants depuis le début de l'épidémie de COVID-19 (38).

En 2021, le troisième confinement national (du 5 avril au 2 mai 2021) fait bien suite à la troisième vague épidémique, lors de laquelle les médecins généralistes en Moselle ont davantage utilisé la téléconsultation (période s'étendant de janvier à mars 2021) (**Figure 18**).

Face à l'urgence sanitaire, les médecins généralistes se sont naturellement dirigés vers cette pratique médicale qui permettait le suivi médical malgré un confinement national.

Par conséquent, le recours à la téléconsultation est plus important lors des pics épidémiques et/ou confinements liés à la COVID-19 en Moselle.

III. 2. 1. 1. 2. Les autres vagues épidémiques (juillet 2021 à mars 2023)

Après les trois premières vagues épidémiques associées à un confinement, les suivantes ont été de moins grande ampleur ou ont eu un impact sanitaire moins important (81) :

- La quatrième vague épidémique de la COVID-19 en France s'est produite en été pendant les mois de juillet et d'août 2021.
- La cinquième vague s'est déroulée pendant l'hiver 2021-2022, du mois de novembre 2021 au mois de février 2022.
- Puis la sixième vague a commencé en mars 2022 avant de s'achever mi-avril 2022.
- La septième vague a duré uniquement un mois en juillet 2022.
- Par la suite, la huitième vague a débuté en septembre et a pris fin en novembre 2022.
- Enfin, la neuvième vague s'est déroulée pendant l'hiver 2022-2023.

En comparant les résultats de notre étude avec ceux de l'enquête de la plateforme Doctolib (82), nous pouvons observer que les nombres d'actes mensuels de téléconsultation par médecin téléconsultant sont proches (**Annexe 7**).

Selon la plateforme Doctolib, un omnipraticien réalisait en moyenne 55 actes de téléconsultation en janvier 2022 (lors de la cinquième vague épidémique) en France. Notre étude indique un nombre légèrement inférieur avec 53 actes de téléconsultation sur la même période en Moselle (**Figure 25**).

Sur le département, après un pic d'utilisation de la téléconsultation coïncidant avec cette cinquième vague de la COVID-19 (hiver 2021-2022), nous constatons une diminution progressive de sa pratique après la sixième vague épidémique.

En effet, cette décroissance est particulièrement visible à partir d'avril 2022, que ce soit au niveau du nombre d'actes de téléconsultation (**Figure 19**), du taux de médecins pratiquant la téléconsultation (**Figure 12**) ou encore du nombre d'actes de téléconsultation par praticien téléconsultant (**Figure 25**) en Moselle.

La baisse du recours à la téléconsultation sur le département peut s'expliquer par plusieurs éléments. D'une part, de nombreuses campagnes vaccinales ont vu le jour à partir de mai 2021, dans le but d'atteindre progressivement une immunité collective et d'enrayer la pandémie (83). Au 18 janvier 2022, 78 % de la population totale avait reçu une primo-vaccination complète en France (84). La vaccination ayant pour objectif de procurer une protection contre les formes graves de la maladie, elle diminue les formes symptomatiques de la COVID-19. D'autre part, le variant Omicron du COVID-19 (apparu depuis la cinquième vague épidémique) provoquerait aussi des symptômes plus légers que les variants précédents Delta ou Alpha (85).

De ce fait, nous pouvons supposer que les patients ressentent moins le besoin de recourir à une téléconsultation avec une forme atténuée de la maladie, ce qui ferait chuter le nombre de téléconsultations.

Ainsi, d'après notre analyse, le recours à la téléconsultation par les médecins généralistes en Moselle semble suivre l'évolution de l'épidémie de la COVID-19.

III. 2. 1. 2. Une pratique médicale en baisse mais pérenne

Notre étude révèle que la pratique de la téléconsultation s'essouffle progressivement au fil du temps en Moselle. La baisse du nombre d'actes de téléconsultation enregistrés sur le territoire ainsi que la diminution du taux de médecins généralistes téléconsultants confirment cette tendance.

De même, si nous regardons l'évolution du nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin téléconsultant sur différentes CPTS en Moselle (**Figure 27**), nous pouvons formuler un constat similaire à celui fait sur le département. Par exemple, nous nous apercevons qu'un médecin téléconsultant exerçant sur le territoire de la CPTS de Thionville a diminué son activité avec une baisse importante de l'ordre de 50 % d'avril 2021 (en période de confinement) à février 2023 (hors période de confinement et de pic épidémique important). Cette dynamique est valable pour toutes les CPTS en Moselle.

D'après nos résultats, près d'un tiers des médecins généralistes pratiquent la téléconsultation en 2023 (**Figure 12**). Si nous nous référons à la conclusion de l'étude menée par la DREES stipulant que la « moitié des médecins pensent continuer à en réaliser après l'épidémie de COVID-19 » (39), il y a donc moins de praticiens qui téléconsultent en 2023.

Le rétablissement d'un cadre juridique « normal » avec la fin des mesures dérogatoires de prise en charge de la téléconsultation depuis fin septembre 2022 (30) pourrait avoir limité, dans une certaine mesure, cette pratique médicale. De plus, les vagues épidémiques liées à la COVID-19 deviennent moins importantes et nous avons vu précédemment que l'utilisation de la téléconsultation dépendait des pics épidémiques de la COVID-19.

Notre travail permet toutefois d'affirmer que la téléconsultation est bien ancrée dans l'exercice médical des médecins généralistes mosellans en 2023, même si ces derniers y recourent moins fréquemment.

III. 2. 2. Le profil socio-démographique des médecins téléconsultants en Moselle

III. 2. 2. 1. Une pratique médicale plus adoptée par les jeunes médecins ?

Notre étude montre que la majorité des actes de téléconsultation sont pratiqués par des médecins ayant un âge compris entre 55 et 65 ans (**Figure 21**). Ce résultat peut être expliqué par une majorité de médecins généralistes en activité de cette tranche d'âge en Moselle (**Figure 8**).

Toutefois, notre analyse suggère que la téléconsultation occupe une place plus importante dans l'exercice des jeunes médecins en 2022.

En effet, nous observons une augmentation de la proportion des actes de téléconsultation réalisés par les médecins ayant moins de 55 ans (de 50 % en janvier

2021 à 62 % en novembre 2022 pour la tranche d'âge des moins de 55 ans) au fil des années. Pour les médecins généralistes ayant plus de 55 ans, cette proportion diminue au fil des années (**Annexe 6, Tableau 21**).

De plus, nos résultats permettent de constater que la part des médecins généralistes téléconsultants ayant un âge compris entre 30 et 55 ans augmente aussi au cours du temps, alors que celle des médecins de plus de 55 ans diminue en 2022 (**Figure 14**).

Cette observation est partagée par l'étude de la DREES sur l'année 2021, qui mentionnait que les jeunes médecins faisaient plus usage de la téléconsultation (39). La téléconsultation représentait 4,8 % de l'activité des médecins généralistes âgés de moins de 40 ans et 2,5 % de celle de leurs confrères de plus de 65 ans en 2021 selon Medadom (86).

L'utilisation de la téléconsultation est surtout liée aux habitudes des médecins mais aussi au niveau de technophilie de ses utilisateurs (16). Pour les médecins plus âgés (souvent moins attirés par les innovations technologiques), intégrer cet outil dans leur exercice médical leur demanderait plus d'effort.

La différence de supports de communication utilisés dans la pratique de la téléconsultation entre les catégories d'âge de médecins téléconsultants pourrait également expliquer l'observation faite précédemment. En effet, d'après les résultats de l'étude de la DREES sur l'année 2021 (39), les jeunes médecins ayant déjà réalisé des téléconsultations ont déclaré user davantage d'un outil de vidéo transmission intégrée par une plateforme du marché (comme Doctolib, Qare...) contrairement aux médecins plus âgés qui utilisent plus souvent des outils de communication grand public (comme Skype, WhatsApp ou Zoom...) pour réaliser des téléconsultations. Or la vidéo transmission intégrée par une plateforme de téléconsultation pourrait répondre à des problématiques liées à l'organisation du planning médical et encourager davantage le recours à cette pratique.

Ainsi, la téléconsultation semble être une pratique médicale plus adoptée par les jeunes médecins généralistes mosellans, après le rétablissement d'un cadre réglementaire « normal » de la téléconsultation (depuis fin septembre 2022).

III. 2. 2. 2. Une pratique médicale qui semblait être plus féminine ?

D'après nos résultats, la téléconsultation semble être davantage pratiquée par les médecins de sexe féminin sur le territoire de la Moselle en 2020.

En effet, le taux de médecins téléconsultants de sexe féminin est supérieur à celui des médecins téléconsultants de sexe masculin en 2020 (**Figure 13**).

Pendant cette période, de nombreux médecins généralistes ont eu recours à cette pratique médicale. Les raisons ont pu être nombreuses : limiter la transmission du virus, peur d'être en contact avec un nouveau virus émergent ou encore pour des raisons économiques (87) ... Les dernières thèses concernant l'expérience des médecins sur la téléconsultation pendant la première vague de la COVID-19 en 2020,

ne différencient pas les raisons qui auraient pu encourager les femmes à recourir davantage à la téléconsultation.

Notre étude ne nous a pas permis de recueillir le taux de médecins téléconsultants mosellans selon le sexe après 2020.

La dernière étude menée par la DREES montre que la téléconsultation est plus utilisée par les médecins généralistes de sexe féminin en 2021. Pour les femmes, la téléconsultation « représente 4,5 % de leur activité en 2021, contre 3,3 % pour les hommes » (39).

Si nous nous intéressons à la quantité d'actes de téléconsultation réalisés selon le sexe en Moselle, la majorité est réalisée par les médecins généralistes de sexe masculin (environ 60 %) sur la période de janvier 2021 à novembre 2022 (**Annexe 6, Tableau 22**). Cependant, ce résultat peut être expliqué par le fait que les médecins généralistes en Moselle sont majoritairement de sexe masculin. Il est possible que la tendance s'inverse mais nous ne pouvons l'affirmer.

En 2020, la pratique de la téléconsultation semblait avoir été plus adoptée par les omnipraticiens de sexe féminin en Moselle.

III. 2. 3. Des disparités territoriales existent en Moselle

III. 2. 3. 1. La téléconsultation semble occuper une place plus importante sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle

Si nous comparons le territoire de la CPTS de Metz et environs au reste de la Moselle, nos résultats suggèrent que cette pratique médicale est plus utilisée par les médecins de ce territoire.

D'abord, le taux de médecins généralistes ayant recours à cette pratique médicale sur le territoire de la CPTS de Metz et environs est toujours resté supérieur à celui des médecins téléconsultants sur le reste de la Moselle (**Figure 30**).

De plus, la proportion des actes de téléconsultation sur le territoire de la CPTS de Metz et environs est la plus élevée du département et augmente au fil des années (de 31 % en avril 2020 à 40 % en février 2023) par rapport au reste de la Moselle (**Figure 34**).

Notre étude montre également qu'un médecin téléconsultant de ce territoire réalise plus d'actes de téléconsultation par mois qu'un médecin téléconsultant exerçant sur le reste de la Moselle (**Figure 35**) à partir de novembre 2022. Cela coïncide avec la fin des mesures dérogatoires de prise en charge de la téléconsultation.

D'après nos connaissances, ces observations peuvent être expliquées par plusieurs facteurs.

En effet, la part des jeunes médecins généralistes sur le territoire de la CPTS de Metz et environs est supérieure à celle du reste de la Moselle (**Annexe 6, Tableau 13**). Or,

si cette pratique est bien davantage utilisée par les jeunes praticiens, cela pourrait expliquer un nombre plus élevé d'actes de téléconsultation sur ce territoire.

Nous pouvons penser que ces médecins généralistes sont mieux informés sur la pratique de la téléconsultation. En effet, la CPTS de Metz et environs a mis à leur disposition des informations en ligne concernant cette pratique médicale depuis le début de la pandémie (77). Le manque d'informations était en effet décrit comme un frein. C'est le sujet de la deuxième partie de notre thèse.

Une des raisons supplémentaires qui pourrait également expliquer ces résultats est la présence d'une maison médicale de garde située à Metz où des téléconsultations assistées sont réalisées (78). Ceci peut donc encourager les médecins généralistes à poursuivre leur activité de médecin téléconsultant.

Par conséquent, les médecins généralistes du territoire de la CPTS de Metz et environs semblent avoir plus intégré cet outil thérapeutique dans leur quotidien, y compris sous des conditions d'exercice médical plus « ordinaires ».

III. 2. 3. 2. Une pratique médicale qui semble plus citadine ?

L'étude de la DREES indiquait que « sept téléconsultations de médecine générale sur dix concernent des patients des grands pôles urbains en 2021 » (39).

Si nous nous intéressons à l'activité de téléconsultation par CPTS en Moselle, notre étude semble également indiquer que cette pratique médicale est davantage exercée dans les grandes villes en 2023.

En effet, les territoires de la CPTS de Thionville et de la CPTS de Metz et environs concentrent presque deux tiers (64 %) des actes de téléconsultation en Moselle (**Figure 24**) en 2023. Cette observation peut être expliquée par la présence d'une majorité de médecins généralistes (50 % des praticiens en activité en Moselle, **Figure 10**) et par de nombreux patients sur ces territoires comprenant les deux villes les plus peuplées de Moselle (**Annexe 8**).

De plus, les territoires des CPTS de Moselle dont le taux de médecins téléconsultants est supérieur à celui du département en 2023 (> 34 %) sont les CPTS de Thionville, de Sarreguemines, de Forbach-Freyming et de Metz et environs. Les médecins de ces territoires comprenant les cinq plus grandes villes de Moselle (**Annexe 7**) utiliseraient donc davantage la téléconsultation (**Figure 15**).

Les territoires des CPTS de Moselle dont le nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin téléconsultant est supérieur à celui du département (> 20 actes en février 2023) et avec un taux de médecins téléconsultants supérieur à celui du département sont les CPTS de Thionville, de Sarreguemines et de Metz et environs (**Figure 27**).

Nous notons que la CPTS de Forbach-Freyming ne répond pas à ces deux critères car le nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin téléconsultant de ce territoire est inférieur à celui de la Moselle (15 actes en moyenne en février 2023, **Figure 27**). De même, la CPTS du Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg ne répond

pas à ces critères car le taux de médecins téléconsultants exerçant sur ce territoire est inférieur à celui de la Moselle (23,91 % en 2023, **Figure 15**). Quant à la CPTS de Bitche, elle répond à ces critères mais la part des actes de téléconsultation de ce territoire est la plus faible du département (2%).

Par conséquent, il semblerait que l'activité de la téléconsultation soit plus importante sur les territoires des CPTS de Thionville, de Metz et environs et de Sarreguemines, en se basant sur la proportion des actes de téléconsultation, sur le taux de médecins téléconsultants et sur le nombre moyen de téléconsultations par praticien téléconsultant par territoire en 2023.

Il existe plusieurs facteurs qui pourraient expliquer que la pratique de la téléconsultation soit plus citadine.

D'abord, les médecins généralistes exerçant en ville rencontrent probablement moins de problèmes de vidéo-transmission, grâce à un meilleur débit de connexion internet dans les zones urbaines. Cela permet certainement une communication de meilleure qualité, ce qui peut encourager cette pratique dans les plus grandes villes.

Ensuite, la démographie médicale pourrait également influencer sur ces résultats. On dénombre 1 049 155 habitants (INSEE, 2020) pour 884 médecins généralistes libéraux en activité en 2023 en Moselle (**Annexe 6, Tableau 19**).

Si nous nous intéressons aux territoires des CPTS de Metz et environs et de Thionville où exercent la moitié des médecins généralistes libéraux en activité en 2023 :

- Le territoire de la CPTS de Metz et environs regroupe un peu plus d'un tiers des médecins généralistes libéraux pour environ un quart des habitants de Moselle (314 médecins en activité en 2023, (**Annexe 6, Tableau 19**), pour 263 000 habitants). Sur ce territoire, la densité médicale est de 119 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants.
- Sur le territoire de la CPTS de Thionville, nous comptons 126 médecins généralistes libéraux en activité en 2023 (**Annexe 6, Tableau 19**) pour 141 347 habitants (88), soit une densité de 89 médecins pour 100 000 habitants.
- Sur le reste du département, il resterait donc 644 808 habitants pour 444 médecins généralistes exerçant hors CPTS de Metz et environs et hors CPTS de Thionville soit 69 médecins pour 100 000 habitants.

Partant de ces estimations, les médecins généralistes exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs et sur celui de Thionville auraient probablement plus de temps médical pour leurs patients. De ce fait, ils pourraient recourir davantage à la téléconsultation, le manque de temps étant décrit comme l'un des freins au déploiement de cette pratique (19).

Ainsi, notre étude suggère que la téléconsultation est une activité plus citadine en 2023 sur le département.

III. 3. Perspectives

La première partie de notre thèse permet d'affirmer que la téléconsultation est bien ancrée dans le quotidien des médecins généralistes en Moselle, même si ce mode d'exercice tend à diminuer.

En effet, si la moitié des praticiens déclaraient vouloir continuer la téléconsultation après l'épidémie de la COVID-19, il y a désormais moins d'un tiers des médecins généralistes mosellans qui pratiquent la téléconsultation en 2023.

La téléconsultation semble occuper une place plus importante sur le territoire de la CPTS de Metz et environs par rapport au reste de la Moselle.

Notre analyse suggère également que la pratique de la téléconsultation concerne plus les jeunes médecins exerçant dans de grands pôles urbains en 2023.

Ainsi, notre travail permet d'apporter de nouvelles pistes qu'il pourrait être intéressant d'approfondir avec d'autres études. Notre étude ne différencie pas les actes de téléconsultation réalisés au cabinet (sans objets connectés) d'une téléconsultation assistée. De plus, nous ne connaissons pas la proportion des actes de téléconsultation dans l'exercice médical des médecins (sachant que la limite actuelle est fixée à un seuil de 20 % de leur activité). Une étude complémentaire permettrait d'apporter des précisions sur cette pratique médicale auprès des omnipraticiens en 2023.

Il pourrait aussi être pertinent de relever les caractéristiques socio-démographiques des patients téléconsultants en Moselle afin de comprendre les disparités territoriales.

Évaluation de l'information destinée aux médecins généralistes concernant la téléconsultation, accessible via le site internet de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Metz et environs *(2^{ème} partie présentée par Aurélien PISCITELLI)*

I. Matériel et méthodes

I. 1. Objectifs et type d'étude

L'objectif principal de la deuxième partie de l'étude est d'évaluer le ressenti des médecins généralistes vis-à-vis de l'information, mise à disposition sur le site internet de la CPTS de Metz et environs, concernant la téléconsultation.

Ce travail servira à déterminer si l'information diffusée par la CPTS de Metz et environs a aidé les médecins généralistes de ce territoire dans leur pratique médicale.

Cette étude permettra également de voir si les médecins expriment encore le besoin de s'informer ou de se former à la téléconsultation.

Ce travail cherchera aussi à vérifier si le profil socio-démographique des médecins de cette étude est comparable à celui obtenu après analyse des données de la CPAM de Moselle.

Afin de répondre à ces objectifs, il a été décidé de mener une étude quantitative transversale descriptive via un auto-questionnaire en ligne.

I. 2. Population ciblée

L'étude a été réalisée auprès des médecins généralistes libéraux installés dans le territoire de la CPTS de Metz et environs.

Le critère d'inclusion était tous les médecins généralistes libéraux établis sur ce territoire dont le courriel était enregistré dans la mail-liste du secrétariat de la CPTS. Les médecins généralistes remplaçants ont été exclus ainsi que les autres professionnels de santé libéraux du territoire (médecins spécialistes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers, sages-femmes, orthophonistes et podologues). Les médecins des hôpitaux et cliniques du territoire ont également été exclus.

Le nombre de médecins dont les coordonnées étaient présentes dans la mail-liste du secrétariat de la CPTS était de 260 médecins sur une population totale de 281 médecins généralistes répertoriés sur ce territoire.

Au total, la population étudiée comptait 260 médecins généralistes.

I. 3. Questionnaire

L'étude a été réalisée par un auto-questionnaire numérique rédigé sur Google Forms (**Annexe 5** : Questionnaire).

Le questionnaire était composé de 25 questions réparties en deux parties et les réponses étaient anonymes.

La première partie concernait les données socio-démographiques et les caractéristiques de l'exercice professionnel : sexe, âge, mode d'exercice, nombre d'habitants de la commune d'exercice et activité médicale mensuelle.

La deuxième partie s'intéressait à la téléconsultation et s'organisait en quatre sections.

La première section intitulée « Généralités » permettait de recueillir des informations sur la pratique de la téléconsultation pendant le premier confinement (mars-mai 2020) et en 2022, sur les raisons de l'arrêt de cette pratique et sur les informations reçues en rapport avec la téléconsultation.

La question 8 n'était posée que si la réponse à la question 7 était « oui ». La question 9 n'était posée que si la réponse à la question 7 était « non ».

La question 11 n'était posée que si la réponse à la question 10 était « oui ».

La deuxième section « Information accessible depuis le site internet de la CPTS » interrogeait les médecins sur cette information précise et comprenait trois sous-parties.

Les questions 13, 14 et 20 n'étaient posées que si la réponse à la question 12 était « oui ».

Les trois sous-parties étaient intitulées : le contenu de l'information, les moyens utilisés, le bénéfice et l'impact sur la pratique.

Les questions 15, 16, 17, 18 et 19 n'étaient posées que si la réponse à la question 14 était « oui ».

La troisième section « Autres sources d'information » nous renseignait sur les autres sources d'information, concernant la téléconsultation, consultées par les praticiens.

La quatrième section « Expérience sur l'information » ouvrait le sujet sur le besoin complémentaire de formation sur la téléconsultation et comprenait une question ouverte.

Les questions étaient majoritairement fermées sauf pour la dernière rubrique qui proposait des commentaires libres.

Le questionnaire a été testé par cinq personnes qui étaient médecins, internes ou étrangers au domaine médical. Le temps moyen pour répondre était inférieur à 10 minutes. Ce temps ayant été jugé acceptable, le questionnaire n'a pas été modifié.

I. 4. Déroulement de l'enquête

Le questionnaire était administré sur internet. Un courriel a été adressé aux médecins via la mail-liste du secrétariat de la CPTS de Metz et environs contenant une lettre explicative (**Annexe 4**: Lettre explicative accompagnant le questionnaire) accompagnée d'un lien Google Forms renvoyant au questionnaire.

L'invitation par mail a été envoyée le 11 juillet 2022 puis deux relances ont été réalisées le 14 septembre 2022 et le 21 novembre 2022.

La dernière réponse au questionnaire ayant été reçue le 23 novembre 2022, l'enquête a été close le 1^{er} décembre 2022.

I. 5. Recueil des données

Les réponses étaient anonymes et fournies sous forme de graphiques par Google Forms.

Les données ont été intégrées dans un tableau au format Excel. Chaque ligne correspondait à un questionnaire et chaque colonne à une question. Les réponses ont été entrées grâce à une liste déroulante proposant pour chaque item la totalité des possibilités. Pour les réponses des questions à choix multiples, la liste déroulante proposait toutes les combinaisons possibles.

L'absence de réponse a été notée « Non Cochée » (NC).

I. 6. Analyse des données

I. 6. 1. Analyse quantitative

I. 6. 1. 1. Analyse descriptive

Une analyse descriptive a été réalisée à l'aide des graphiques de Google Forms et du logiciel Microsoft Excel.

Elle a permis tout d'abord de décrire les répondants et leur pratique de la téléconsultation (Q1 à Q11).

Concernant l'analyse sur l'information accessible depuis le site internet de la CPTS (Q12 à Q20), une échelle linéaire a été choisie pour la question 18 avec une stratification de 1 à 5.

Une analyse descriptive a également été réalisée pour les sous-parties « Autres sources d'information » (Q21 et Q22) et « Expérience sur l'information » (Q23).

I. 6. 1. 2. Analyse descriptive par tableaux croisés selon les données socio-démographiques

Dans un second temps, une analyse avec des tableaux croisés a été réalisée grâce au logiciel Microsoft Excel.

L'objectif était de déterminer le profil des médecins téléconsultants de l'enquête en croisant les résultats des questions portant sur la pratique de la téléconsultation (Q6 à Q8) avec les données socio-démographiques suivantes (Q1 à Q4) :

- Le sexe.
- L'âge.
- Le mode d'exercice.
- Nombre d'habitants de la commune d'exercice.

I. 6. 2. Analyse qualitative

Les commentaires ont été analysés un par un et aucun codage de mots clés n'a été effectué.

Pour la question 24, ils ont été retranscrits tels quels selon les réponses données. Ils nous ont apporté des informations supplémentaires sur le besoin de formation des médecins généralistes concernant la téléconsultation.

Pour la question 25, ils ont été regroupés en fonction du thème abordé.

II. Résultats

Le questionnaire a été envoyé par la mail-liste du secrétariat de la CPTS de Metz et environs, contenant le courriel électronique de 260 médecins généralistes libéraux de ce territoire.

D'après les données du secrétariat, 155 médecins ont ouvert l'e-mail sur les 260 médecins ayant été contactés.

Après le premier envoi du questionnaire en juillet 2022, seulement 5 réponses ont été récupérées. Les deux relances émises en septembre et novembre 2022, ont permis de recueillir finalement un total de 33 réponses.

Au total, 33 médecins ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse après ouverture du courriel de 21,3 %.

II. 1. Analyse descriptive des caractéristiques de la population

II. 1. 1. Données socio-démographiques

II. 1. 1. 1. Sexe

La majorité des médecins ayant répondu à l'enquête étaient des hommes (54,5 %).

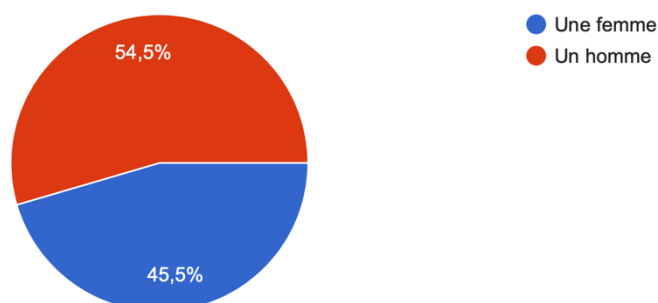


Figure 36 : Sexe des médecins généralistes

II. 1. 1. 2. Age

51,5 % des médecins répondants avaient plus de 55 ans, dont 42,4 % entre 56 et 65 ans, et 9,1 % plus de 65 ans.

Les tranches d'âge 36-45 ans et 46-55 ans représentaient respectivement un pourcentage de 15,2 % et de 9,1 %.

La part des moins de 35 ans représentait près d'un quart des répondants (24,2 %).

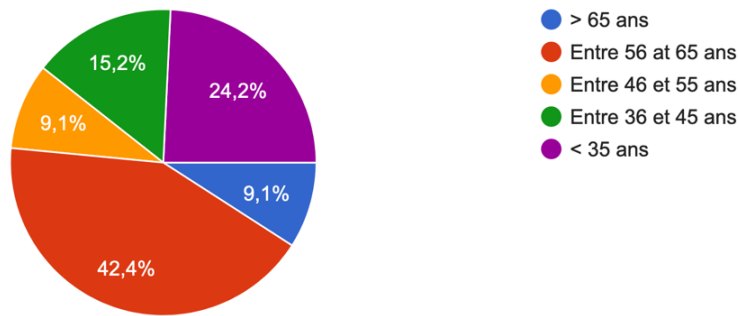


Figure 37 : Âge des médecins généralistes

II. 1. 2. Conditions d'exercice

II. 1. 2. 1. Mode d'exercice

La majorité des médecins exerçaient en cabinet de groupe (69,7 %) sans prendre en compte l'exercice en MSP (9,1 %) et en ESP (3 %).

18,2 % des médecins avaient un exercice en cabinet seul.

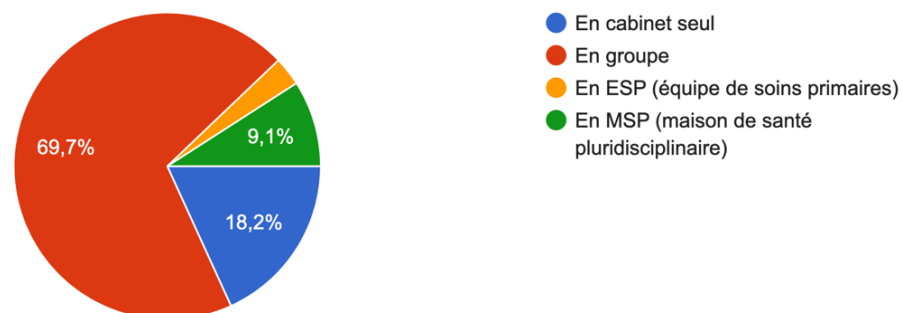


Figure 38 : Mode d'exercice des médecins généralistes

II. 1. 2. 2. Lieu d'exercice

81,8 % des médecins exerçaient dans une ville de plus de 5 000 habitants, dont 45,45 % dans une ville entre 5 000 et 25 000 habitants et 36,36 % dans une ville de plus de 25 000 habitants (Metz étant la seule ville de plus de 25 000 habitants sur le territoire de la CPTS de Metz et environs).

18,2 % exerçaient dans une commune de moins de 5 000 habitants.

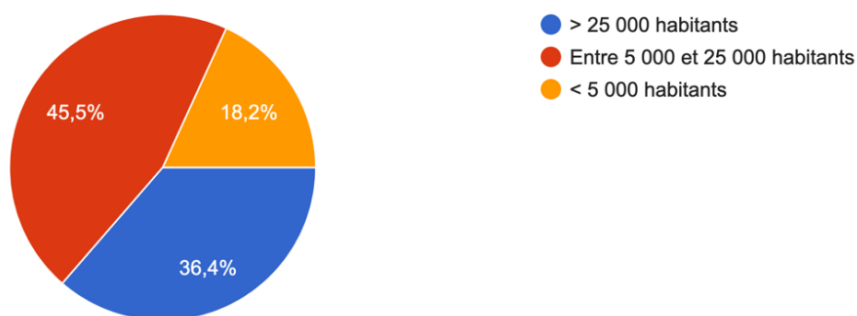


Figure 39 : Lieu d'exercice des médecins généralistes

II. 1. 2. 3. Activité médicale mensuelle

60,6 % des médecins avaient une activité médicale mensuelle comprise entre 400 et 600 patients.

21,2 % voyaient moins de 400 patients par mois et 18,2 % plus de 600 patients par mois.

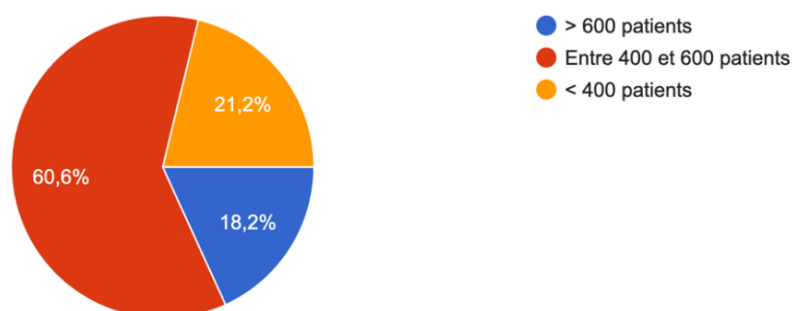


Figure 40 : Activité médicale mensuelle des médecins généralistes

II. 1. 3. Pratique de la téléconsultation

II. 1. 3. 1. Lors du premier confinement lié à l'épidémie de la COVID-19 (mars-mai 2020)

69,7 % des médecins ont pratiqué la téléconsultation lors du premier confinement lié à l'épidémie de la COVID-19 (du 17 mars au 11 mai 2020) et 30,3 % n'ont pas pratiqué la TC.

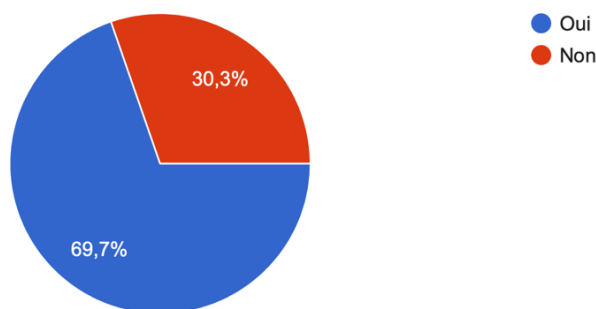


Figure 41 : Pratique de la TC par les médecins généralistes lors du premier confinement (mars-mai 2020)

II. 1. 3. 2. Durant l'année 2022

51,5 % des médecins ne pratiquaient plus la TC en 2022 et 48,5 % pratiquaient encore la TC.

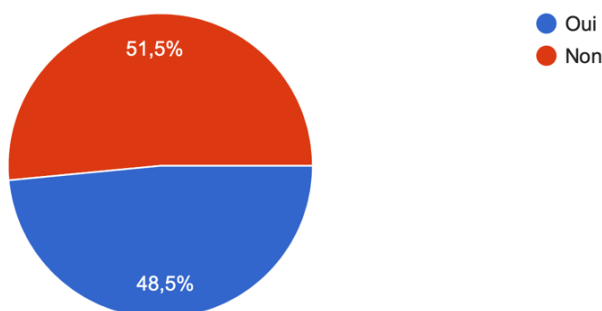


Figure 42 : Pratique de la TC par les médecins généralistes en 2022

II. 1. 3. 3. Nombre d'actes de téléconsultation réalisés au cours du dernier mois en 2022

Parmi les 16 médecins ayant pratiqué la TC en 2022, 68,8 % réalisaient moins de 40 actes de TC par mois.

Les tranches 40-79 actes et > 120 actes étaient représentées de manière égale avec un pourcentage de 12,5 %.

La part des médecins qui ont réalisé entre 80 et 120 actes de TC par mois était de 6,2 %.

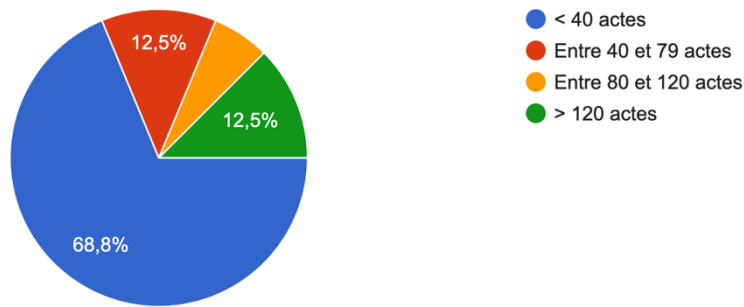


Figure 43 : Nombre d'actes de TC réalisés lors du dernier mois par les médecins pratiquant la TC en 2022

II. 1. 3. 4. Raisons de l'arrêt de la pratique de la téléconsultation

Parmi les 17 médecins ayant arrêté la pratique de la TC, 14 médecins ont arrêté pour une raison autre que les problèmes techniques et le manque d'informations.

2 médecins ont arrêté pour cause de problèmes techniques.

1 médecin a arrêté pour cause de problèmes techniques et pour une autre raison.

Aucun médecin n'a arrêté par manque d'informations à la TC.

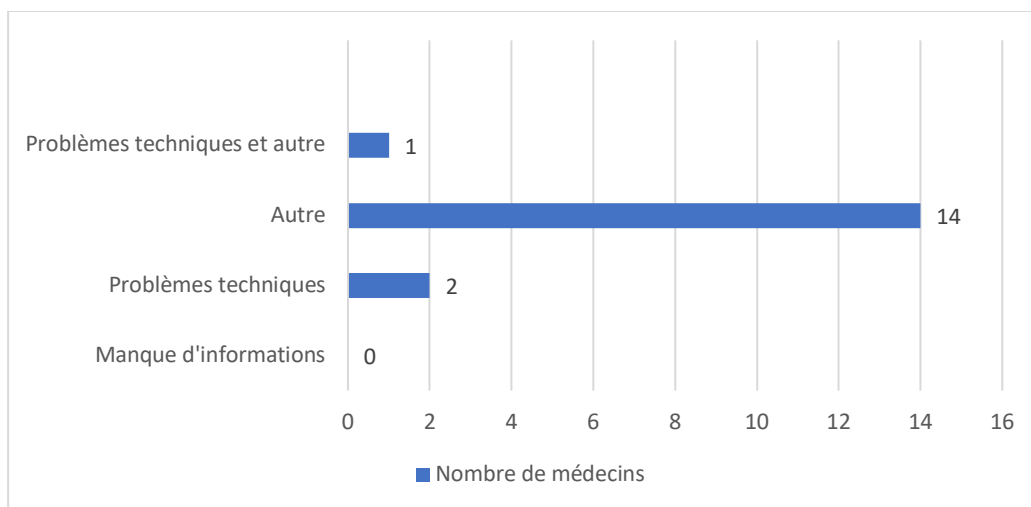


Figure 44 : Raisons de l'arrêt de la pratique de la TC par les médecins

II. 2. Analyse descriptive de l'information sur la téléconsultation

II. 2. 1. Information concernant la pratique de la téléconsultation et sa modalité de réception

75,8 % des médecins avaient reçu une information concernant la pratique de la TC et 24,2 % n'avaient pas reçu d'information.

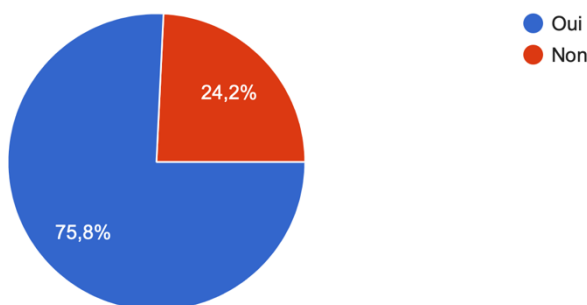


Figure 45 : Réception d'une information par les médecins concernant la pratique de la TC

Parmi les 25 médecins ayant reçu une information sur la pratique de la TC, 11 praticiens l'avaient obtenue par une recherche passive (réception d'information sans avoir fait de démarche) et 10 par une recherche active (à leur initiative).

4 médecins avaient récolté une information par les deux modalités.

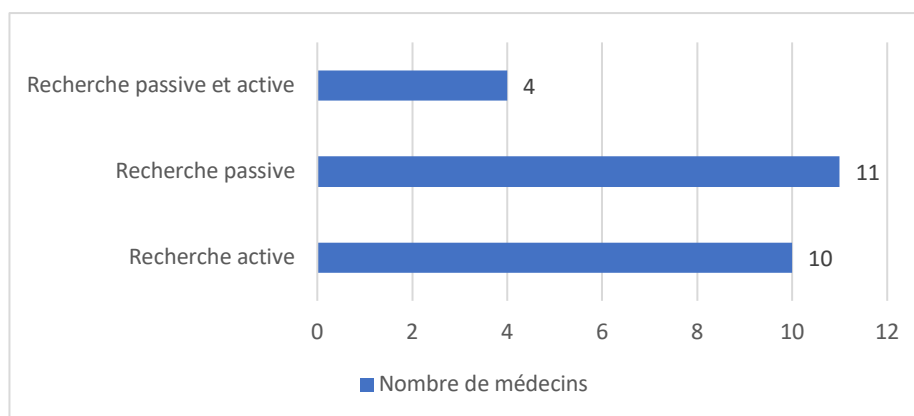


Figure 46 : Modalité de réception d'une information par les médecins sur la TC

II. 2. 1. 1. Information concernant la téléconsultation accessible depuis le site internet de la CPTS de Metz et environs

II. 2. 1. 1. 1. Notion de la mise à disposition de diverses informations sur la téléconsultation par la CPTS

42,4 % des praticiens interrogés avaient la notion que diverses informations sur la TC avaient été fournies par la CPTS alors que 57,6 % n'en avaient pas la connaissance.

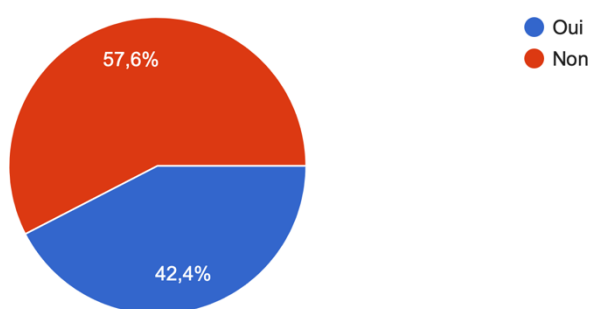


Figure 47 : Notion de la mise à disposition de diverses informations aux médecins sur la TC par la CPTS de Metz et environs

II. 2. 1. 1. 2. Moyens de réception de l'information dispensée par la CPTS

Parmi les 14 médecins ayant connaissance de l'information dispensée par la CPTS, 9 praticiens l'ont suie exclusivement par courriel/newsletter et 3 en ont été avertis seulement par bouche à oreille.

1 médecin l'avait appris par courriel/newsletter et un autre moyen.

1 médecin en avait été informé par courriel/newsletter, par recherches personnelles et par un autre moyen.

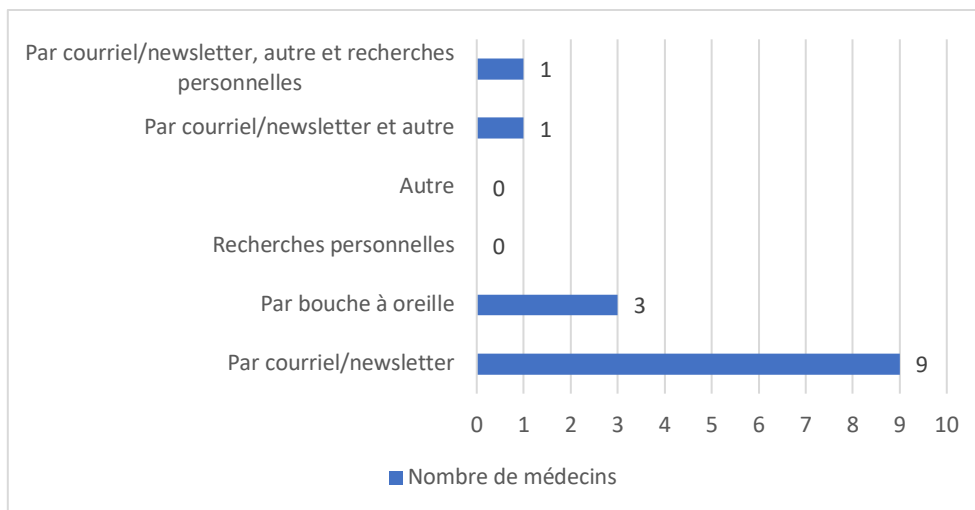


Figure 48 : Moyens de réception de l'information dispensée aux médecins par la CPTS

II. 2. 1. 1. 3. Lecture de l'information dispensée par la CPTS

Parmi les 14 médecins étant au courant de l'information donnée par la CPTS, 50 % avaient lu cette dernière et 50 % ne l'avaient pas lue.

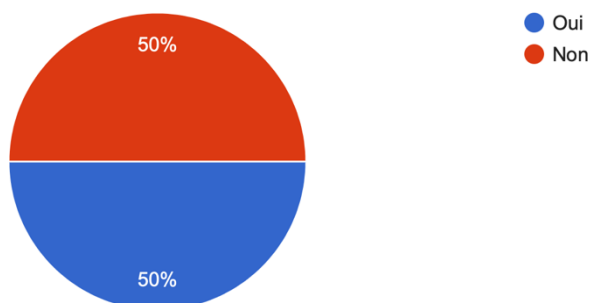


Figure 49 : Taux de lecture par les MG ayant connaissance de l'information dispensée par la CPTS

II. 2. 1. 1. 4. Thèmes de l'information consultés par les médecins généralistes

Parmi les 7 médecins ayant lu l'information de la CPTS, 5 avaient consulté uniquement le thème « Téléconsultation en cabinet et en EHPAD » et 1 seulement le thème « Téléconsultation assistée à la MMG ».

1 médecin avait consulté les deux thèmes.

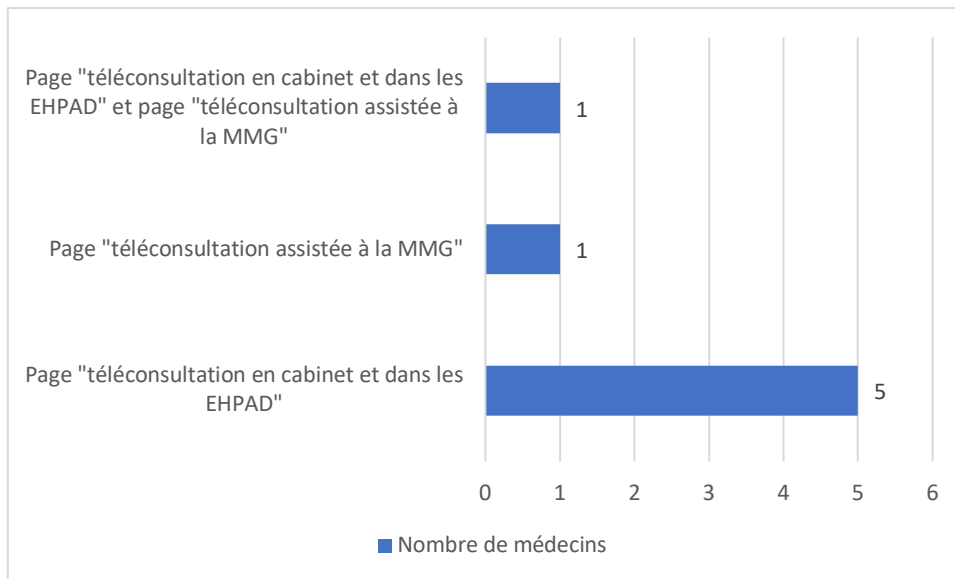


Figure 50 : *Thèmes de l'information consultés par les MG*

II. 2. 1. 1. 5. Approbation de la présentation de l'information

Parmi les 7 praticiens ayant consulté l'information de la CPTS, la présentation de cette dernière convenait à 6 médecins (85,7 %) et n'était pas adaptée pour 1 médecin (14,3 %).

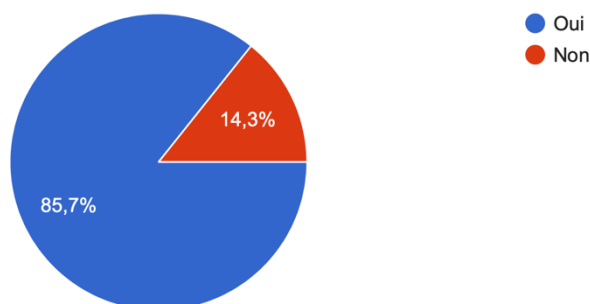


Figure 51 : *Approbation par les MG de la présentation de l'information*

II. 2. 1. 1. 6. Approbation des supports pédagogiques fournies

Parmi les 7 praticiens ayant lu l'information de la CPTS, les supports pédagogiques fournis (fiches récapitulatives, liens vers sources externes ...) étaient adaptés pour 6 médecins (85,7 %) et ne convenaient pas pour 1 médecin (14,3 %).

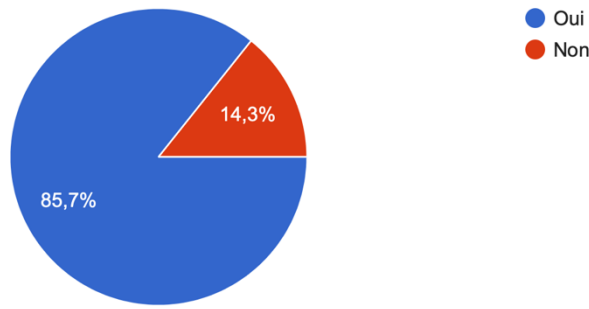


Figure 52 : Approbation par les MG des supports pédagogiques fournies

II. 2. 1. 1. 7. Satisfaction du contenu de l'information

Parmi les 7 médecins ayant lu l'information, 6 médecins (85,7 %) étaient au moins satisfaits du contenu et 1 médecin (14,3 %) en était insatisfait.

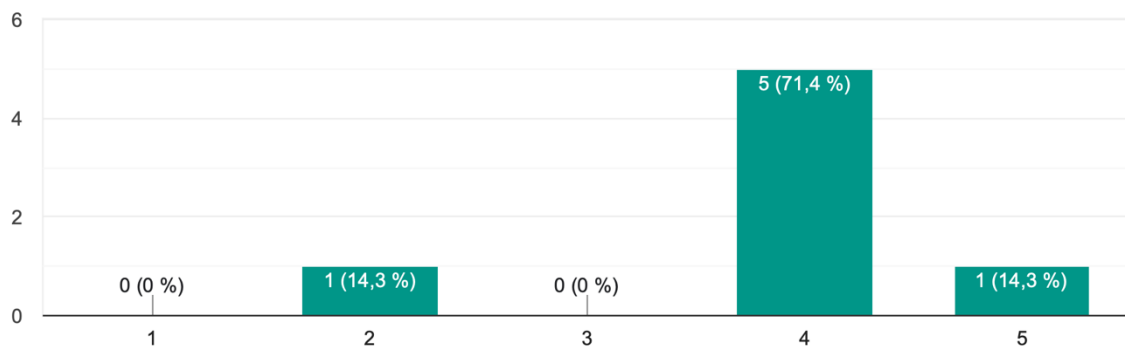


Figure 53 : Échelle de satisfaction des MG sur le contenu de l'information

II. 2. 1. 1. 8. Aide apportée par l'information à la pratique de la téléconsultation

Chez les médecins ayant pris connaissance de l'information, celle-ci avait aidé 5 médecins (71,4 %) dans leur pratique de la TC et ne l'avait pas améliorée pour 2 médecins (28,6 %).

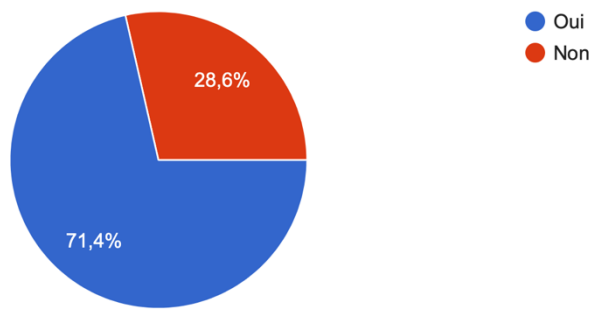


Figure 54 : Aide apportée par l'information à la pratique de la TC

II. 2. 1. 1. 9. Difficultés d'accès à l'information

Au sein des 7 médecins ayant consulté l'information, aucun d'entre eux n'avait rencontré de difficultés d'accès à cette dernière.

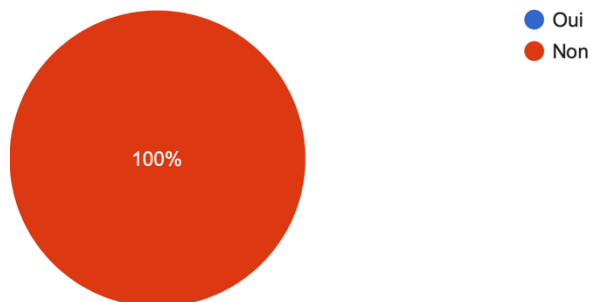


Figure 55 : Difficultés rencontrées par les MG pour l'accès à l'information

II. 2. 1. 2. Autres sources d'information sur la téléconsultation

II. 2. 1. 2. 1. Réception d'une information sur la téléconsultation par d'autres sources

Sur la totalité des médecins répondants, 22 praticiens (66,7 %) avaient reçu une information sur la TC par d'autres sources et 11 (33,3 %) n'en avaient pas obtenue.

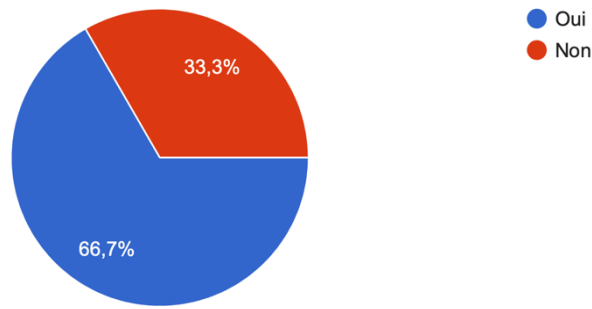


Figure 56 : Réception par les MG d'une information sur la TC par d'autres sources

II. 2. 1. 2. 2. Différentes sources d'information sur la téléconsultation

Parmi les 22 médecins ayant reçu une information sur la TC par d'autres sources, 18 en avaient obtenue par les plateformes de TC et 15 par les instances gouvernementales, régionales ou médicales.

7 praticiens avaient récolté une information sur la TC par des collègues de travail.

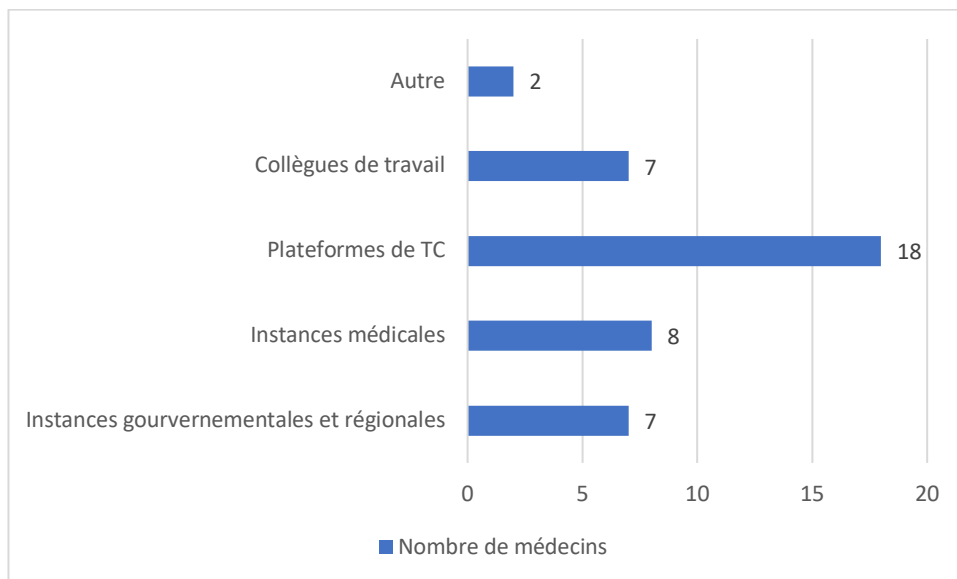


Figure 57 : Différents sources d'information sur la TC reçues par les MG

II. 2. 2. Besoin de formation supplémentaire sur la téléconsultation

90,9 % des praticiens interrogés n'avaient pas ressenti le besoin de formation supplémentaire à la TC et 9,1 % en avaient émis le souhait.

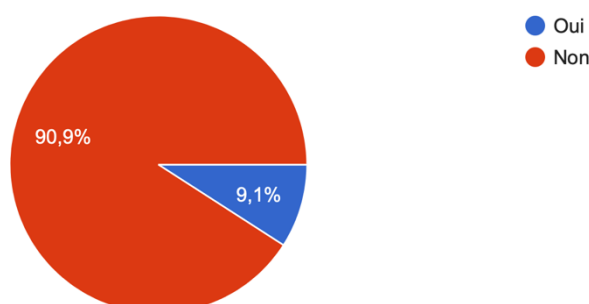


Figure 58 : Besoin par les MG de formation supplémentaire sur la TC

II. 3. Analyse descriptive par tableaux croisés

II. 3. 1. Analyse concernant la pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020)

II. 3. 1. 1. En fonction du sexe

Parmi les 23 médecins ayant téléconsulté lors du premier confinement, 12 praticiens (52 %) étaient des hommes et 11 (48 %) étaient des femmes.

Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020)			
Sexe	Non	Oui	Total
Femme	4	11	15
Homme	6	12	18
Total	10	23	33

Tableau 1 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020) en fonction du sexe des MG de la CPTS de Metz et environs

Au sein des 18 médecins du sexe masculin, 12 (67 %) ont pratiqué la téléconsultation durant cette période et 6 (33 %) ne l'ont pas pratiquée.

Chez les 15 médecins du sexe féminin, 11 (73 %) ont pratiqué la téléconsultation et 4 (27 %) ne l'ont pas pratiquée.

II. 3. 1. 2. En fonction de la tranche d'âge

Parmi les 23 médecins ayant téléconsulté lors du premier confinement, 11 praticiens (48 %) avaient plus de 55 ans dont 8 (35 %) entre 56 et 65 ans, et 3 (13 %) plus de 65 ans.

Les tranches d'âge 36-45 ans et 46-55 ans étaient représentées de manière égale par un nombre de 3 praticiens téléconsultants (13 %). Les médecins de moins de 35 ans étaient au nombre de 6, soit 26 % des téléconsultants.

Tranche d'âge (ans)	Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020)		Total
	Non	Oui	
<35	2	6	8
[36,45]	2	3	5
[46,55]	0	3	3
[56,65]	6	8	14
>65	0	3	3
Total	10	23	33

Tableau 2 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement en fonction de la tranche d'âge des MG de la CPTS de Metz et environs

Au sein des médecins appartenant aux tranches d'âge 46-55 ans et plus de 65 ans, 100 % des médecins répondants avaient téléconsulté pendant cette période.

Dans la tranche d'âge 56-65 ans, 8 praticiens (57 %) ont pratiqué la téléconsultation et 6 (43 %) ne l'ont pas pratiquée.

Chez les médecins âgés entre 36 et 45 ans, 3 (60 %) avaient téléconsulté et 2 (40 %) n'avaient pas exercé cette pratique. Parmi les médecins de moins de 35 ans, le nombre de téléconsultant était de 6 (75 %) et le nombre de non téléconsultant était de 2 (25 %).

II. 3. 1. 3. En fonction du mode d'exercice

Parmi les 23 médecins ayant téléconsulté lors du premier confinement, 14 praticiens (61 %) exerçaient en cabinet de groupe, sans prendre en compte ceux qui exerçaient en MSP au nombre de 3 (13 %) et en ESP au nombre de 1 (4 %). Au sein des téléconsultants, les médecins qui pratiquaient en cabinet seul étaient au nombre de 5 (22 %).

Mode d'exercice	Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020)		
	Non	Oui	Total
ESP	0	1	1
MSP	0	3	3
Cabinet seul	1	5	6
Groupe	9	14	23
Total	10	23	33

Tableau 3 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement en fonction du mode d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs

Chez les médecins exerçant en MSP ou ESP, 100 % des médecins répondants avaient téléconsulté pendant cette période.

Concernant les médecins en cabinet de groupe, 14 (61 %) ont pratiqué la téléconsultation lors du premier confinement et 9 (39 %) ne l'ont pas pratiquée.

Parmi les praticiens exerçant en cabinet seul, le nombre de téléconsultants était de 5 (83 %) et le nombre de non-téléconsultants était de 1 (17 %).

II. 3. 1. 4. En fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice

Parmi les 23 médecins ayant téléconsulté lors du premier confinement, 19 praticiens (83 %) exerçaient dans une commune comptant plus de 5 000 habitants, dont 10 (44 %) dans une commune de plus de 25 000 habitants et 9 (39 %) dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants.

Au sein des téléconsultants, le nombre de praticiens exerçant dans une commune de moins de 5 000 habitants était de 4 (17 %).

Nombre d'habitants dans la commune d'exercice	Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement (mars-mai 2020)		
	Non	Oui	Total
<5000	2	4	6
[5000,25000]	6	9	15
>25000	2	10	12
Total	10	23	33

Tableau 4 : Pratique de la téléconsultation lors du premier confinement en fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs

Concernant les médecins dont le lieu d'exercice était une commune de plus de 25 000 habitants, 10 (83 %) ont pratiqué la téléconsultation durant cette période et 2 (17 %) ne l'ont pas pratiquée.

Dans les communes comptant entre 5 000 et 25 000 habitants, les praticiens téléconsultants étaient au nombre de 9 (60 %) et les non-téléconsultants au nombre de 6 (40 %).

Concernant les médecins des communes de moins de 5 000 habitants, 4 (67 %) ont pratiqué la téléconsultation et 2 (33 %) ne l'ont pas pratiquée.

II. 3. 2. Analyse concernant la pratique de la téléconsultation en 2022

II. 3. 2. 1. En fonction du sexe

Parmi les 16 médecins ayant téléconsulté en 2022, 11 praticiens (69 %) étaient des hommes et 5 (31 %) étaient des femmes.

Sexe	Pratique de la téléconsultation en 2022		Total
	Non	Oui	
Femme	10	5	15
Homme	7	11	18
Total	17	16	33

Tableau 5 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction du sexe des MG de la CPTS de Metz et environs

Chez les 18 médecins du sexe masculin, 11 (61 %) ont pratiqué la téléconsultation durant cette période et 6 (39 %) ne l'ont pas pratiquée.

Au sein des 15 médecins du sexe féminin, 11 (33 %) ont pratiqué la téléconsultation et 4 (67 %) ne l'ont pas pratiquée.

II. 3. 2. 2. En fonction de la tranche d'âge

Parmi les 16 praticiens ayant téléconsulté en 2022, 8 médecins (50 %) avaient moins de 46 ans dont 3 (19 %) entre 36 et 45 ans, et 5 (31 %) moins de 35 ans.

La tranche d'âge 46-55 ans était représentée par un nombre de 1 (6 %) praticien téléconsultant. Les médecins téléconsultants de plus de 55 ans étaient au nombre de 7 soit 44 % dont 5 (31 %) entre 56 et 65 ans, et 2 (13 %) plus de 65 ans.

Tranche d'âge (ans)	Pratique de la téléconsultation en 2022		Total
	Non	Oui	
<35	3	5	8
[36,45]	2	3	5
[46,55]	2	1	3
[56,65]	9	5	14
>65	1	2	3
Total	17	16	33

Tableau 6 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction de la tranche d'âge des MG de la CPTS de Metz et environs

Au sein des médecins de moins de 35 ans, 5 (62,5 %) ont répondu téléconsulter pendant cette période et 3 (37,5 %) ont répondu ne pas téléconsulter.

Dans la tranche d'âge 36-45 ans, 3 médecins (60 %) ont pratiqué la téléconsultation en 2022 et 2 (40 %) ne l'ont pas pratiquée.

Chez les praticiens âgés entre 46 et 55 ans, 1 (33 %) avait téléconsulté et 2 (67 %) n'avaient pas téléconsulté. Chez les médecins âgés entre 56 et 65 ans, le nombre de téléconsultants était de 5 (36 %) et le nombre de non-téléconsultants était de 9 (64 %).

Parmi les médecins de plus de 65 ans, 2 (67 %) avaient téléconsulté en 2022 et 1 (33 %) n'avait pas téléconsulté.

II. 3. 2. 3. En fonction du mode d'exercice

Parmi les 16 médecins ayant téléconsulté en 2022, 11 praticiens (68,75 %) exerçaient en cabinet de groupe, sans prendre en compte ceux qui exerçaient en MSP (au nombre de 2 : 12,5 %) ; aucun n'exerçait en ESP.

Au sein des téléconsultants, les médecins qui pratiquaient en cabinet seul étaient au nombre de 3 (18,75 %).

Mode d'exercice	Pratique de la téléconsultation en 2022		Total
	Non	Oui	
ESP	1	0	1
MSP	1	2	3
Cabinet seul	3	3	6
Groupe	12	11	23
Total	17	16	33

Tableau 7 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction du mode d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs

Concernant le mode d'exercice en ESP, l'unique médecin répondant n'avait pas téléconsulté pendant cette période.

Chez les médecins exerçant en MSP, 2 (67 %) ont pratiqué la téléconsultation en 2022 et 1 (33 %) ne l'a pas pratiquée.

Au sein des médecins pratiquant en cabinet de groupe, le nombre de téléconsultants était de 11 (48 %) et le nombre de non-téléconsultants était de 12 (52 %).

Parmi les praticiens exerçant en cabinet seul, le nombre de téléconsultants et de non-téléconsultants était représenté de manière égale, soit 3 praticiens de part et d'autre.

II. 3. 2. 4. En fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice

Parmi les 16 praticiens ayant téléconsulté en 2022, 13 médecins (81 %) exerçaient dans une commune comptant plus de 5 000 habitants, dont 8 (50 %) dans une commune de plus de 25 000 habitants et 5 (31 %) dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants.

Au sein des téléconsultants, le nombre de praticiens exerçant dans une commune de moins de 5 000 habitants était de 3 (19 %).

Nombre d'habitants dans la commune d'exercice	Pratique de la téléconsultation en 2022		
	Non	Oui	Total
<5000	3	3	6
[5000,25000]	10	5	15
>25000	4	8	12
Total	17	16	33

Tableau 8 : Pratique de la téléconsultation en 2022 en fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs

Concernant les médecins dont le lieu d'exercice était une commune de plus de 25 000 habitants, 8 (67 %) ont pratiqué la téléconsultation durant cette période et 4 (33 %) ne l'ont pas pratiquée.

Dans les communes comptant entre 5 000 et 25 000 habitants, les praticiens téléconsultants étaient au nombre de 5 (33 %) et les non-téléconsultants au nombre de 10 (67 %).

Concernant les médecins des communes de moins de 5 000 habitants, le nombre de téléconsultants et de non-téléconsultants était représenté de manière égale, soit 3 praticiens de part et d'autre.

II. 3. 1. Analyse concernant le nombre d'actes de téléconsultation réalisés au cours du dernier mois en 2022

II. 3. 1. 1. En fonction du sexe

Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022					
Sexe	<40	[40-79]	[80-120]	>120	Total
Femme	5	0	0	0	5
Homme	6	2	1	2	11
Total	11	2	1	2	16

Tableau 9 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction du sexe des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC

Parmi les 5 médecins téléconsultants de sexe féminin, la totalité avait réalisé moins de 40 actes au cours du dernier mois en 2022.

Concernant les 11 médecins téléconsultants de sexe masculin, 6 (54,5 %) avaient réalisé moins de 40 actes et 5 (45,5 %) avaient réalisé plus de 40 actes au cours du dernier mois en 2022.

II. 3. 1. 2. En fonction de la tranche d'âge

Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022					
Tranche d'âge (ans)	<40	[40-79]	[80-120]	>120	Total
<35	3	0	0	2	5
[36,45]	3	0	0	0	3
[46,55]	0	1	0	0	1
[56,65]	3	1	1	0	5
>65	2	0	0	0	2
Total	11	2	1	2	16

Tableau 10 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction de la tranche d'âge des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC

Au sein des médecins de moins de 35 ans ayant réalisé au moins un acte de téléconsultation, 3 (60 %) avaient réalisés moins de 40 actes au cours du dernier mois en 2022 et 2 (40 %) avaient réalisé plus de 120 actes.

Parmi les tranches d'âge 36-45 ans et plus de 65 ans, l'ensemble des médecins avaient réalisé moins de 40 actes.

Dans la tranche d'âge 46-55 ans, l'unique praticien avait réalisé entre 40 et 79 actes.

Chez les praticiens âgés entre 56 et 65 ans, 3 (60 %) avaient réalisé moins de 40 actes, 1 (20 %) avait réalisé entre 40 et 79 actes, et 1 (20 %) avait réalisé entre 80 et 120 actes.

II. 3. 1. 3. En fonction du mode d'exercice

Mode d'exercice	Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022				Total
	<40	[40-79]	[80-120]	>120	
ESP	0	0	0	0	0
MSP	1	1	0	0	2
Cabinet seul	2	1	0	0	3
Groupe	8	0	1	2	11
Total	11	2	1	2	16

Tableau 11 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction du mode d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC

Parmi les médecins exerçant en MSP et qui ont pratiqué au moins un acte de téléconsultation en 2022, 1 praticien (50 %) avait réalisé moins de 40 actes et 1 praticien (50 %) avait réalisé entre 40 et 79 actes.

Concernant les médecins exerçant en cabinet de groupe, 8 praticiens (73 %) avaient réalisé moins de 40 actes, 1 praticien (9 %) avait réalisé entre 40 et 79 actes, et 2 praticiens (18 %) avaient réalisé plus de 120 actes.

Au sein des praticiens exerçant en cabinet seul, 2 praticiens (67 %) avaient réalisé moins de 40 actes et 1 praticien (33 %) avait réalisé entre 40 et 79 actes.

II. 3. 1. 4. En fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice

Nombre d'habitants dans la commune d'exercice	Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022				Total
	<40	[40-79]	[80-120]	>120	
<5000	2	1	0	0	3
[5000,25000]	4	1	0	0	5
>25000	5	0	1	2	8
Total	11	2	1	2	16

Tableau 12 : Nombre d'actes de TC réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction du nombre d'habitants dans la commune d'exercice des MG de la CPTS de Metz et environs ayant réalisé au moins un acte de TC

Concernant les médecins dont le lieu d'exercice était une commune de plus de 25 000 habitants et ayant réalisé au moins un acte de téléconsultation en 2022, 5 (62,5 %) avaient réalisé moins de 40 actes au cours du dernier mois, 1 (12,5 %) avait réalisé entre 80 et 120 actes, et 2 (25 %) avaient réalisé plus de 120 actes.

Dans les communes comptant entre 5 000 et 25 000 habitants, les praticiens ayant réalisé moins de 40 actes étaient au nombre de 4 (80 %) et 1 seul praticien (20 %) avait réalisé entre 40 et 79 actes.

Concernant les médecins des communes de moins de 5 000 habitants, 2 (67 %) avaient réalisé moins de 40 actes et 1 (33 %) avait réalisé entre 40 et 79 actes.

II. 4. Analyse qualitative

II. 4. 1. Besoin de formation supplémentaire sur la téléconsultation (Question 24)

Trois médecins ont laissé un commentaire pour cette question.

Deux praticiens ont émis le besoin de formation supplémentaire concernant le domaine technique :

- « Aide à l'installation du logiciel, soutien des professions paramédicales auprès des patients », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé de moins de 35 ans, exerçant en MSP dans une commune comptant moins de 5 000 habitants
- « Comment obtenir aide technique au sein du cabinet et organisationnelle et comment choisir les supports techniques les plus adaptés qui sont en masse transmis par mail ... ? », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 46 et 55 ans, exerçant en groupe dans une commune de plus de 25 000 habitants

Un praticien a évoqué le besoin d'information supplémentaire concernant la poursuite de la téléconsultation :

- « Savoir si on pourra continuer à en faire, message CPAM pas clair », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en cabinet seul dans une commune de plus de 25 000 habitants

II. 4. 2. Commentaires libres (Question 25)

Douze médecins ont laissé un commentaire libre à la fin du questionnaire.

Les commentaires rédigés pouvaient être regroupés en quatre catégories de freins à la poursuite de la téléconsultation.

II. 4. 2. 1. Cadre réglementaire

« La téléconsultation est limitée par l'Avenant 9 à 20 % de la totalité des consultations. Je suis contre et cela va contre l'évolution de ma jeune vision de la médecine. », rédigé par un médecin de sexe masculin âgé de moins de 35 ans, exerçant en groupe dans une commune de plus de 25 000 habitants

II. 4. 2. 2. Problèmes techniques

« J'envisage d'investir dans un logiciel pour les conseils à distance », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 46 et 55 ans exerçant en cabinet seul dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants

II. 4. 2. 3. Problèmes d'organisation

« Pratique pour certaines situations », rédigé par un médecin de sexe masculin âgé de plus de 65 ans, exerçant en groupe dans une commune de plus de 25 000 habitants

« Je pense que la téléconsultation doit rester un mode d'exercice exceptionnel. Heureusement, les patients savent en général faire la part des choses. », rédigé par un médecin de sexe masculin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en cabinet seul dans une commune de moins de 5 000 habitants

« La téléconsultation peut être intéressant pour le médecin très éloigné de son patient et donc dans l'exercice rural et me semble très utile mais, moins en ville (car si je prends le temps de faire des téléconsultations alors ça sera au détriment des consultations au cabinet). », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 46 et 55 ans, exerçant en groupe et dans une commune de plus de 25 000 habitants

II. 4. 2. 4. Non adhésion des médecins

« Je n'adhère pas à la pratique de la téléconsultation », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en groupe et dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants

« Peu intéressé, manque de disponibilité, destiné à des patients impatients et versatiles », rédigé par un médecin de sexe masculin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en groupe et dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants

« Je ne pratique pas, je constate déjà une dérive du système, avec des plateformes qui ne font qu'augmenter le consumérisme médical », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en groupe et dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants

« Je n'adhère pas au principe de la téléconsultation. », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en groupe et dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants

« Je trouve que la téléconsultation constitue une médecine au rabais qui ne profite qu'au patient et ne bénéficie qu'au patient dans le cadre de mon activité. Elle me permettrait par ailleurs de rémunérer des actes gratuits que je fais fréquemment. », rédigé par un médecin de sexe masculin âgé de moins de 35 ans, exerçant en groupe dans une commune de plus de 25 000 habitants

« Je ne pratique de téléconsultations que s'il y a un paramédical aguerri avec le patient. J'estime que c'est encore un nouveau colmatage pour tenter d'endiguer la pénurie de médecins et j'en observe déjà les dérives perverses avec des téléconsultations de Nice pour des patients de Metz un dimanche avec des prescriptions largement en dehors des recommandations. », rédigé par un médecin de sexe féminin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en groupe et dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants

« La téléconsultation a tendance à nous visser sur notre siège pour les consultations similaires en présentiel. », rédigé par un médecin de sexe masculin âgé entre 56 et 65 ans, exerçant en cabinet seul et dans une commune comptant entre 5 000 et 25 000 habitants

III. Discussion

III. 1. Limites et forces de l'étude

III. 1. 1. Limites

Cette étude comporte des limites et certains biais inhérents à la méthodologie n'ont pas pu être évités.

III. 1. 1. 1. Les biais

III. 1. 1. 1. 1. Biais de sélection

La diffusion du questionnaire a été effectuée uniquement via la mail-liste du secrétariat de la CPTS de Metz et environs qui contenait l'adresse courriel de 260 médecins généralistes libéraux. Ces praticiens pouvaient être des médecins du territoire mais non adhérents à la CPTS qui n'avaient donc pas accès à l'information dispensée sur le site internet, ou des médecins adhérents à la CPTS mais installés hors de ce territoire, ou encore des médecins du territoire adhérents mais retraités. Ces nombreux facteurs ont pu engendrer un biais de recrutement.

La réponse au questionnaire étant basée sur le volontariat, l'intérêt de certains praticiens pour la téléconsultation ou au contraire la non-adhésion concernant cette pratique ont pu entraîner un biais de volontariat.

III. 1. 1. 1. 2. Biais de mesure

Certaines questions portaient sur la pratique de la téléconsultation et sur l'information dispensée par la CPTS en 2020. Le délai entre cette période et la réception du questionnaire à partir de juillet 2022 a pu avoir comme conséquence un biais de mémorisation sur les réponses de certains médecins.

Concernant la question 8 sur l'estimation du nombre d'actes de téléconsultation effectués au cours du dernier mois en 2022 par le praticien répondant, il peut exister un biais de mesure dû à l'envoi du questionnaire à trois périodes différentes (juillet, septembre et novembre 2022).

Afin de limiter le biais de mesure, trois questions à choix multiple (Q9, Q13, Q22) avaient une catégorie « Autre ». Son choix a été négligeable sauf pour la question 9 qui portait sur les raisons concernant l'arrêt de la pratique de la téléconsultation, la catégorie « Autre » a été cochée pour 15 réponses sur 17 soit 88 %.

Enfin, les médecins dont le courriel n'était pas enregistré dans la mail-liste ou ceux non informatisés n'ont pas eu de relance via un autre moyen de communication, ceci a pu entraîner un biais de non-réponse.

III. 1. 1. 3. Biais d'interprétation

Une analyse qualitative a été réalisée pour les réponses aux questions 24 et 25 mais sans respecter les règles d'une étude qualitative notamment la double lecture indépendante, ceci a pu entraîner un biais d'interprétation.

III. 1. 1. 2. La puissance de l'étude

Le taux d'ouverture de l'emailing a été d'environ 60 % (155 médecins ont ouvert l'email sur 260 l'ayant reçu), ceci peut s'expliquer par l'absence au préalable d'une vérification de validité des adresses mails fournies au secrétariat.

Le taux de réponse au questionnaire parmi les médecins ayant ouvert le courriel a été de 21,3 %, il peut être considéré comme satisfaisant mais inférieur à la moyenne des études quantitatives réalisées par ce type d'enquête. Ce résultat peut s'expliquer par de nombreux obstacles :

- Le premier envoi du questionnaire a eu lieu en juillet 2022 (période de congés pour de nombreux médecins) avec un retour de seulement 5 réponses entraînant deux relances (en septembre et en novembre).
- Le manque de temps pour répondre au questionnaire dans un contexte épidémique de la COVID-19 qui était encore prédominant.
- Le nombre important de questionnaires de thèse envoyés toutes les semaines par les étudiants aux médecins installés qui ne peuvent répondre à tous.

III. 1. 2. Forces

En analysant la littérature, nous nous sommes aperçus qu'il existait de nombreuses études concernant le ressenti des médecins généralistes sur la téléconsultation mais qu'il n'existait pas d'enquête sur le sujet précis de l'information dispensée aux médecins généralistes sur la téléconsultation.

Le choix de réaliser une étude quantitative a permis le recueil d'un nombre plus important de données et une analyse plus précise auprès d'un plus grand nombre d'individus, alors qu'une étude qualitative aurait dû être réalisée sur un plus petit échantillon.

La décision d'imposer des questions fermées a favorisé une collecte de réponses plus facile et plus rapide, donnant la possibilité de comparer plus aisément nos résultats.

Les questions 24 et 25 ouvertes ont laissé l'occasion aux praticiens de s'exprimer sur leur besoin de formation à la téléconsultation ainsi que de donner leur opinion générale sur la téléconsultation.

L'originalité de notre travail est de pouvoir comparer l'échantillon de notre questionnaire à celui obtenu par l'analyse des données de la CPAM de Moselle effectuée dans la première partie de la thèse.

III. 2. Retour sur les résultats de l'étude

III. 2. 1. L'échantillon et sa représentativité

La première partie de la thèse nous a permis d'obtenir des données précises datant de 2020 sur les caractéristiques socio-démographiques (sexe et tranche d'âge) de la population des médecins généralistes exerçant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs. Nous allons utiliser ces données pour les comparer aux résultats obtenus via notre questionnaire et déterminer la représentativité de notre échantillon.

D'après ces données, la population du territoire comprenait 271 médecins généralistes en activité en 2020 dont 109 femmes (40 %) et 162 hommes (60 %).

Parmi les médecins ayant répondu à notre enquête, 18 étaient des hommes (54,5 %) et 15 étaient des femmes (45,5 %). Concernant la catégorie sexe, l'échantillon peut être considéré comme représentatif des médecins de ce territoire.

Une autre comparaison concernant la tranche d'âge des médecins a été réalisée. Les données obtenues dans la première partie de la thèse nous informent que la part des médecins de plus de 55 ans était majoritaire, représentant 57 % de la population, et que la part des médecins de moins de 35 ans était de 14 %.

Au sein des médecins répondants, 51,5 % avaient plus de 55 ans et 24,2 % avaient moins de 35 ans. Ce dernier pourcentage a pu être influencé par deux facteurs : un plus grand intérêt apporté à la téléconsultation par les jeunes médecins et une part plus importante de praticiens informatisés chez les jeunes médecins. L'échantillon peut donc aussi être considéré comme représentatif concernant la catégorie tranche d'âge.

Certaines caractéristiques de notre échantillon peuvent être relevées sans être comparées à la première partie de la thèse. De la sorte, la majorité des médecins répondants (69,7 %) exerçaient en groupe, qui est le mode d'exercice le plus plébiscité par les médecins généralistes libéraux en France (89).

Plus d'un tiers des praticiens répondants (36,4 %) exerçaient dans une commune de plus de 25 000 habitants donc dans la ville de Metz, seule commune de ce volume de population existant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs. Cette donnée peut s'expliquer par le fait que la moitié des médecins adhérents à la CPTS est installée à Metz (75).

La majorité des médecins interrogés (60,6 %) voyaient en moyenne entre 400 à 600 patients par mois, une activité médicale mensuelle concordante avec les dernières études réalisées sur le sujet (90).

III. 2. 2. Les médecins et l'information sur la téléconsultation

On peut noter dans notre étude qu'une majorité de praticiens répondants a reçu une information concernant la téléconsultation (75,8 %). Cette information a été obtenue aussi bien par une recherche active (à leur initiative) que passive (réception d'information sans avoir fait de démarche).

III. 2. 2. 1. Le ressenti sur l'information accessible depuis le site internet de la CPTS de Metz et environs

Une majorité des médecins interrogés (57,6 %) n'était pas au courant de la mise à disposition de diverses informations en ligne sur la téléconsultation par la CPTS de Metz et environs. Ceci pourrait s'expliquer notamment par la probable présence dans notre échantillon de praticiens non adhérents à la CPTS qui n'avaient donc pas accès à ces informations.

Les médecins ayant connaissance de l'existence de ces informations (42,4 %) l'ont su(e) majoritairement par courriel/newsletter (78,6 %). De fait, ce dernier est un des moyens les plus utilisés par la CPTS pour communiquer avec ses adhérents.

On peut observer que le thème le plus consulté a été la page « Téléconsultation en cabinet et dans les EHPAD » (77) qui contenait des précisions sur la rémunération des actes de téléconsultation et des liens vers les plateformes de téléconsultation. Effectivement en pleine pandémie de la COVID-19 en 2020, les médecins cherchaient à se renseigner sur le cadre économique de la téléconsultation encore méconnu à l'époque et aussi sur les moyens techniques pour pratiquer une téléconsultation (13).

Du côté du contenu de l'information dispensée par la CPTS, les médecins ont été globalement satisfaits (85,7 %) de la présentation et de la concordance des supports pédagogiques fournis. De plus, aucune difficulté d'accès à cette information n'a été exprimée.

La majorité des praticiens (71,4 %) ayant lu ces informations ont confirmé qu'elles les ont aidés dans leur pratique de la téléconsultation.

Cependant, peu de médecins ont lu ces informations. En effet, nous nous attendions à ce résultat car une majorité des praticiens (66,7 %) a été informée par de nombreuses autres sources, disponibles pendant la pandémie de la COVID-19, issues notamment des plateformes de téléconsultation (55, 56, 57, 58, 59) et des instances gouvernementales ou médicales (20, 22, 27, 53, 54).

Finalement, nous pouvons conclure que le ressenti des médecins généralistes vis-à-vis de l'information concernant la téléconsultation, mise à disposition sur le site internet de la CPTS de Metz et environs, est plutôt positif. De plus, cette information a aidé les médecins dans leur pratique de la téléconsultation.

III. 2. 2. 2. Les médecins se sentent-ils assez informés sur la téléconsultation ?

Dans notre enquête, nous observons que la majorité des médecins (90,9 %) n'exprime plus de besoin d'information ou de formation supplémentaire sur la téléconsultation. La minorité des praticiens, qui estiment encore ressentir le besoin de formation sur cette pratique, notamment concernant le domaine technique, sont exclusivement de sexe féminin.

Le manque d'information ne semble donc plus être un des freins à la pratique de la téléconsultation sur ce territoire (13, 19).

III. 2. 3. Les médecins et la pratique de la téléconsultation

III. 2. 3. 1. La pratique de la téléconsultation sur le territoire de la CPTS de Metz et environs

III. 2. 3. 1. 1. En 2020

Dans notre étude, le taux de médecins téléconsultants était de 69,7 % en 2020, ce taux est similaire à celui fourni par l'analyse de la première partie de la thèse sur le territoire de la CPTS de Metz et environs à cette période.

III. 2. 3. 1. 2. En 2022

Le taux de médecins téléconsultants en 2022 était de 48,5 % dans notre enquête, légèrement supérieur au taux fourni par l'analyse de la première partie de la thèse. Ce résultat peut être expliqué par un intérêt pour la téléconsultation plus important chez les praticiens répondants.

Nous observons dans notre enquête que la majorité des praticiens (68,8 %) réalisaient moins de 40 actes de téléconsultation par mois en 2022. Ce nombre est comparable à celui retrouvé dans la première étude de notre thèse (81).

Une « autre » raison que les problèmes techniques, était évoquée par les médecins répondants comme motif majoritaire d'arrêt de la pratique de la téléconsultation en 2022. Nous pouvons supposer que cette « autre » raison est la « non-adhésion » de certains médecins à la pratique de la téléconsultation. Effectivement, cette raison est évoquée par de nombreux praticiens (sept médecins dont six âgés de plus de 55 ans) dans les commentaires libres du questionnaire.

Les praticiens les plus âgés semblent donc avoir un moins grand intérêt à la poursuite de la téléconsultation que les plus jeunes médecins, ceci pouvant s'expliquer par une moins grande appétence pour le domaine informatique (16).

III. 2. 3. 2. Le profil du médecin téléconsultant sur le territoire de la CPTS de Metz et environs

III. 2. 3. 2. 1. En 2020

Selon les résultats de notre questionnaire, le taux de médecins téléconsultants de sexe féminin (73 %) en 2020 est plus important que celui de leurs confrères de sexe masculin (67 %). Cette tendance est comparable aux données obtenues par la première partie de la thèse, amenant à penser que la téléconsultation semble être une pratique plutôt féminine à cette période.

Concernant la pratique de la téléconsultation en fonction du lieu d'exercice, le taux de médecins téléconsultants (83 %) est très élevé parmi les praticiens exerçant dans une commune de plus de 25 000 habitants, en comparaison aux communes comptant moins d'habitants (60 % pour les communes entre 5 000 et 25 000 habitants, 67 % pour les communes comptant moins de 5 000 habitants). La téléconsultation semble donc être une pratique plutôt urbaine en 2020 (39).

Au vu des très faibles effectifs de certaines catégories, nous ne pouvons pas dégager de tendance concernant la pratique de la téléconsultation en 2020 en fonction des variables de la tranche d'âge et du mode d'exercice.

Par conséquent, notre étude suggère que ce sont plutôt des médecins de sexe féminin exerçant dans des grandes villes qui pratiquent plus la téléconsultation en 2020.

III. 2. 3. 2. 2. En 2022

Au sein des praticiens de sexe masculin, la part des médecins téléconsultants en 2022 est encore majoritaire (61 %) alors qu'au sein des praticiens du sexe opposé, cette part est devenue minoritaire (33 %) entre 2020 et 2022. Les médecins de sexe masculin semblent donc avoir davantage poursuivi la téléconsultation que ceux de sexe féminin durant cet intervalle de temps.

Cette tendance est renforcée par les résultats de l'analyse du nombre d'actes de téléconsultation réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction du sexe. Effectivement, parmi les médecins téléconsultants de sexe masculin, certains ont pratiqué plus de 40 actes par mois alors que chez les médecins téléconsultants de sexe féminin, les praticiens ont exclusivement pratiqué moins de 40 actes par mois.

Cet arrêt de la pratique chez les médecins de sexe féminin peut être expliqué par le besoin de formation complémentaire sur la téléconsultation dans le domaine technique exprimé par certains praticiens de sexe féminin (Q24 du questionnaire).

Concernant la pratique de la téléconsultation en fonction du lieu d'exercice, la part des médecins téléconsultants en 2022 est encore majoritaire (67 %) parmi les praticiens exerçant dans une commune de plus de 25 000 habitants, alors que cette part est minoritaire (33 %) chez les médecins exerçant dans les communes comptant entre 5 000 et 25 000 habitants, et équivalente (50 %) chez les médecins exerçant dans les communes comptant moins de 5 000 habitants. La téléconsultation semble être encore en 2022 une pratique plutôt urbaine.

Cette observation est renforcée par le fait que certains praticiens téléconsultants exerçant dans une commune de plus de 25 000 habitants ont pratiqué plus de 80 actes par mois en 2022, alors que les praticiens téléconsultants exerçant dans des communes comptant moins de 25 000 habitants ont pratiqué exclusivement moins de 80 actes par mois.

Au vu des très faibles effectifs de certaines catégories, nous ne pouvons pas dégager de tendance concernant la pratique de la téléconsultation en 2022 et le nombre d'actes de téléconsultation réalisés au cours du dernier mois en 2022 en fonction des variables de la tranche d'âge et du mode d'exercice.

Par conséquent, notre étude suggère que ce sont plutôt des médecins de sexe masculin exerçant dans les grandes villes qui pratiquent plus la téléconsultation en 2022.

III. 3. Perspectives

Cette étude a permis d'obtenir le ressenti des médecins généralistes de la CPTS de Metz et environs concernant l'information dispensée sur son site internet en rapport avec la téléconsultation. Elle a mis en évidence un sentiment plutôt positif des praticiens à son égard, n'exprimant plus le besoin d'être informé ou de se former à la téléconsultation. Les médecins confirment également que cette action les a aidés dans leur pratique. Le frein du manque d'information semble par conséquent être levé sur ce territoire.

Cependant, une partie de leurs confrères n'adhère toujours pas à la téléconsultation, évoquant un manque de confiance envers cette pratique. La téléconsultation assistée, mentionnée par certains médecins, pourrait être une réponse face à ce rejet. Cette solution existe déjà sur le territoire de la CPTS, apportée par la maison médicale de garde de Metz.

Il serait intéressant de réaliser une étude sur le ressenti des médecins concernant les téléconsultations assistées réalisées à la maison médicale de garde de Metz. En cas de retour positif de cette enquête, certains médecins pourraient devenir moins réticents envers cette pratique.

Conclusion

L'essor de la télémédecine a débuté avec la crise sanitaire liée à la COVID-19.

L'utilisation de la téléconsultation s'est avérée être un atout majeur dans la gestion de cette épidémie. Elle a en effet contribué à maintenir le suivi médical des patients tout en évitant le risque de contamination. Depuis, l'acceptabilité de cet outil numérique par les praticiens a permis à la téléconsultation d'entrer dans l'arsenal thérapeutique des médecins en France.

L'information ne constitue désormais plus un frein au déploiement de la téléconsultation. Sur le territoire de la CPTS de Metz et environs, les omnipraticiens interrogés ne souffriraient plus d'un manque d'information sur la téléconsultation. Ces derniers partagent un ressenti positif à l'égard de l'information dispensée sur le site internet de la CPTS de Metz et environs concernant cette pratique médicale.

Néanmoins, si la moitié des médecins généralistes avaient l'intention de poursuivre l'activité de la téléconsultation après l'épidémie de la COVID-19, son utilisation commence à s'essouffler dans des conditions d'exercice ordinaire. En effet, bien que la téléconsultation semble toujours être intégrée dans le quotidien des médecins généralistes mosellans en 2023, moins d'un tiers des praticiens poursuivent cette activité médicale en complément d'une consultation physique.

Cette pratique médicale se heurte donc toujours à des obstacles, freinant son déploiement dans l'hexagone.

Sur le département, des disparités territoriales existent et la téléconsultation peine à se développer dans les zones plus rurales. En effet, cet outil numérique serait majoritairement utilisé par des jeunes médecins exerçant dans de grands pôles urbains en Moselle.

Si la téléconsultation est souvent présentée comme palliative à la problématique de désertification médicale, elle ne doit pas être uniquement développée en ce sens. Le respect des bonnes pratiques, le degré de satisfaction des soignants et des patients vis-à-vis de cet outil sont également à prendre en considération pour éviter une fracture numérique.

Partant de ce point de vue, un cadre réglementaire est primordial pour assurer le maintien d'un haut niveau de sécurité lors des échanges et éviter les erreurs médicales ou les dérives.

La téléconsultation assistée répond à ces principes d'exigence, son usage permettrait une meilleure acceptabilité et une utilisation par un plus grand nombre de médecins et de patients.

Bibliographie

1. Ministère de la Santé et de la Prévention. La télésanté. Pour l'accès de tous à des soins à distance [Internet]. Décembre 2020. [cité 6 janvier 2023]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/tele-sante-pour-l-acces-de-tous-a-des-soins-a-distance/article/la-telesante>
2. Astruc A., Sarfati S., Halioua B. Télémédecine : les débuts de l'histoire. Elsevier Masson, 2020.
3. Gallois F., Raully A. Le développement de la télémédecine au prisme des référentiels de politiques publiques. Une cartographie de trois nations européennes. Politiques et management public, 2019, p. 275-295.
4. Code de la santé publique. Article L6316-1 du décret n°2017-1836 du 30 décembre 2017.
5. Haute Autorité de Santé. Qualité et sécurité des actes de téléconsultation et de téléexpertise. Rapport d'élaboration de la fiche mémo [Internet]. Avril 2018. [cité 6 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-04/rapport_delaboration_de_la_fiche_memo_teleconsultation_teleexpertise_avril_2018_2018-04-20_11-04-50_363.pdf
6. Journal officiel de la République Française. Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.
7. Ministère de la Santé et de la Prévention. 2012 : Pacte territoire santé 2012-2015 [Internet]. Février 2022. [cité 7 janvier 2023]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/archives/pts/article/2012-pacte-territoire-sante-2012-2015>
8. Code de la sécurité sociale. Loi n° 2013-1203 du 23 décembre 2013 de financement de la sécurité sociale pour 2014.
9. Ministère de la Santé et de la Prévention. 2015 : Pacte territoire santé 2015-2017 [Internet]. Février 2022. [cité 7 janvier 2023]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/archives/pts/article/2015-pacte-territoire-sante-2015-2017>
10. Haute Autorité de Santé. Feuille de route. Evaluation de la télésurveillance pour éclairer la décision publique : quels sont les choix efficaces au regard de l'analyse de la littérature ? [Internet]. Novembre 2018. [cité 7 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-02/feuille_de_route_evaluation_de_la_telesurveillance_pour_eclairer_la_decision_publique_2019-02-07_16-26-4_102.pdf
11. Code de la sécurité sociale. Loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018.
12. Didier M. Téléconsultation : l'opinion des médecins généralistes d'un territoire lorrain. Etude quantitative réalisée auprès des médecins généralistes de Meuse et de la région de Toul. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Lorraine, 2015.

13. Khanchouche H. Téléconsultation en médecine générale : Le ressenti des médecins. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Marseille, 2020.
14. Roger E. Téléconsultation : Représentations et préjugés. Étude qualitative auprès de patients du pays Salonais naïfs de téléconsultation. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Marseille, 2021.
15. Maurin S. Perceptions et attitudes des médecins généralistes concernant leur pratique de la téléconsultation en temps de crise sanitaire. Etude qualitative phénoménologique. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Montpellier, 2021.
16. Fourré G. Acceptabilité de la téléconsultation de médecine générale : étude quantitative menée auprès de médecins généralistes français, depuis l'épidémie de COVID-19. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Rennes, 2022.
17. Noel-Blanc E. et Serrano C.-M. Perceptions de la téléconsultation par les médecins généralistes de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'une pratique initiée lors de l'épidémie de COVID-19. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Bordeaux, 2022.
18. Musy M.-S. Expériences de médecins généralistes concernant la mise en place de la téléconsultation pendant le premier confinement en Dordogne : une étude qualitative en soins primaires. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Bordeaux, 2023.
19. Blondel-Laplume M. Freins au déploiement de la télémédecine entre médecins généralistes libéraux et spécialistes hospitaliers : vécu des médecins généralistes. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Lille, 2020.
20. Haute Autorité de Santé. Fiche Mémo. Téléconsultation et téléexpertise. Mise en œuvre [Internet]. Mai 2019. [cité 13 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-07/fiche_memo_teleconsultation_et_teleexpertise_mise_en_oeuvre.pdf
21. Haute Autorité de Santé. Qualité et sécurité des actes de téléconsultation et de téléexpertise. Guide de bonnes pratiques [Internet]. Mai 2019. [cité 13 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-07/guide_teleconsultation_et_teleexpertise.pdf
22. Conseil national de l'Ordre des médecins. Le point sur la téléconsultation [Internet]. Mai 2019. [cité 13 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.conseil-national.medecin.fr/medecin/exercice/point-teleconsultation>
23. Assurance Maladie. Charte de bonnes pratiques de la téléconsultation [Internet]. Avril 2022. [cité 13 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/Charte-bonnes-pratiques-teleconsultation.pdf>
24. Ministère de la Santé et de la Prévention. Accès universel à la téléconsultation. Le guide pratique [Internet]. Septembre 2022. [cité 13 janvier 2023]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide-acces-universel-teleconsultationvf.pdf>

25. Haute Autorité de Santé. Flash sécurité patient. Téléconsultation. A distance, redoubler de vigilance [Internet]. Décembre 2022. [cité 13 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-12/spa_239_fsp_teleconsultation_vf.pdf
26. Assurance Maladie. Signature de l'avenant 6 à la convention médicale sur la télémédecine. Information presse [Internet]. Juin 2018. [cité 14 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/sites/default/files/2018-06-15-infopresse-signature-telemedecine-avenant-6.pdf>
27. Assurance Maladie. La téléconsultation [Internet]. Janvier 2022. [cité 14 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/moselle/medecin/exercice-liberal/telemedecine/teleconsultation/teleconsultation>
28. Journal officiel de la République Française. Décret n° 2020-227 du 9 mars 2020 adaptant les conditions du bénéfice des prestations en espèces d'assurance maladie et de prise en charge des actes de télémédecine pour les personnes exposées au Covid-19.
29. Journal officiel de la République Française. Ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de Covid-19.
30. Assurance Maladie. Téléconsultation : fin de la prise en charge systématique à 100 % [Internet]. Septembre 2022. [cité 15 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/assure/actualites/teleconsultation-fin-de-la-prise-en-charge-systematique-100#:~:text=La%20prise%20en%20charge%20à,fin%20le%2030%20septembre%202022.>
31. Assurance Maladie. Covid-19 : le point sur les mesures dérogatoires pour les médecins [Internet]. Octobre 2022. [cité 15 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/medecin/actualites/covid-19-le-point-sur-les-mesures-derogatoires-pour-les-medecins>
32. Assurance Maladie. Avenant 9 : les mesures applicables depuis le 1er avril [Internet]. Avril 2022. [cité 15 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/medecin/actualites/avenant-9-les-mesures-applicables-depuis-le-1er-avril>
33. Assurance Maladie. La téléexpertise [Internet]. Mars 2022. [cité 15 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/telemedecine/teleexpertise>
34. Code de la sécurité sociale. Article 36. Loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022
35. Haute Autorité de Santé. Télésurveillance médicale : 2 décrets actent l'intégration de la télésurveillance médicale dans le droit commun [Internet]. Janvier 2023. [cité 15 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3405664/fr/telesurveillance-medicale-2-decrets-actent-l-integration-de-la-telesurveillance-medicale-dans-le-droit-commun
36. Assurance Maladie. Croissance record du recours à la téléconsultation en mars. Communiqué de Presse [Internet]. Mars 2020. [cité 20 janvier 2023]. Disponible

sur : <https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2020-03-31-cp-teleconsultation-croissance-record-mars.pdf>

37. Assurance Maladie. Téléconsultation, une pratique qui s'installe dans la durée. Communiqué de Presse [Internet]. Septembre 2020. [cité 20 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/sites/default/files/2020-09-16-cp-teleconsultation-anniversaire.pdf>
38. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Trois médecins généralistes sur quatre ont mis en place la téléconsultation depuis le début de l'épidémie de Covid-19. N°1162. Septembre 2020.
39. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Sept téléconsultations de médecine générale sur dix concernent des patients des grands pôles urbains en 2021. N°1249. Décembre 2022.
40. Assurance Maladie. Organisation territoriale et réforme du financement des soins [Internet]. Avril 2022. [cité 21 janvier 2023]. Disponible sur : https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/2022-04_organisation-territoriale-reforme-financement-soins_extrait-charges-et-produits_assurance-maladie.pdf
41. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée. N°1011. Mai 2017.
42. Conseil national de l'Ordre des médecins. Atlas de la démographie médicale en France [Internet]. Janvier 2022. [cité 21 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/external-package/analyse_etude/11jksb5/cnom_atlas_demographie_medicale_2022_tome_1.pdf
43. Association des maires ruraux de France. Études sur la santé en milieu rural. La bombe à retardement. Septembre 2022.
44. Institut national de la statistique et des études économiques. Bilan démographique 2022 [Internet]. Janvier 2023. [cité 22 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6687000>
45. Mouquet M.-C., Oberlin P. Impact du vieillissement sur les structures de soins à l'horizon 2010, 2020 et 2030. Dossiers solidarité et santé. N°4. 2008.
46. Institut national de la statistique et des études économiques. 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050 [Internet]. Juillet 2019. [cité 22 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196949>
47. Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Le vieillissement de la population entraîne une hausse des dépenses de santé liées aux affections de longue durée. N°1077. Septembre 2018.
48. Darrason A. Description de l'activité de téléconsultation des médecins généralistes durant le premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Côte d'Azur, 2022.

49. Conte M. et Robert M. Quelles sont les situations propices à l'utilisation de la téléconsultation en médecine générale ? Points de vue médecins et patients. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Marseille, 2022.
50. Clement T. Intégration de la télémédecine en médecine générale. Étude qualitative auprès de 18 médecins généralistes des Hauts-de-France. Thèse d'exercice de médecine générale, Université d'Amiens, 2022.
51. Agence du numérique en santé. Feuille de route « Accélérer le virage numérique en santé » [Internet]. Avril 2019. [cité 27 janvier 2023]. Disponible sur : <https://esante.gouv.fr/virage-numerique/feuille-de-route>
52. Agence Régionale de Santé Grand-Est. Retour sur le Tour de France du Numérique en Santé 2023-2027 en Grand Est [Internet]. Mars 2023. [cité 10 mars 2023]. Disponible sur : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/retour-sur-le-tour-de-france-du-numerique-en-sante-2023-2027-en-grand-est>
53. Ministère de la Santé et de la Prévention. Les textes sur la télésanté [Internet]. Décembre 2020. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/telesante-pour-l-acces-de-tous-a-des-soins-a-distance/article/les-documents-et-liens-utiles>
54. Agence Régionale de Santé Grand-Est. La feuille de route télémédecine Grand Est 2021-2023 [Internet]. Octobre 2022. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/96736/download?inline>
55. Doctolib Pro. Téléconsultation [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://info.doctolib.fr/doctolib-teleconsultation/>
56. Qare. La solution de téléconsultation pour les praticiens libéraux [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://medecin.qare.fr/nous-rejoindre/>
57. Maia. Téléconsultation, mes consultations à distance en toute simplicité [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://suite.maiaa.com/solution/teleconsultation>
58. TokTokDoc. Une télémédecine utile et utilisée [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://toktokdoc.com/savoir-faire-en-telemedecine-toktokdoc/>
59. Odys télémédecine [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://store.pulsy.fr/services/odys-telemedecine/>
60. Hellocare Pro [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.hellocare.pro>
61. Livi [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.livi.fr/devenir-praticien-livi/>
62. Medaviz. Des solutions numériques au service de la santé [Internet]. 2023. [cité 28 janvier 2023]. Disponible sur : <https://www.medaviz.com/des-solutions-numeriques-au-service-de-la-sante/>

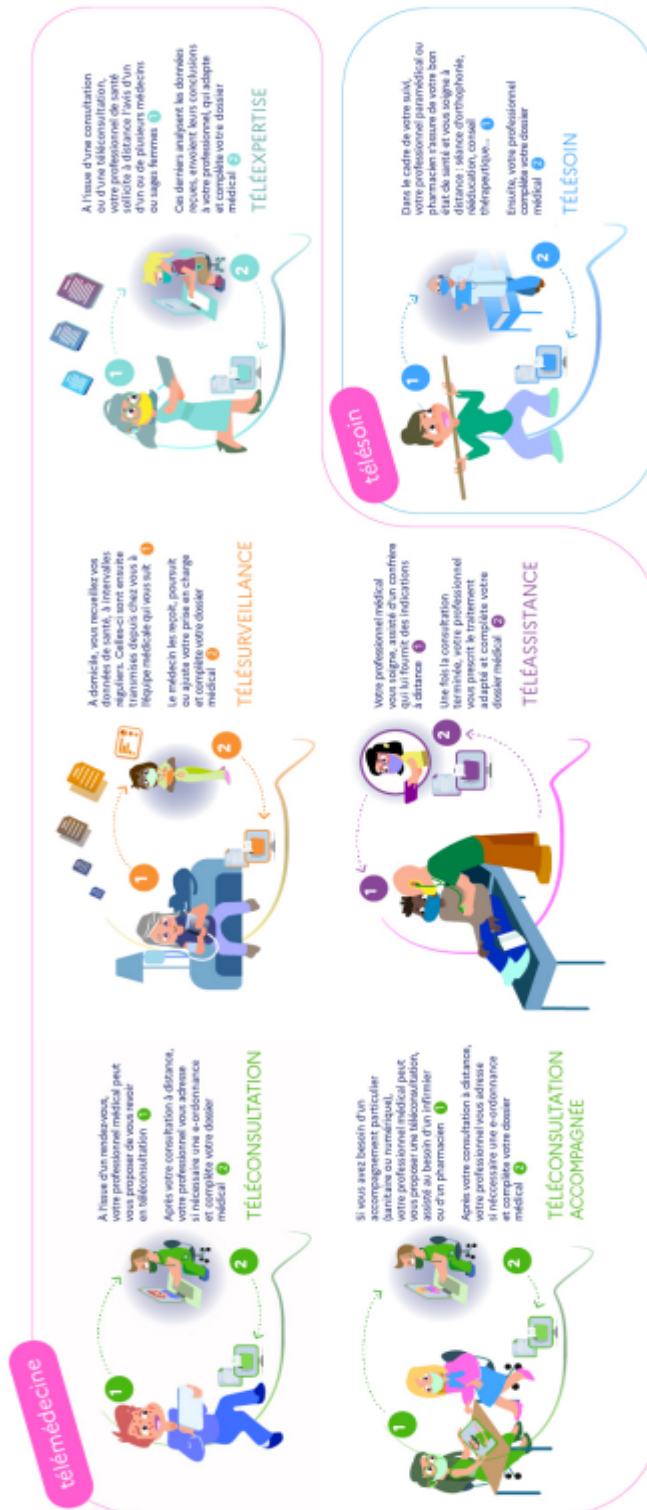
63. Société Française de Médecine Générale. Recommandations sur la téléconsultation [Internet]. Juin 2020. [cité 29 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.sfm.org/data/actualite/actualite_fiche/520/fichier_recommandations-collectif-teleconsultation-web5d4a2.pdf
64. Société Française de Santé Digitale. DIU : une approche globale de la télémédecine [Internet]. 2023. [cité 29 janvier 2023]. Disponible sur : <https://sfsd.fr/accompagnements/diu/>
65. Société Française de Santé Digitale. Congrès [Internet]. 2023. [cité 29 janvier 2023]. Disponible sur : <https://sfsd.fr/evenements/congres/>
66. Institut national de la statistique et des études économiques. Dossier complet. Département de la Moselle [Internet]. Janvier 2023. [cité 3 février 2023]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-57>
67. Agence Régionale de Santé Grand-Est. Projet régional de santé 2018-2028 [Internet]. Décembre 2022. [cité 3 février 2023]. Disponible sur : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/104664/download?inline>
68. Institut national de la statistique et des études économiques. Densité des médecins généralistes - Pour 100.000 habitants - Moselle [Internet]. Février 2023. [cité 3 février 2023]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010761030#Tableau>
69. La sécurité sociale. Densité départementale des médecins généralistes et spécialistes [Internet]. 2022. [cité 3 février 2023]. Disponible sur : <https://evaluation.securite-sociale.fr/home/maladie/1-4-1-densite-departementale-des.html>
70. Agence Régionale de Santé. Les communautés professionnelles territoriales de santé [Internet]. Mars 2023. [cité 10 mars 2023]. Disponible sur : [https://www.ars.sante.fr/les-communautés-professionnelles-territoriales-de-sante#:~:text=Les%20communautés%20professionnelles%20territoriales%20de%20santé%20\(CPTS\)%20regroupent%20les%20professionnels,répondre%20à%20des%20problématiques%20communes.](https://www.ars.sante.fr/les-communautés-professionnelles-territoriales-de-sante#:~:text=Les%20communautés%20professionnelles%20territoriales%20de%20santé%20(CPTS)%20regroupent%20les%20professionnels,répondre%20à%20des%20problématiques%20communes.)
71. Assurance Maladie. Constituer une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) : mode d'emploi [Internet]. Mars 2022. [cité 4 février 2023]. Disponible sur : <https://www.ameli.fr/exercice-coordonne/exercice-professionnel/organisation-d-exercice-coordonne/constitution-d-une-cpts>
72. Fédération Nationale communautés professionnelles territoriales de santé. Cartographie des CPTS en région [Internet]. 2023. [cité 4 février 2023]. Disponible sur : <https://www.fcpts.org/cartographies/cartographie-regionale-des-cpts/>
73. Agence Régionale de Santé Grand-Est. Les communautés professionnelles territoriales de santé [Internet]. 2023. [cité 5 février 2023]. Disponible sur : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/les-communautés-professionnelles-territoriales-de-sante-cpts-0>
74. CPTS Metz et environs. Le territoire [Internet]. 2023. [cité 11 février 2023]. Disponible sur : <https://www.cpts-metz.fr/territoire/>

75. CPTS Metz et environs. Les adhérents de la CPTS Metz et environs [Internet]. 2023. [cité 11 février 2023]. Disponible sur : <https://www.cpts-metz.fr/adherents-cpts/>
76. CPTS Metz et environs. Accès professionnels de santé [Internet]. 2023. [cité 11 février 2023]. Disponible sur : <https://www.cpts-metz.fr/acces-reserve-aux-professionnel-de-sante/>
77. CPTS Metz et environs. Téléconsultation en cabinet ou en EHPAD [Internet]. 2023. [cité 11 février 2023]. Disponible sur : <https://www.cpts-metz.fr/teleconsultation/>
78. CPTS Metz et environs. Téléconsultation assistée à la Maison Médicale de Garde de Metz [Internet]. 2023. [cité 11 février 2023]. Disponible sur : <https://www.cpts-metz.fr/teleconsultation-assistee-a-la-mm-g-metz/>
79. La sécurité sociale. Les chiffres clés de la Sécurité sociale 2019 [Internet]. Septembre 2020. [cité 7 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/DSS/2020/CHIFFRES%20CLES%202020%20ED2019.pdf>
80. Santé Publique France. Bulletin de santé publique COVID-19 en Grand-Est [Internet]. Novembre 2021. [cité 7 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/grand-est/documents/bulletin-regional/2021/bulletin-de-sante-publique-covid-19-en-grand-est-novembre-2021>
81. Santé Publique France. Coronavirus COVID-19. Incidence [Internet]. 2023. [cité 7 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-chiffres-cles-et-evolution-de-la-covid-19-en-france-et-dans-le-monde>
82. Galanopoulo L. Les généralistes font 38 téléconsultations par mois en moyenne, d'une durée de 16 minutes, selon la plateforme Doctolib. Le quotidien du médecin [Internet]. Mars 2023. [cité 8 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/esante/les-generalistes-font-38-teleconsultations-par-mois-en-moyenne-dune-duree-de-16-minutes-selon-la>
83. Santé Publique France. Vaccination contre la COVID-19 [Internet]. Février 2022. [cité 8 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/vaccination-contre-la-covid-19>
84. Santé Publique France. Point épidémiologique COVID-19 du 20 janvier 2022 : la circulation du SARS-CoV-2 reste très intense ; augmentation moins marquée du nombre de nouveaux cas et pression hospitalière toujours importante [Internet]. Janvier 2022. [cité 8 avril 2023]. Disponible sur : [https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2022/point-epidemiologique-covid-19-du-20-janvier-2022-la-circulation-du-sars-cov-2-reste-tres-intense-augmentation-moins-marquee-du-nombre-de-nouveaux-cas-et-pression-hospitaliere-toujours-importante#:~:text=Plus%20de%20297%20000%20nouveaux,5%20506%2C%20%2B20%25\)](https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2022/point-epidemiologique-covid-19-du-20-janvier-2022-la-circulation-du-sars-cov-2-reste-tres-intense-augmentation-moins-marquee-du-nombre-de-nouveaux-cas-et-pression-hospitaliere-toujours-importante#:~:text=Plus%20de%20297%20000%20nouveaux,5%20506%2C%20%2B20%25))

85. Santé Publique France. Analyse de risque sur les variants émergents du SARS-CoV-2 réalisée conjointement par Santé publique France et le CNR des virus des infections respiratoires [Internet]. Avril 2022. [cité 8 avril 2023].
86. Medadom. Quels sont les chiffres de la téléconsultation en France ? [Internet]. Mars 2023. [cité 9 avril 2023]. Disponible sur : <https://info.medadom.com/blog/teleconsultation-chiffres-france>
87. Pelissie F. Le rapport à la téléconsultation des médecins généralistes depuis le début de la pandémie COVID-19 en région PACA. Thèse d'exercice de médecine générale, Université de Marseille, 2021.
88. Helloasso. CPTS Thionville Est [Internet]. 2023. [cité 14 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.helloasso.com/associations/cpts-thionville-est/adhesions/cpts-thionville-est>
89. Agence Régionale de Santé. Plus de 80 % des médecins généralistes libéraux de moins de 50 ans exercent en groupe [Internet]. Mai 2019. [cité 14 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.ars.sante.fr/plus-de-80-des-medecins-generalistes-liberaux-de-moins-de-50-ans-exercent-en-groupe#:~:text=L%27exercice%20de%20groupe%20avec,généralistes%20en%20groupe%20sur%20dix>.
90. Martos S. 22 consultations par jour de 17 minutes en moyenne : comment travaillent les généralistes [Internet]. Mai 2017. [cité 14 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.lequotidiendumedecin.fr/liberal/exercice/22-consultations-par-jour-de-17-minutes-en-moyenne-comment-travaillent-les-generalistes>

Annexes

Annexe 1 : « Vous avez dit télésanté ? », Direction générale de l'offre de soins (DGOS), Ministère des solidarités et de la santé, publié le 15 décembre 2020



Télésanté : pour l'accès de tous à des soins à distance

Annexe 2 : « Activité Télémédecine CPTS Metz / Moselle », Dupoirieux-Alotto N. (URPSML Grand-Est), août 2020

Activité Télémédecine CPTS Metz / Moselle

Répartition des MG de Moselle :

En Moselle, on compte **820 médecins généralistes** :

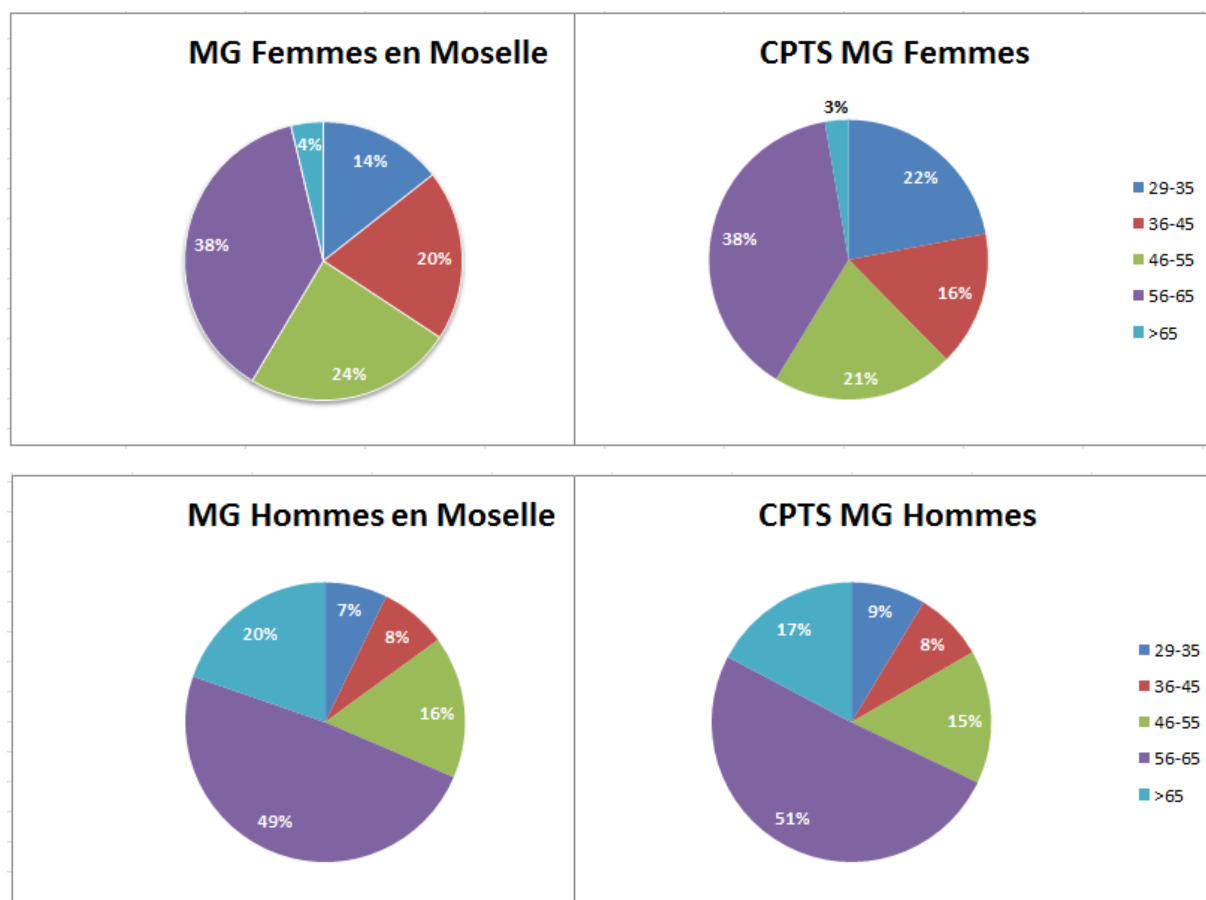
- 292 femmes (36 %)
- 528 hommes (64 %)

Sur le territoire de la CPTS de Metz et environs, **271 médecins généralistes** (soit 33 % des médecins généralistes mosellans) :

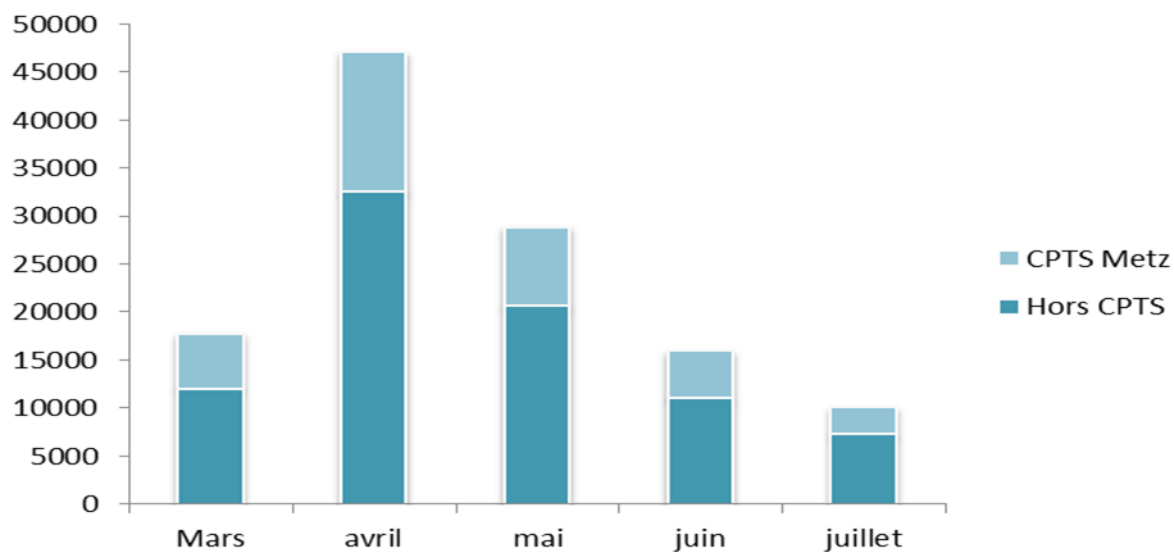
- 109 femmes (40 % des MG du Territoire et 13.3 % des MG mosellans)
- 162 hommes (60 % des MG du Territoire et 19.7 % des MG mosellans)

Hors CPTS de Metz et environs, 549 médecins généralistes (soit 67 % des médecins généralistes mosellans) : 183 femmes (33 % des MG du Territoire) et 366 hommes (67 % des MG du Territoire)

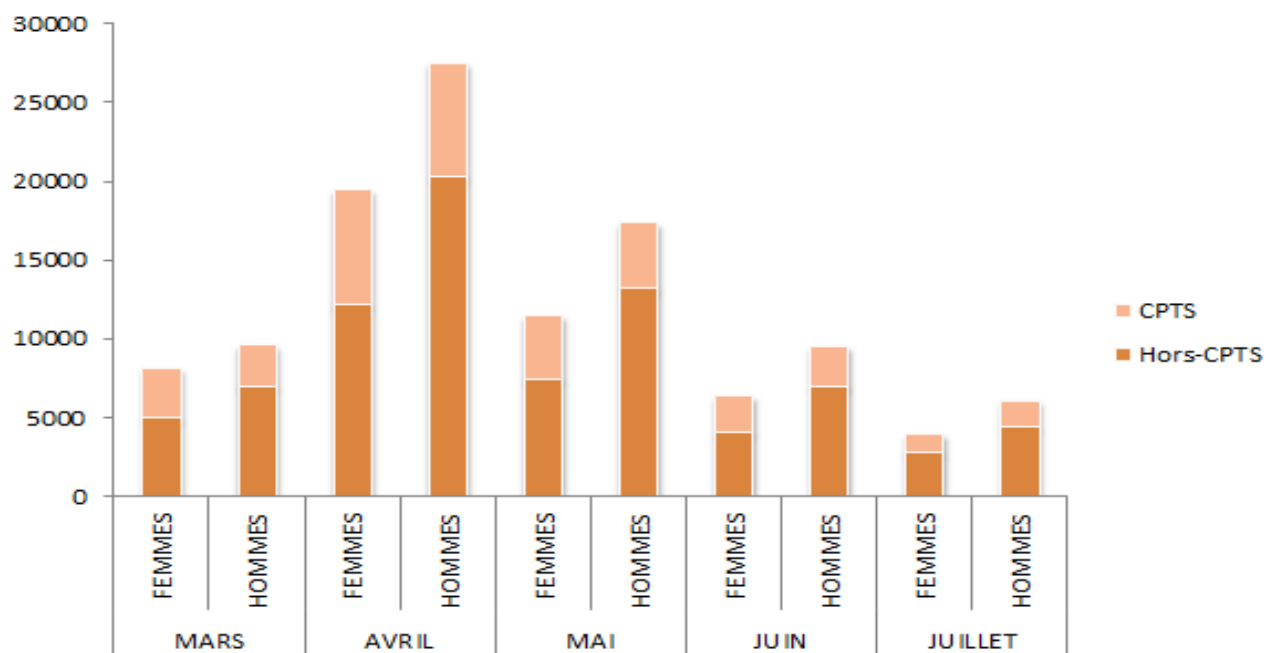
Répartition par classe d'âge :



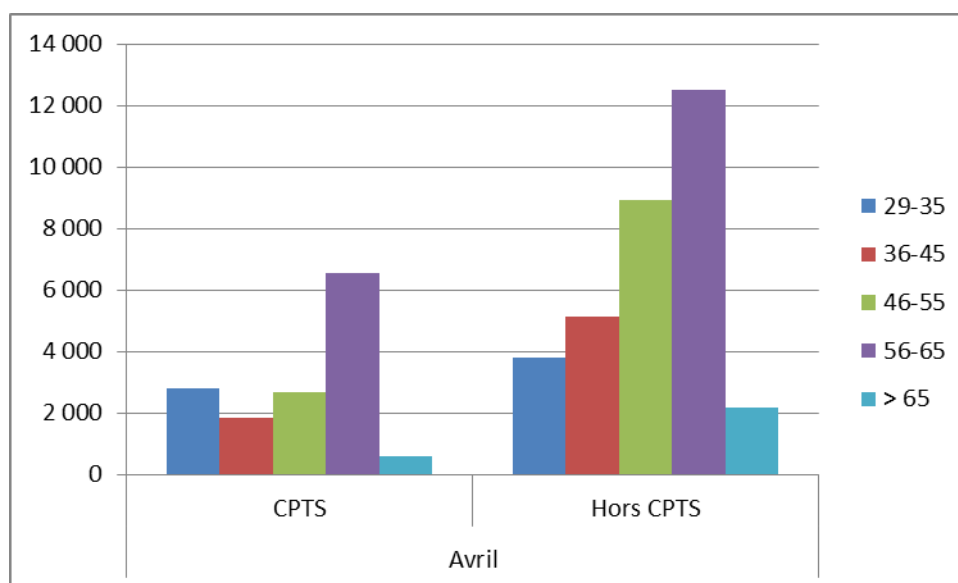
Évolution du nombre de TLC réalisées par les médecins généralistes mosellans :



Évolution du nombre de TLC par mois et selon le sexe des PS :



Répartition des TLC par classe d'âge :



Nombre moyen de Téléconsultations par médecin généraliste téléconsultant :

	MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
Hors-CPTS	43,36	43,96	88,51	97,24	57,58	66,68	35,87	41,67	28,66	29,29
CPTS	41,19	33,48	78,30	79,24	47,10	50,14	29,97	32,19	17,40	26,68

Nombre de médecins généralistes téléconsultants et taux par territoire (CPTS de Metz ou Hors CPTS) :

	MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
Hors-CPTS	115 (62,8%)	160 (43,7%)	138 (75,4%)	209 (57,1%)	129 (70,5%)	198 (54,1%)	114 (62,3%)	168 (45,9%)	97 (53%)	152 (41,5%)
CPTS	77 (70,6%)	77 (47,5%)	93 (85,3%)	91 (56,1%)	86 (78,9%)	83 (51,2%)	77 (70,6%)	79 (48,7%)	70 (64,2%)	62 (56,9%)

Exemple : en mars, 115 femmes médecins généralistes mosellanes qui exercent en dehors du territoire de la CPTS de Metz ont réalisé au moins une téléconsultation (soit, 62.8 % des médecins généralistes femmes mosellanes qui exercent en dehors du territoire de la CPTS de Metz et environs).

Annexe 3 : « Cartographie TLM Moselle », Dupoirieux-Alotto N. (URPSML Grand-Est), juillet 2020

EVOLUTION DES ACTES DE TELECONSULTATION EN MOSELLE

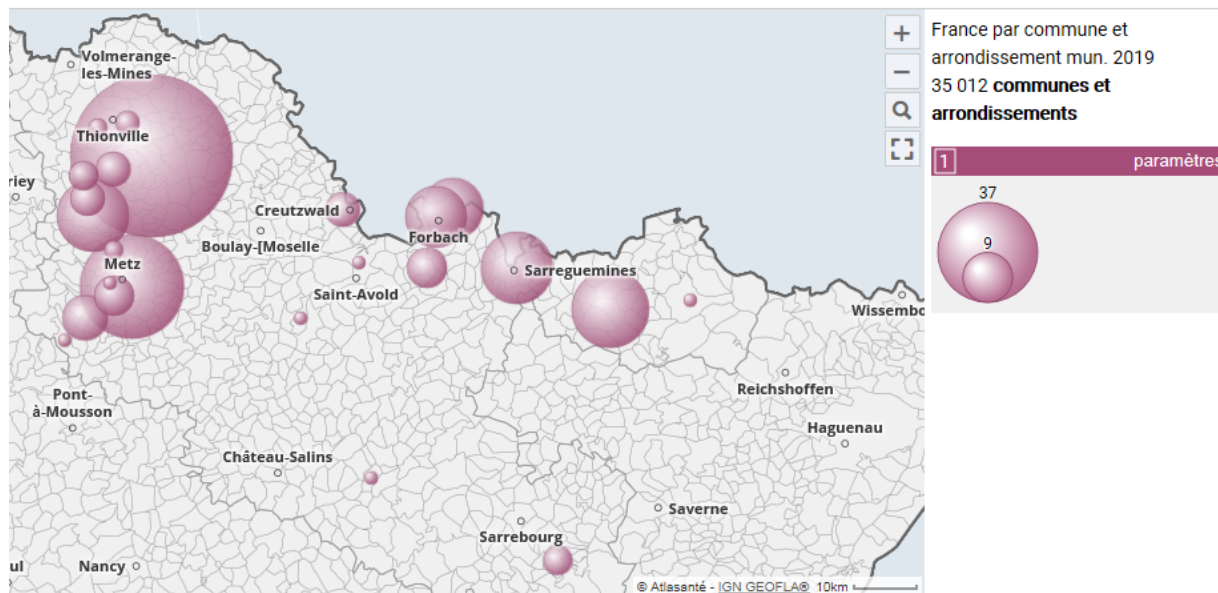
Les actes de téléconsultation ont explosé en Moselle, comme partout en France pendant la crise sanitaire.

Evolution en nombre d'actes « Régime Général » remboursés entre février (avant la crise sanitaire) et avril, mois où le nombre de téléconsultations a atteint son apogée.

	Actes TC/TCG Février 2020	Actes TC/TCG Avril 2020
THONVILLE	2	3 422
METZ	44	10 192
SARREGUEMINES	21	2 180
SAINT-AVOLD	1	1 625
FORBACH	14	2 699

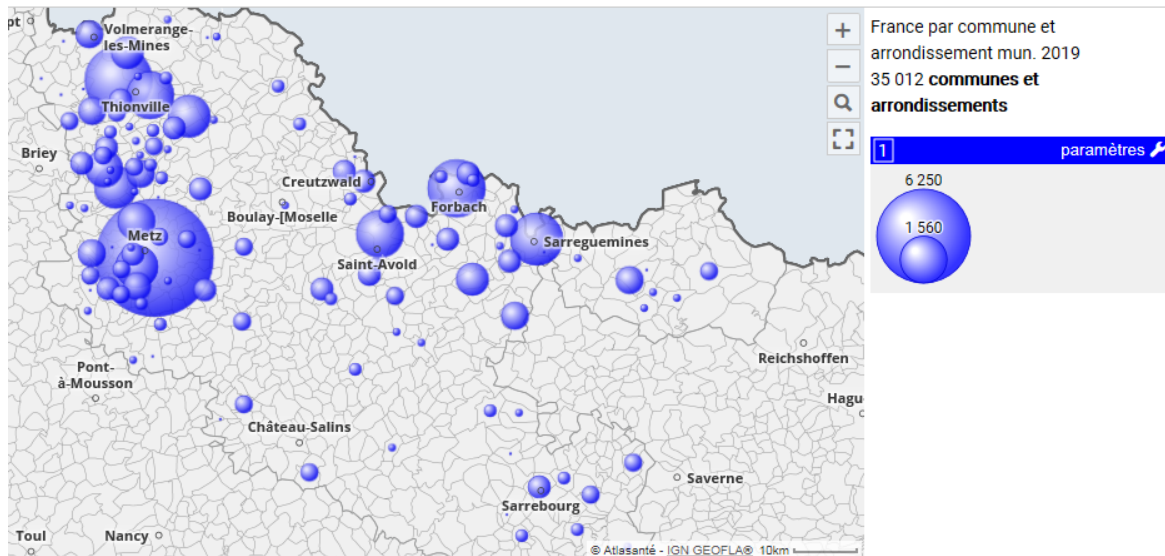
Cartographie des PS téléconsultants : sur cette carte (et la suivante) nous pouvons localiser les professionnels de santé qui ont réalisé des téléconsultations et le volume en nombre d'actes.

Carte des TC/TCG en **février 2020** : **295 téléconsultations**



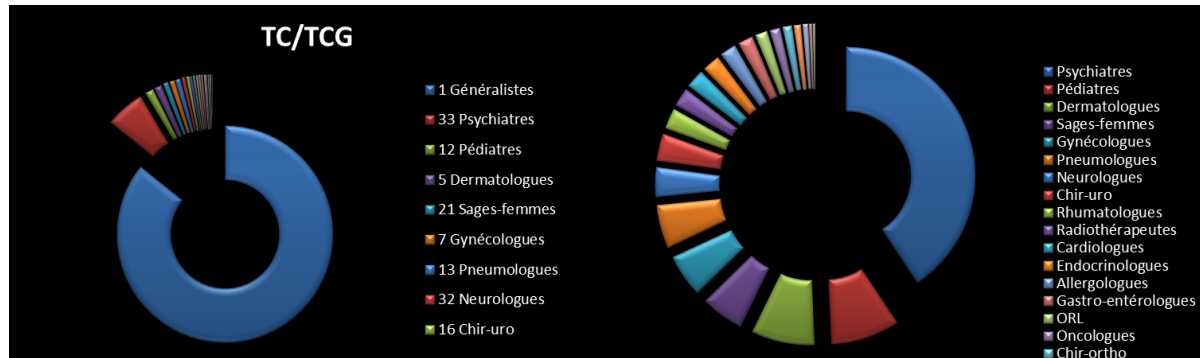
NB : Attention, la sphère importante autour de Thionville ne représente pas le nombre d'actes pour la commune de Thionville, mais celui d'une commune avoisinante, commune que je ne peux pas nommer par souci du respect du secret statistique.

Carte des TC/TCG en avril 2020 : 53 833 téléconsultations



Répartition des actes par catégorie de professionnels de santé (sur la période janvier-juin 2020) :

Dans le détail, **93,5 %** des téléconsultations ont été réalisées par des **médecins généralistes** :



Chez les médecins **spécialistes**, ce sont surtout les psychiatres, pédiatres et dermatologues qui ont eu recours aux téléconsultations. Les sage-femmes arrivent en 4^{ème} position.

Annexe 4 : Lettre explicative accompagnant le questionnaire

Chère consœur, Cher confrère,

Nous vous sollicitons dans le cadre d'une **enquête portant sur votre pratique de la téléconsultation et sur son information**.

L'objectif de cette enquête est de recueillir votre ressenti dans l'optique d'améliorer les supports de communication de la CPTS de Metz et environs.

L'enquête est destinée à **tous les médecins généralistes ayant consulté ou non les informations sur le site internet de la CPTS**.

Ce travail est l'objet d'une thèse de médecine générale. Nous vous remercions d'accepter d'y participer.

Répondre à ce questionnaire n'excédera pas une dizaine de minutes. Ce questionnaire est anonyme.

Pour y répondre, merci de bien vouloir cliquer sur ce lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdZNzOvnGGp44iPOjLZKPy7Hw-UdevIA_KlhQwCt4RoiwxQ4w/viewform?usp=sf_link

Présidente de Jury : Pr KANNY Gisèle, professeur de Médecine interne, Immunologie Clinique et Allergologie

Directeur de thèse : Dr GRADELER Jean-Daniel, médecin généraliste en MSP

NGHIEM Elsa, étudiante en année de thèse de médecine générale

PISCITELLI Aurélien, étudiant en année de thèse de médecine générale

Annexe 5 : Questionnaire

I) Données socio-démographiques

1. Êtes – vous ?
 - Une femme
 - Un homme

2. Quel âge avez-vous ?
 - > 65 ans
 - Entre 56 et 65 ans
 - Entre 46 et 55 ans
 - Entre 36 et 45 ans
 - < 35 ans

3. Exercez-vous :
 - En cabinet seul
 - En groupe
 - En ESP (équipe de soins primaires)
 - En MSP (maison de santé pluridisciplinaire)

4. Combien d'habitants compte votre commune d'exercice ?
 - > 25 000 habitants
 - Entre 5000 et 25 000 habitants
 - < 5000 habitants

5. En moyenne, combien de patients voyez-vous par mois ?
 - < 400 patients
 - Entre 400 et 600 patients
 - > 600 patients

II. Téléconsultation : généralités

6. Avez-vous pratiqué la téléconsultation lors du premier confinement lié à la COVID-19 (mars-mai 2020) ?
 - Oui
 - Non

7. En 2022, pratiquez-vous des actes de téléconsultation ?
 - Oui
 - Non

Si vous avez répondu **OUI** à la question 7,

8. En 2022, à combien estimez-vous le nombre d'actes de téléconsultation que vous avez réalisé au cours du dernier mois ?
- < 40 actes
 - Entre 40 et 79 actes
 - Entre 80 à 120 actes
 - > 120 actes

Si vous avez répondu **NON** à la question 7,

9. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous arrêté de pratiquer la téléconsultation ?
- Manque d'informations
 - Problèmes techniques
 - Autre
10. Avez-vous reçu des informations concernant la pratique de la téléconsultation ?
- Oui
 - Non
11. De quelle(s) manière(s) ?
- Recherche active (à votre initiative)
 - Recherche passive (réception d'information sans avoir fait de démarche)

A) Information accessible depuis le site internet de la CPTS

12. Saviez-vous que la CPTS de Metz et environs a mis à disposition divers informations en ligne sur la téléconsultation ?
- Oui
 - Non

Si vous avez répondu **OUI** à la question 12,

13. Comment l'avez-vous su ? (une ou plusieurs réponses possibles)
- Par courriel/newsletter
 - Par bouche à oreille
 - Recherches personnelles
 - Autre
14. Avez-vous lu ces informations ?
- Oui
 - Non

a) Contenu de l'information

Si vous avez répondu OUI à la question 14,

15. Quel(s) thème(s) d'information avez-vous consulté(s) ?

- Page « téléconsultation en Cabinet et dans les EHPAD » : fiches pédagogiques, rémunération des actes (format PDF), liens vers ameli.fr « Tout savoir sur la Téléconsultation » et vers des plateformes de téléconsultation (Doctolib Pro, Qare, Maïia, TokTokDoc, Odys)
- Page « téléconsultation assistée à la Maison Médicale de Garde » : mode d'emploi TokTokDoc, « Téléconsultation en Ehpads : formation des médecins »

b) Moyens utilisés

16. La présentation de ces informations sur le site internet vous convient-elle ?

- Oui
- Non

17. Les supports pédagogiques fournis (fiches récapitulatives, liens vers sources externes...) vous semblent-ils adaptés ?

- Oui
- Non

c) Bénéfice et impact sur la pratique

18. Globalement, êtes-vous satisfait du contenu de ces informations ?

1	2	3	4	5
Très insatisfait(e)	Insatisfait(e)	Ni satisfait(e) ou ni insatisfait(e)	Satisfait(e)	Très satisfait(e)

19. Est-ce que cette information vous a aidé dans votre pratique ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu OUI à la question 12,

20. Avez-vous rencontré des difficultés d'accès à cette information ?

- Oui
- Non

B) Autres sources d'information

21. Avez-vous reçu une information sur la téléconsultation par d'autres sources ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu **OUI** à la question 21,

22. Lesquelles ?

- Instances gouvernementales et régionales (HAS, Ministère de la Santé, ARS)
- Instances médicales (Assurance Maladie, Comité National de l'ordre des médecins)
- Plateformes de téléconsultation (Doctolib Pro, Qare, Maiia, TokTokDoc, Odys...)
- Collègues de travail
- Autre

C) Expérience sur l'information

23. Avez-vous des besoins de formation supplémentaire sur la téléconsultation ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu **OUI** à la question 23,

24. Lesquels ?

25. Commentaires libres

Merci pour votre participation

NGHIEM Elsa, étudiante en année de thèse de médecine générale
PISCITELLI Aurélien, étudiant en année de thèse de médecine générale

Annexe 6 : Compléments de résultats de la partie « Analyse descriptive de l'évolution de la téléconsultation en Moselle depuis l'épidémie de la COVID-19 »

Les données des tableaux suivants (13 à 17) concernant l'année 2020 ont été obtenues à l'aide du document intitulé « Activité Télémédecine CPTS Metz / Moselle », Dupoirieux-Alotto N. (URPSML Grand-Est), août 2020 (**Annexe 2**).

Tableau 13 : Nombre de médecins généralistes en activité par tranche d'âge et par sexe en Moselle et sur le territoire de la CPTS de Metz et environs (2020)

Moselle	Tranche d'âge	[29;36[[36;46[[46;56[[56-66[>66	Total MG/sex
Sexe	Femmes	41	58	70	111	12	292
	Hommes	37	42	84	259	106	528
Total MG/âge		78	101	155	370	117	820
Part (%) MG/âge		10 %	12 %	19 %	45 %	14 %	100 %

CPTS de Metz et environs	Tranche d'âge	[29;36[[36;46[[46;56[[56-66[>66	Total MG/sex
Sexe	Femmes	24	18	23	41	3	109
	Hommes	15	13	24	83	27	162
Total MG/âge		39	31	47	124	30	271
Part (%) MG/âge		14 %	12 %	17 %	46 %	11 %	100 %

Tableau 14 : Nombre et taux (%) de médecins généralistes téléconsultants par mois et par sexe en Moselle (mars à juillet 2020)

	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂
Nombre MG TLC Hors CPTS Metz et environs par sexe	115	160	138	209	129	198	114	168	97	152
Nombre MG TLC CPTS Metz et environs par sexe	77	77	93	91	86	83	77	79	70	62

Total MG TLC en Moselle par sexe	192	237	231	300	215	281	191	247	167	214
Nombre MG /sexe en activité en Moselle	292	528	292	528	292	528	292	528	292	528
Taux (%) MG TLC / sexe en Moselle	66 %	45 %	79 %	57 %	74 %	53 %	65 %	47 %	57 %	41 %

Tableau 15 : Nombre et taux (%) de médecins généralistes téléconsultants en Moselle (CPTS Metz et environs / Hors CPTS Metz et environs) (2020)

	CPTS de Metz et environs (ACI)			Hors CPTS de Metz et environs (ACI)			Moselle		
	Nombre de médecins en activité	Ayant réalisé au moins une TC	Taux (%) MG pratiquant la TC	Nombre de MG en activité	Ayant réalisé au moins une TC	Taux (%) MG pratiquant la TC	Nombre de MG en activité	Ayant réalisé au moins une TC	Taux (%) MG pratiquant la TC
Mars	271*	154	56,83 %	549	275	50,09 %	820*	429	52,32 %
Avril	271*	184	67,90 %	549	347	63,21 %	820*	531	64,76 %
Mai	271*	169	62,36 %	549	427	77,78 %	820*	596	72,68 %
Juin	271*	156	57,56 %	549	282	51,37 %	820*	438	53,41 %
Juil	271*	132	48,71 %	549	249	45,36 %	820*	381	46,46 %

Remarque : pour les calculs, nous avons utilisé le même nombre de médecins généralistes en activité* (probablement recueilli en août 2020) lors de la réalisation du document « Activité Télémédecine CPTS Metz / Moselle », Dupoirieux-Alotto N. (URPSML Grand-Est). Les résultats obtenus concordent avec les graphiques de l'**annexe 2** en utilisant ce nombre fixe.

Tableau 16 : Nombre et part (%) des actes de téléconsultation réalisés par les médecins généralistes en Moselle (CPTS Metz et environs / Hors CPTS Metz et environs) (mars à juillet 2020)

Territoire	CPTS Metz et environs	Hors CPTS Metz et environs	Total de TCG Moselle	Part (%) CPTS Metz et environs	Part (%) Hors CPTS Metz et environs
Mars	5 750	12 020	17 770	32 %	68 %
Avril	14 493	32 538	47 031	31 %	69 %
Mai	8 212	20 630	28 842	28 %	72 %
Juin	4 851	11 090	15 941	30 %	70 %
Juillet	2 872	7 232	10 104	28 %	72 %
Total	36 178	83 510	119 688	30 %	70 %

Tableau 17 : Nombre moyen d'actes de téléconsultation par médecin généraliste téléconsultant en Moselle (mars à juillet 2020)

	Nombre de MG TLC sur CPTS Metz et environs	Nombre moyen de TC / médecin TLC de CPTS Metz	Nombre de MG TLC Hors CPTS Metz	Nombre moyen de TC / médecin TLC Hors CPTS Metz	Nombre de MG TLC en Moselle	Nombre moyen de TC / médecin TLC Moselle
Mars	154	37	275	44	429	41
Avril	184	79	347	94	531	89
Mai	169	49	427	48	596	48
Juin	156	31	282	39	438	36
Juillet	132	22	249	29	381	27

Tableau 18 : Nombre de médecins généralistes en activité par mois en Moselle de mars 2021 à mars 2023, (document Excel, CPAM Moselle, mars 2023)

	Nombre de MG en activité en Moselle	Nombre de MG en activité sur la CPTS de Metz et environs
2021/03	860	287
2021/04	878	293
2021/05	853	287
2021/06	863	291
2021/07	860	289
2021/08	845	284
2021/09	860	293
2021/10	848	291
2021/11	866	297
2021/12	838	286
2022/01	853	289
2022/02	856	291
2022/03	863	300
2022/04	898	313
2022/05	855	296
2022/06	869	304
2022/07	852	296
2022/08	842	286
2022/09	859	297
2022/10	844	289
2022/11	858	298
2022/12	832	285
2023/01	848	293
2023/02	855	296
2023/03	858	301

Tableau 19 : Nombre et part (%) des médecins généralistes en activité, taux (%) de médecins généralistes téléconsultants et non téléconsultants, par territoire en 2023, (document Excel, CPAM Moselle, mars 2023)

CPTS	Nombre de MG en activité	Part (%) des MG en activité	Nombre de MG avec au moins une TC	Taux (%) MG TLC	Nombre de MG non TLC	Taux (%) MG ne pratiquant pas la TLC
Autres Communes hors CPTS	52	6 %	15	28,85 %	37	71,15 %
CPTS de Metz et environs (ACI)	314	36 %	116	36,94 %	198	63,06 %
CPTS Moselle 3 Vallées (LI validée)	119	13 %	21	17,65 %	98	82,35 %
CPTS Moselle Sud (ACI)	51	6 %	16	31,37 %	35	68,63 %
CPTS Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg (LI validée)	46	5 %	11	23,91 %	35	76,09 %
CPTS Sarreguemines (projet)	39	4 %	16	41,03 %	23	58,97 %
CPTS Thionville Est (LI validée)	126	14 %	62	49,21 %	64	50,79 %
CPTS vallée de la Nied (LI validée)	71	8 %	20	28,17 %	51	71,83 %
Projet CPTS Bitche	15	2 %	6	40,00 %	9	60,00 %
Projet CPTS Forbach Freyming	51	6 %	20	39,22 %	31	60,78 %
TOTAL Moselle	884	100 %	303	34,28 %	581	65,72 %

Tableau 20 : Nombre et part (%) des actes de téléconsultation par mois selon le sexe des médecins généralistes en Moselle de janvier 2021 au 13 décembre 2022 (document Excel, CPAM de Moselle, janvier 2023)

Sexe	Femme	Homme	Somme	Part (%) Femme	Part (%) Homme
2021/01	8 313	12 659	20 972	40 %	60 %
2021/02	8 059	12 620	20 679	39 %	61 %
2021/03	7 837	11 856	19 693	40 %	60 %
2021/04	6 180	9 376	15 556	40 %	60 %
2021/05	4 879	7 302	12 181	40 %	60 %
2021/06	3 679	5 280	8 959	41 %	59 %
2021/07	3 183	4 167	7 350	43 %	57 %
2021/08	2 947	4 317	7 264	41 %	59 %
2021/09	3 386	4 795	8 181	41 %	59 %
2021/10	3 043	4 527	7 570	40 %	60 %
2021/11	3 177	5 615	8 792	36 %	64 %
2021/12	3 883	6 289	10 172	38 %	62 %

2022/01	6 344	11 635	17 979	35 %	65 %
2022/02	4 616	7 320	11 936	39 %	61 %
2022/03	5 358	8 807	14 165	38 %	62 %
2022/04	3 712	6 010	9 722	38 %	62 %
2022/05	3 463	5 440	8 903	39 %	61 %
2022/06	3 346	5 204	8 550	39 %	61 %
2022/07	3 455	5 219	8 674	40 %	60 %
2022/08	2 730	4 324	7 054	39 %	61 %
2022/09	3 657	5 116	8 773	42 %	58 %
2022/10	2 488	3 829	6 317	39 %	61 %
2022/11	1 933	3 254	5 187	37 %	63 %
2022/12/13	563	832	1 395	40 %	60 %
Somme :	119 923	185 253	305 176	39 %	61 %

Tableau 21 : Nombre d'actes de téléconsultation par mois en Moselle et part (%) selon la tranche d'âge des médecins généralistes de janvier 2021 au 13 décembre 2022, calculée à partir du document Excel de la CPAM de Moselle, janvier 2023

Tranche d'âge	[30-35[[35-45[[45-55[[55-65[>65	Total	% [30-35[% [35-45[% [45-55[% [55-65[% >65
2021/01	1 001	4 365	4 855	7 888	2 508	20 617	5%	21%	24%	38%	12%
2021/02	881	4 253	4 740	7 990	2 491	20 355	4%	21%	23%	39%	12%
2021/03	982	4 292	4 553	6 869	2 595	19 291	5%	22%	24%	36%	13%
2021/04	765	3 506	3 705	5 587	1 692	15 255	5%	23%	24%	37%	11%
2021/05	658	2 923	3 074	4 004	1 390	12 049	5%	24%	26%	33%	12%
2021/06	745	2 083	2 464	2 639	858	8 789	8%	24%	28%	30%	10%
2021/07	664	1 728	1 922	2 169	767	7 250	9%	24%	27%	30%	11%
2021/08	518	1 460	1 939	2 340	753	7 010	7%	21%	28%	33%	11%
2021/09	699	1 726	2 252	2 444	782	7 903	9%	22%	28%	31%	10%
2021/10	614	1 704	2 096	2 218	715	7 347	8%	23%	29%	30%	10%
2021/11	743	1 911	2 270	2 722	846	8 492	9%	23%	27%	32%	10%
2021/12	814	2 303	2 633	3 244	890	9 884	8%	23%	27%	33%	9%
2022/01	1 218	3 830	4 569	5 935	1 743	17 295	7%	22%	26%	34%	10%
2022/02	826	2 764	2 425	4 092	1 418	11 525	7%	24%	21%	36%	12%
2022/03	1 079	3 158	3 697	4 381	1 473	13 788	8%	23%	27%	32%	11%
2022/04	786	2 262	2 385	2 949	1 104	9 486	8%	24%	25%	31%	12%
2022/05	750	2 066	2 374	2 552	918	8 660	9%	24%	27%	29%	11%
2022/06	576	2 027	2 335	2 355	943	8 236	7%	25%	28%	29%	11%
2022/07	585	1 937	2 366	2 538	987	8 413	7%	23%	28%	30%	12%
2022/08	437	1 654	1 692	2 173	779	6 735	6%	25%	25%	32%	12%
2022/09	614	2 045	2 161	2 583	981	8 384	7%	24%	26%	31%	12%
2022/10	704	1 305	1 379	2 051	402	5 841	12%	22%	24%	35%	7%
2022/11	625	1 116	1 250	1 551	354	4 896	13%	23%	26%	32%	7%
2022/12/13	162	297	366	449	109	1 383	12%	21%	26%	32%	8%

Remarque : certaines tranches d'âge issues du document Excel (CPAM Moselle, janvier 2023) qui étaient initialement 25-29 ; 30-34 ; 35-39 ; 40-44 ; 45-49 ; 50-54 ; 55-59 ; 60-64 ; 65-69 ; 70-74 ; +75 ans) ont été rassemblées pour obtenir des tranches d'âge les plus similaires possibles à celles utilisées dans l'**annexe 2** et dans le questionnaire.

Les classes d'âge des médecins généralistes ont été calculées à partir de leur numéro d'immatriculation. Le nombre d'actes réalisés par les médecins dont l'âge n'a pas pu être recueilli, n'a pas été pris en compte (part négligeable, représentant 2,36 % de la totalité des actes).

Nous avons aussi exclu le nombre d'actes réalisés par les médecins ayant un âge compris entre 25 et 30 ans (part négligeable, représentant 0,18 % de la totalité des actes).

Les données des tableaux suivants (22 à 25) ont été obtenues à l'aide de l'ensemble des documents (URPSML Grand-Est, août 2020 ; CPAM, janvier 2023 ; CPAM, mars 2023)

Tableau 22 : Nombre d'actes de téléconsultation en Moselle et part (%) CPTS Metz et environs et hors CPTS Metz et environs (mars-juillet 2020 et janvier 2021 à mars 2023)

Territoire	CPTS Metz et environs	Hors CPTS Metz et environs	Total en Moselle	Part (%) CPTS Metz et environs	Part (%) hors CPTS Metz et environs
2020/03	5 750	12 020	17 770	32 %	68 %
2020/04	14 493	32 538	47 031	31 %	69 %
2020/05	8 212	20 630	28 842	28 %	72 %
2020/06	4 851	11 090	15 941	30 %	70 %
2020/07	2 872	7 232	10 104	28 %	72 %
2021/01	6 720	14 252	20 972	32 %	68 %
2021/02	6 946	13 733	20 679	34 %	66 %
2021/03	6 637	13 056	19 693	34 %	66 %
2021/04	5 026	10 530	15 556	32 %	68 %
2021/05	4 234	7 947	12 181	35 %	65 %
2021/06	3 238	5 721	8 959	36 %	64 %
2021/07	2 699	4 651	7 350	37 %	63 %
2021/08	2 526	4 738	7 264	35 %	65 %
2021/09	2 915	5 266	8 181	36 %	64 %
2021/10	2 588	4 982	7 570	34 %	66 %
2021/11	2 946	5 846	8 792	34 %	66 %
2021/12	3 248	6 924	10 172	32 %	68 %
2022/01	5 282	12 724	18 006	29 %	71 %
2022/02	3 833	8 120	11 953	32 %	68 %
2022/03	4 519	9 666	14 185	32 %	68 %
2022/04	3 165	6 581	9 746	32 %	68 %
2022/05	3 229	5 730	8 959	36 %	64 %
2022/06	2 769	5 864	8 633	32 %	68 %
2022/07	2 655	6 060	8 715	30 %	70 %

2022/08	2 218	4 897	7 115	31 %	69 %
2022/09	3 042	5 836	8 878	34 %	66 %
2022/10	2 346	4 154	6 500	36 %	64 %
2022/11	2 035	3 522	5 557	37 %	63 %
2022/12	1 831	3 251	5 082	36 %	64 %
2023/01	2 418	3 890	6 308	38 %	62 %
2023/02	2 109	3 131	5 240	40 %	60 %
2023/03	1 810	2 699	4 509	40 %	60 %

Remarque : pour obtenir le nombre d'actes de téléconsultation enregistrés hors CPTS de Metz et environs de janvier 2021 à mars 2023, nous avons additionné l'ensemble des actes de toutes les CPTS de Moselle (CPTS de Metz et environs, CPTS Moselle 3 Vallées, CPTS Moselle Sud, CPTS Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg, CPTS Sarreguemines, CPTS Thionville Est, CPTS vallée de la Nied, Projet CPTS Bitche, Projet CPTS Forbach Freyming, Autres Communes hors CPTS).

Tableau 23 : Nombre et part (%) des actes de téléconsultation par année de chaque CPTS en Moselle (janvier 2021 à mars 2023), calculée à partir des documents Excel de la CPAM de Moselle, janvier et mars 2023

Territoire	Quantité d'actes de TC	2021 (janvier à décembre)	Proportion par territoire (2021)	2022 (janvier à décembre)	Proportion par territoire (2022)	2023 (janvier à mars)	Proportion par territoire (2023)
Autres Communes hors CPTS	9 754	5 213	4%	4 045	4%	496	3%
CPTS de Metz et environs (ACI)	92 984	49 723	34%	36 924	33%	6337	39%
CPTS Moselle 3 Vallées (LI validée)	22 698	12 575	9%	9 155	8%	968	6%
CPTS Moselle Sud (ACI)	7 160	3 886	3%	2 943	3%	331	2%
CPTS Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg (LI validée)	12 675	6 871	5%	4 919	4%	885	6%
CPTS Sarreguemines (projet)	16 094	8 336	6%	6 683	6%	1075	7%
CPTS Thionville Est (LI validée)	70 778	35 744	24%	31 049	27%	3985	25%
CPTS vallée de la Nied (LI validée)	18 689	11 413	8%	6 678	6%	598	4%
Projet CPTS Bitche	4 904	2 466	2%	2 059	2%	379	2%
Projet CPTS Forbach Freyming	21 019	11 142	8%	8 874	8%	1003	6%
TOTAL MOSELLE	276 755	147 369	100%	113 329	100%	16057	100 %

Tableau 24 : Taux (%) de médecins généralistes téléconsultants et nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois par médecin téléconsultant en fonction du territoire : Moselle, CPTS Metz et environs et hors CPTS Metz et environs (mars 2020 et mars 2023)

	Nombre MG TLC Moselle	Nombre et taux (%) MG TLC CPTS Metz	Nombre et taux (%) MG TLC Hors CPTS Metz	Nombre moyen TC/MG TLC Moselle	Nombre moyen TC/MG TLC CPTS Metz	Nombre moyen TC/MG TLC Hors CPTS Metz
2020/03	429	154 (56,83 %)	275 (50,09 %)	41	37	44
2020/04	531	184 (67,90 %)	347 (63,21 %)	89	79	94
2020/05	596	169 (62,36 %)	427 (77,78 %)	48	49	48
2020/06	438	156 (57,56 %)	282 (51,37 %)	36	31	39
2020/07	381	132 (48,71 %)	249 (45,36 %)	27	22	29
2021/03	485	170 (59,23 %)	315 (54,97 %)	41	39	41
2021/04	461	164 (55,97 %)	297 (50,77 %)	34	31	35
2021/05	420	150 (52,26 %)	270 (47,70 %)	29	28	29
2021/06	367	131 (45,02 %)	236 (41,26 %)	24	25	24
2021/07	313	117 (40,48 %)	196 (34,33 %)	23	23	24
2021/08	306	119 (41,90 %)	187 (33,33 %)	24	21	25
2021/09	289	109 (37,20 %)	180 (31,75 %)	28	27	29
2021/10	272	96 (32,99 %)	176 (31,60 %)	28	27	28
2021/11	285	104 (35,02 %)	181 (31,81 %)	31	28	32
2021/12	312	117 (40,91 %)	195 (35,33 %)	33	28	36
2022/01	339	126 (43,60 %)	213 (37,77 %)	53	42	60
2022/02	332	125 (42,96 %)	207 (36,64 %)	36	31	39
2022/03	338	127 (42,33 %)	211 (37,48 %)	42	36	46
2022/04	313	114 (36,42 %)	199 (34,02 %)	31	28	33
2022/05	300	109 (36,82 %)	191 (34,17 %)	30	30	30
2022/06	301	107 (35,20 %)	194 (34,34 %)	29	26	30
2022/07	307	117 (39,53 %)	190 (34,17 %)	28	23	32
2022/08	305	116 (40,56 %)	189 (33,99 %)	23	19	26
2022/09	300	106 (35,69 %)	194 (34,52 %)	30	29	30
2022/10	273	97 (33,56 %)	176 (31,71 %)	24	24	24
2022/11	252	87 (29,19 %)	165 (29,46 %)	22	23	21
2022/12	242	88 (30,88 %)	154 (28,15 %)	21	21	21
2023/01	246	88 (30,03 %)	158 (28,47 %)	26	27	25
2023/02	261	99 (33,45 %)	162 (28,98 %)	20	21	19
2023/03	263	96 (31,89 %)	167 (29,98 %)	17	19	16

Tableau 25 : Nombre moyen d'actes de téléconsultation par mois par médecin téléconsultant par CPTS en Moselle (avril 2021, avril 2022, février 2023)

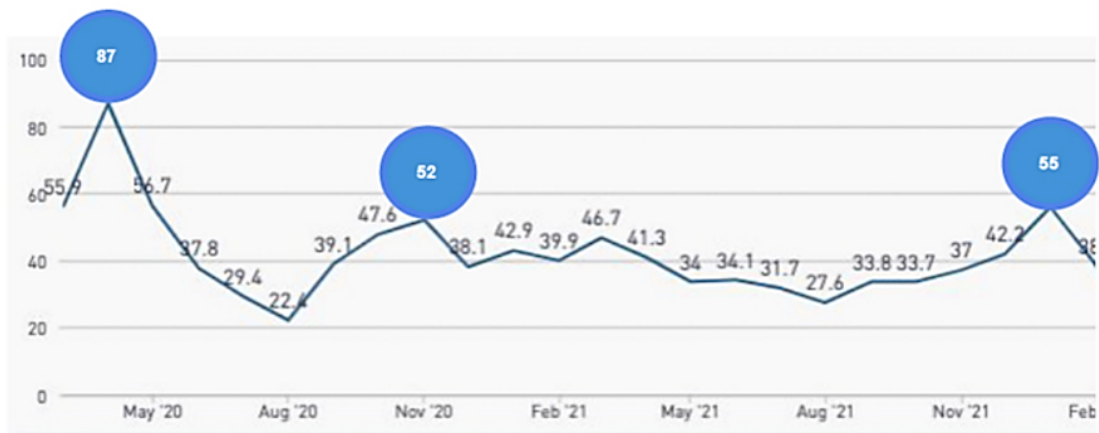
CPTS	Metz et environs	Moselle 3 Vallées	Moselle Sud	Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg	Thionville Est	Vallée de la Nied	Sarreguemines	Bitche	Forbach Freymin	Autres communes hors CPTS
2021-04	31	23	17	29	59	28	45	21	48	23
2022-04	28	29	16	28	46	22	41	37	35	20
2023-02	21	17	8	28	25	13	25	21	15	11

Tableau 26 : Nombre de médecins généralistes mosellans ayant réalisé au moins une téléconsultation par mois et part (%) selon la tranche d'âge (janvier 2022 à avril 2023), calculée à partir du document Excel de la CPAM de Moselle, mai 2023

Tranche d'âge	[30-35[[35-45[[45-55[[55-65[>65	Total	% [30-35[% [35-45[% [45-55[% [55-65[% >65
2022/01	235	1102	721	1314	545	3917	6%	28%	18%	34%	14%
2022/02	201	920	573	1024	480	3198	6%	29%	18%	32%	15%
2022/03	254	1110	737	1154	541	3796	7%	29%	19%	30%	14%
2022/04	194	805	532	858	394	2783	7%	29%	19%	31%	14%
2022/05	183	804	562	786	370	2705	7%	30%	21%	29%	14%
2022/06	184	795	562	750	372	2663	7%	30%	21%	28%	14%
2022/07	206	730	537	785	363	2621	8%	28%	20%	30%	14%
2022/08	166	696	442	741	370	2415	7%	29%	18%	31%	15%
2022/09	209	822	571	828	389	2819	7%	29%	20%	29%	14%
2022/10	193	644	440	712	275	2264	9%	28%	19%	31%	12%
2022/11	205	574	369	568	243	1959	10%	29%	19%	29%	12%
2022/12	198	531	391	526	243	1889	10%	28%	21%	28%	13%
2023/01	230	638	511	695	229	2303	10%	28%	22%	30%	10%
2023/02	225	566	424	547	194	1956	12%	29%	22%	28%	10%
2023/03	262	686	500	685	241	2374	11%	29%	21%	29%	10%
2023/04	220	476	336	489	167	1688	13%	28%	20%	29%	10%

Remarque : certaines tranches d'âge issues du document Excel (CPAM Moselle, mai 2023) qui étaient initialement 30-34 ; 35-39 ; 40-44 ; 45-49 ; 50-54 ; 55-59 ; 60-64 ; 65-69 ; 70-74 ; +75 ans) ont été rassemblées pour obtenir les tranches d'âge les plus similaires possibles à celles utilisées dans l'**annexe 2** et dans le questionnaire.

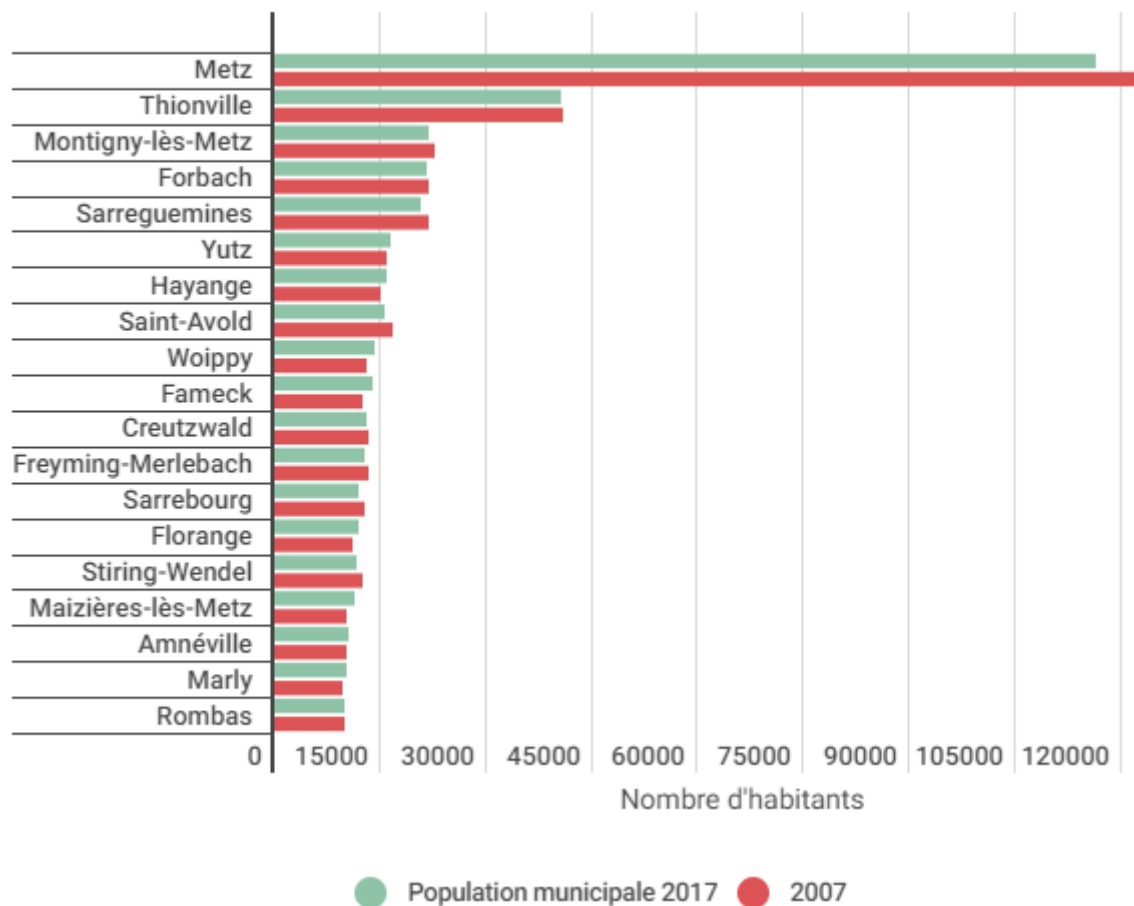
Annexe 7 : « Trois pics d'activité sur les téléconsultations ont été observées pendant la crise sanitaire », selon une étude de Doctolib (2022)



Remarque : ce graphique représente le nombre mensuel de téléconsultations des médecins généralistes inscrits sur Doctolib Téléconsultation, de mars 2020 à février 2022.

Annexe 8 : « L'évolution de la population municipale entre 2007 et 2017 » en Moselle (source INSEE)

L'évolution de la population municipale entre 2007 et 2017 (source INSEE).



VU

NANCY, le **23 mai 2023**
Le Président de Thèse

NANCY, le **25 mai 2023**
Le Doyen de la Faculté de Médecine

Professeur Gisèle KANNY

Professeur Marc BRAUN

AUTORISE À SOUTENIR ET À IMPRIMER LA THÈSE/ **13001C**

NANCY, le **31 mai 2023**

La Présidente de l'Université de Lorraine

Madame Hélène BOULANGER

RESUME DE LA THESE

Introduction : La téléconsultation s'est rapidement développée lors de l'épidémie de la COVID-19 pour répondre aux enjeux sanitaires en France. Devant l'urgence, les soignants ont dû se renseigner et s'adapter à cet outil numérique jusqu'alors marginalement utilisé. Cette situation exceptionnelle a été l'occasion de s'initier à cette pratique médicale pour la majorité des personnels soignants et a permis de lever certains freins à son égard. Le bilan semblait positif. En effet, la moitié des praticiens déclaraient vouloir poursuivre leur activité après l'épidémie de la COVID-19. Nous pouvons nous demander si la téléconsultation occupe toujours une place importante dans la pratique des médecins généralistes avec des conditions d'exercice médical plus ordinaires, et si les médecins ressentent toujours le besoin de se former bien que la crise sanitaire soit passée.

Matériel et méthode : Dans un premier temps, nous avons étudié la pratique de la téléconsultation depuis l'épidémie de la COVID-19 chez les médecins généralistes libéraux en Moselle. L'analyse descriptive s'étend sur la période de mars 2020 à mars 2023. Les données issues de la CPAM de Moselle ont permis d'évaluer l'utilisation de la téléconsultation à l'aide de la quantité d'actes enregistrés, du taux de médecins téléconsultants et du nombre moyen de téléconsultations par praticien téléconsultant. Dans un second temps, nous avons recueilli le ressenti des omnipraticiens exerçant sur la CPTS de Metz (et environs) sur l'information concernant la téléconsultation accessible depuis le site internet de cette CPTS. Un questionnaire a été envoyé par courriel entre juillet et novembre 2022.

Résultats : L'activité de la téléconsultation baisse progressivement en Moselle et suit le rythme épidémique de la COVID-19. Près d'un tiers des médecins généralistes mosellans téléconsultent désormais en 2023. De plus, la téléconsultation semble se concentrer dans les grands pôles urbains et être plutôt pratiquée par les jeunes médecins dans des conditions d'exercice plus ordinaires. Concernant l'information délivrée sur cette pratique médicale disponible sur le site internet de la CPTS de Metz et environs, les omnipraticiens exerçant sur ce territoire en sont globalement satisfaits et ne ressentent plus le besoin de formation complémentaire.

Conclusion : En Moselle, la téléconsultation commence à s'essouffler en 2023 et peine à se développer dans des milieux plus ruraux. Le manque d'information n'est désormais plus un frein à son utilisation. La téléconsultation assistée apparaît comme une nouvelle piste à explorer pour répondre aux exigences des soignants et accroître le recours à cet outil médical.

TITRE EN ANGLAIS : Descriptive analysis of the evolution of teleconsultation in Moselle since the COVID-19 epidemic and evaluation of the information provided to general practitioners regarding this medical practice, accessible through the website of the Territorial Professional Health Community (CPTS) of Metz and surrounding areas

THÈSE : MÉDECINE GÉNÉRALE - ANNÉE 2023

MOTS CLÉS : Téléconsultation, Moselle, COVID-19, Information, CPTS, Médecin généraliste

INTITULÉ ET ADRESSE :

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
Faculté de médecine de Nancy
9, avenue de la Forêt de Haye
54505 VANDOEUVRE LES NANCY Cedex
